



905, avenue de Lorimier  
Montréal QC H2K 3V9

Le 1<sup>er</sup> mai 2025

[REDACTED]

[REDACTED]

**OBJET : Décision - Demande d'accès, à des fins de recherche et d'enseignement, au sujet des ordres du jour et procès-verbaux du Conseil d'administration de Télé-Québec**

Monsieur,

Nous donnons suite à nos lettres du 7 et 17 avril 2025 et à votre demande d'accès datée du 3 avril 2025, dont le libellé est le suivant :

*Il y a plusieurs années, j'avais fait une demande d'information pour obtenir les procès-verbaux et les ordres du jour du conseil d'administration de votre organisation (2015-2020). Je voudrais mettre ces informations pour des fins de recherche et d'enseignement. Dans ce contexte, je voudrais avoir accès à ces documents pour la période d'octobre 2020 à décembre 2024.*

Votre demande a été traitée en application de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, LRQ, c A-2.1 (« **Loi sur l'accès** »), à laquelle Télé-Québec est assujettie.

Nous avons identifié les documents qui correspondent à votre demande et nous accueillons votre demande d'accès. Vous trouverez donc ci-joint les documents correspondant à votre demande, soit les ordres du jour et les procès-verbaux des séances du conseil d'administration de Télé-Québec tenues entre octobre 2020 et décembre 2024.

Nous ne pouvons cependant vous donner accès à toute l'information contenue dans les documents en raison du motif suivant :

- Il y a des renseignements dont la divulgation serait préjudiciable (article 21 de la Loi sur l'accès);
- Il y a des renseignements financiers, commerciaux ou techniques qui appartiennent à Télé-Québec dont la divulgation serait préjudiciable (article 22 de la Loi sur l'accès);

- Il y a des renseignements dont la divulgation aurait vraisemblablement pour effet de révéler un mandat ou une stratégie de négociation d'un contrat (article 27 de la Loi sur l'accès);
- Il y a des mémoires de délibération d'une séance du conseil d'administration tenue il y a moins de 15 ans (article 35 de la Loi sur l'accès);
- Il y a des avis ou des recommandations faits depuis moins de 10 ans (article 37 de la Loi sur l'accès);
- Il y a des avis ou des recommandations faits entre organismes publics sur une matière dont la décision finale n'a pas été rendue publique (article 38 de la Loi sur l'accès);
- Il y a des renseignements personnels (articles 53 et 54 de la Loi sur l'accès).

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information dans les prochains trente (30) jours. Vous trouverez une note explicative à cet effet en **annexe A**. Quant à l'**annexe B**, elle contient le texte des dispositions de la Loi sur l'accès citées dans la présente décision.

Nous vous prions d'agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Le responsable de l'accès aux documents  
et de la protection des renseignements personnels,

ORIGINAL SIGNÉ

Dominic Gourgues

---

## AVIS DE RECOURS EN RÉVISION

### RÉVISION

#### a) Pouvoir

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne peut, lorsque sa demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels ou dans le cas où le délai prévu pour répondre est expiré, demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision.

La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante :

#### QUÉBEC

Commission d'accès à l'information  
Bureau 2.36  
525, boul. René-Lévesque Est  
Québec (Québec) G1R 5S9

Tél : (418) 528-7741  
Télé : (418) 529-3102

#### MONTRÉAL

Commission d'accès à l'information  
Bureau 900  
2045, rue Stanley  
Montréal (Québec) H3A 2V4

Tél : (514) 873-4196  
Télé : (514) 844-6170

#### b) Motifs

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

#### c) Délais

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).

---

## TEXTE DES DISPOSITIONS DE LA LOI SUR L'ACCÈS CITÉES DANS LA DÉCISION

21. *Un organisme public peut refuser de confirmer l'existence ou de donner communication d'un renseignement dont la divulgation aurait pour effet de révéler un emprunt, un projet d'emprunt, une transaction ou un projet de transaction relatifs à des biens, des services ou des travaux, un projet de tarification, un projet d'imposition d'une taxe ou d'une redevance ou de modification d'une taxe ou d'une redevance, lorsque, vraisemblablement, une telle divulgation:*

*1° procurerait un avantage indu à une personne ou lui causerait un préjudice sérieux; ou*

*2° porterait sérieusement atteinte aux intérêts économiques de l'organisme public ou de la collectivité à l'égard de laquelle il est compétent.*

22. *Un organisme public peut refuser de communiquer un secret industriel qui lui appartient.*

*Il peut également refuser de communiquer un autre renseignement industriel ou un renseignement financier, commercial, scientifique ou technique lui appartenant et dont la divulgation risquerait vraisemblablement d'entraver une négociation en vue de la conclusion d'un contrat, de causer une perte à l'organisme ou de procurer un avantage appréciable à une autre personne.*

*Un organisme public constitué à des fins industrielles, commerciales ou de gestion financière peut aussi refuser de communiquer un tel renseignement lorsque sa divulgation risquerait vraisemblablement de nuire de façon substantielle à sa compétitivité ou de révéler un projet d'emprunt, de placement, de gestion de dette ou de gestion de fonds ou une stratégie d'emprunt, de placement, de gestion de dette ou de gestion de fonds.*

27. *Un organisme public peut refuser de communiquer un renseignement dont la divulgation aurait vraisemblablement pour effet de révéler un mandat ou une stratégie de négociation de convention collective ou de contrat, pendant huit ans à compter du début de la négociation.*

*Il peut également refuser de communiquer, pendant dix ans à compter de sa date, une étude préparée en vue de l'imposition d'une taxe, d'un tarif ou d'une redevance.*

35. *Un organisme public peut refuser de communiquer les mémoires de délibérations d'une séance de son conseil d'administration ou, selon le cas, de ses membres dans l'exercice de leurs fonctions, jusqu'à l'expiration d'un délai de quinze ans de leur date.*

37. *Un organisme public peut refuser de communiquer un avis ou une recommandation faits depuis moins de dix ans, par un de ses membres, un membre de son personnel, un membre d'un autre organisme public ou un membre du personnel de cet autre organisme, dans l'exercice de leurs fonctions.*

*Il peut également refuser de communiquer un avis ou une recommandation qui lui ont été faits, à sa demande, depuis moins de dix ans, par un consultant ou par un conseiller sur une matière de sa compétence.*

*38. Un organisme public peut refuser de communiquer un avis ou une recommandation que lui a fait un organisme qui en relève ou qu'il a fait à un autre organisme public, jusqu'à ce que la décision finale sur la matière faisant l'objet de l'avis ou de la recommandation ait été rendue publique par l'autorité compétente.*

*Il en est de même pour un ministre en ce qui concerne un avis ou une recommandation que lui a fait un organisme qui relève de son autorité.*

*53. Les renseignements personnels sont confidentiels sauf dans les cas suivants:*

*1° la personne concernée par ces renseignements consent à leur divulgation;*

*2° ils portent sur un renseignement obtenu par un organisme public dans l'exercice d'une fonction juridictionnelle; ils demeurent cependant confidentiels si l'organisme les a obtenus alors qu'il siégeait à huis-clos ou s'ils sont visés par une ordonnance de non-divulgation, de non-publication ou de non-diffusion.*

*54. Dans un document, sont personnels les renseignements qui concernent une personne physique et permettent, directement ou indirectement, de l'identifier.*



# ORDRE DU JOUR

## Conseil d'administration

Vendredi le 4 décembre 2020

9 h – 12 h (VIDÉOCONFÉRENCE TEAMS)

---

|                     |                                                                                                                                                           |            |
|---------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| <b>9:00 – 9:05</b>  | <b>1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour</b>                                                                                           |            |
|                     | 1.1 Déclaration de conflits d'intérêts                                                                                                                    | Tous       |
| <b>9:05 – 9:15</b>  | <b>2. Résolutions en bloc</b>                                                                                                                             |            |
|                     | 2.1 Adoption du procès-verbal de la séance spéciale du 21 septembre 2020 et de la séance du 25 septembre 2020                                             |            |
|                     | 2.2 Avenant au contrat de préachat de droits de diffusion et d'exploitation d'une série d'émissions intitulée « Cochon dingue (5) » (Ajout de 5 épisodes) |            |
|                     | 2.3 Contrat de préachat de droits de diffusion et d'exploitation d'une série d'émissions intitulée « Y'a du monde à messe (5) »                           | Tous       |
|                     | 2.4 Présentation de la lettre de confirmation du respect des règles financières                                                                           |            |
|                     | 2.5 Présentation des contrats de services de 25,0 k\$ et plus                                                                                             |            |
|                     | 2.6 Date de la prochaine séance du conseil d'administration                                                                                               |            |
| <b>9:15 – 9:35</b>  | <b>3. Suivis</b>                                                                                                                                          |            |
|                     | 3.1 Suivi des séances des 21 et 25 septembre 2020                                                                                                         | ██████████ |
|                     | 3.2 Suivi de la gestion des risques                                                                                                                       | ██████████ |
| <b>9:35 – 10:35</b> | <b>4. Rapport de la direction</b>                                                                                                                         |            |
|                     | 4.1 Déménagement                                                                                                                                          |            |
|                     | 4.2 Suivi de la réorganisation                                                                                                                            | ██████████ |
|                     | 4.3 Impacts COVID-19                                                                                                                                      |            |
|                     | 4.4 Captations                                                                                                                                            |            |
|                     | 4.5 Aperçu du contenu hiver-printemps 2021                                                                                                                |            |

---

---

4.6 Présentation de la plateforme d'écoute en ligne (OTT) [REDACTED]

4.7 Revenus publicitaires – document déposé pour information

4.8 Résultats d'écoute – document déposé pour information

---

**10:35 – 10:45**

**PAUSE**

---

**10:45 – 11:30**

**5. Pour adoption**

5.1 Plan triennal d'immobilisations

5.2 Règlement sur l'exercice général des pouvoirs [REDACTED]

5.3 Règle de régie interne numéro 1

5.4 Règle de régie interne numéro 2 [REDACTED]

5.5 Politique d'approvisionnement écoresponsable

5.6 Politique sur la formation et le perfectionnement

5.7 Politique de déplacement, de représentation et de compte de dépenses des employés [REDACTED]

5.8 Reconduction du Plan de commissions des représentants des ventes

5.9 Nomination DG Stratégies, recherche et innovation

---

**11:30 – 11:45**

**6. Divers**

---

**11:45 – 12:00**

**7. Huis clos**

---

**12:00**

**8. Levée de la séance**

---



# ORDRE DU JOUR

## Conseil d'administration

Vendredi le 26 mars 2021

9 h – 12 h (VIDÉOCONFÉRENCE TEAMS)

---

|                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                          |
|---------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|
| <b>9:00 – 9:25</b>  | <b>1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour</b><br><br>1.1 Présentation de madame [REDACTED]<br>1.2 Déclaration de conflits d'intérêts<br>1.3 Discussion informelle                                                                                                                                                                                                                                            | [REDACTED]               |
| <b>9:25 – 9:30</b>  | <b>2. Résolutions en bloc</b><br><br>2.1 Adoption du procès-verbal de la séance du 4 décembre 2020<br>2.2 Présentation de la lettre de confirmation du respect des règles financières<br>2.3 Présentation des contrats de services de 25,0 k\$ et plus<br>2.4 Date de la prochaine séance du conseil d'administration                                                                                                          | Tous                     |
| <b>9:30 – 9:40</b>  | <b>3. Suivis</b><br><br>3.1 Suivi des séances du 4 décembre 2020<br>3.2 Suivi de la gestion des risques                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | [REDACTED]<br>[REDACTED] |
| <b>9:40 – 10:35</b> | <b>4. Rapport de la direction</b><br><br>4.1 Aménagement du Pied-du-Courant<br>4.2 Réorganisation   Mise à jour<br>4.3 Demande de partenariats gouvernementaux<br>4.4 Demandes budgétaires 2021-2022<br>4.5 Plateforme de diffusion en ligne<br>4.6 Ventes publicitaires de Toronto<br>4.7 Divers<br>4.8 Revenus publicitaires – document déposé pour information<br>4.9 Résultats d'écoute – document déposé pour information | [REDACTED]               |

---

**10:35 – 10:45**

**PAUSE**

**10:45 – 11:30**

**5. Pour adoption**

- 5.1 Budget du fonctionnement 2021-2022
- 5.2 Plan et politique de gestion des risques en matière de corruption et de collusion
- 5.3 Rapport d'évaluation du Conseil d'administration et de ses comités
- 5.4 Nomination de madame [REDACTED] au comité des ressources humaines
- 5.5 Modernisation de la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État et maintien de l'article 19 de la Loi constitutive de Télé-Québec

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

**11:30 – 11:45**

**6. Divers**

- 6.1 Conseil d'administration hors-série d'une durée de 3 h en mai 2021 | Présentation du plan de gestion des risques et présentation de [REDACTED] au sujet de l'environnement externe de Tele-Quebec

[REDACTED]

**11:45 – 12:00**

**7. Huis clos**

**12:00**

**8. Levée de la séance**

[REDACTED]



# ORDRE DU JOUR

## Conseil d'administration

Mercredi le 30 juin 2021

8 h 30 – 12 h (VIDÉOCONFÉRENCE TEAMS)

---

|                     |                                                                                                       |                                                                                              |
|---------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>8:30 – 8:35</b>  | <b>1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour</b>                                       |           |
|                     | 1.1. Déclaration de conflits d'intérêt                                                                | Tous                                                                                         |
| <b>8:35 – 8:45</b>  | <b>2. Résolutions en bloc</b>                                                                         |                                                                                              |
|                     | 2.1. Adoption du procès-verbal de la séance du 26 mars 2021 et de la séance hors-série du 28 mai 2021 |                                                                                              |
|                     | 2.2. Présentation de la lettre de confirmation du respect des règles financières                      | Tous                                                                                         |
|                     | 2.3. Présentation des contrats de services de 25,0 k\$ et plus                                        |                                                                                              |
|                     | 2.4. Date de la prochaine séance du conseil d'administration                                          |                                                                                              |
| <b>8:45 – 9:00</b>  | <b>3. Suivis</b>                                                                                      |                                                                                              |
|                     | 3.1 Suivi de la séance du 26 mars 2021 et de la séance hors-série du 28 mai 2021                      |         |
|                     | 3.2 Suivi de la gestion des risques                                                                   |         |
| <b>9:00 – 9:30</b>  | <b>4. Échange avec la ministre</b>                                                                    | Madame  |
| <b>9:30 – 10:30</b> | <b>5. Rapport de la direction</b>                                                                     |                                                                                              |
|                     | 5.1. Plan de contenus                                                                                 |         |
|                     | 5.2. Décret 2026 et services TI obligatoires                                                          |                                                                                              |
|                     | 5.3. Report du plan stratégique                                                                       |                                                                                              |
|                     | 5.4. Retour au travail                                                                                |                                                                                              |
|                     | 5.5. Projets partenaires – Gouvernement du Québec                                                     |         |
|                     | 5.6. Mise à jour des indicateurs du plan stratégique                                                  |                                                                                              |
|                     | 5.7. Revenus publicitaires – document déposé pour information                                         |                                                                                              |
|                     | 5.8. Résultats d'écoute – document déposé pour information                                            |                                                                                              |

---

|                      |                                                                                                   |      |
|----------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------|------|
| <b>10:30 – 11:00</b> | <b>6. Rapport du Vérificateur général du Québec</b>                                               |      |
| <b>11:00 – 11:45</b> | <b>7. Pour adoption</b>                                                                           |      |
|                      | 7.1. États financiers vérifiés au 31 mars 2021                                                    |      |
|                      | 7.2. Rapport annuel 2020-2021                                                                     |      |
|                      | 7.3. Plan de contenus                                                                             |      |
|                      | 7.4. Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2021-2022                                  |      |
|                      | 7.5. Plan d'action en développement durable   mise à jour 2021-2022                               |      |
|                      | 7.6. Plan et politique en matière de gestion des risques en matière de corruption et de collusion |      |
|                      | 7.7. Manuel des conditions de travail des cadres                                                  |      |
|                      | 7.8. Politique de télétravail                                                                     |      |
|                      | 7.9. Plan de relève                                                                               |      |
| <b>11:45 – 11:55</b> | <b>8. Divers</b>                                                                                  |      |
|                      | 8.1. Calendrier des réunions 2022                                                                 | Tous |
| <b>11:55 – 12:00</b> | <b>9. Huis clos</b>                                                                               |      |
| <b>12:00</b>         | <b>10. Levée de la séance</b>                                                                     |      |



# ORDRE DU JOUR

## Conseil d'administration | SPÉCIAL

Lundi le 19 juillet 2021

16 H – 17 H

VIDÉOCONFÉRENCE TEAMS

|               |                                                                                                               |      |
|---------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|
| 16:00 – 16:05 | 1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour                                                      |      |
| 16:05 – 16:45 | <b>POUR ADOPTION</b>                                                                                          |      |
|               | 2. États financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2021 (modification au rapport du vérificateur général) |      |
|               | 3. Rapport annuel 2020-2021 (modification au rapport du vérificateur général)                                 | Tous |
| 16:45 – 16:50 | 4. Divers                                                                                                     | Tous |
| 16:50 – 17:00 | 5. Huis clos                                                                                                  | Tous |
| 17:00         | 6. Levée de la séance                                                                                         |      |



# ORDRE DU JOUR

## Conseil d'administration

Vendredi le 24 septembre 2021

9 h – 12 h

---

|                     |                                                                                                           |      |
|---------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|
| <b>9:00 – 9:15</b>  | <b>1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour</b>                                           |      |
|                     | 1.1. Présentation des nouveaux membres                                                                    | Tous |
|                     | 1.2. Déclaration de conflits d'intérêt                                                                    |      |
| <b>9:15 – 9:25</b>  | <b>2. Résolutions en bloc</b>                                                                             |      |
|                     | 2.1. Adoption des procès-verbaux de la séance du 30 juin 2021 et de la séance spéciale du 19 juillet 2021 |      |
|                     | 2.2. Présentation de la lettre de confirmation du respect des règles financières                          | Tous |
|                     | 2.3. Présentation des contrats de services de 25,0 k\$ et plus                                            |      |
|                     | 2.4. Date de la prochaine séance du conseil d'administration                                              |      |
| <b>9:25 – 9:45</b>  | <b>3. Suivis</b>                                                                                          |      |
|                     | 3.1 Suivi de la séance du 30 juin 2021 et de la séance spéciale du 19 juillet 2021                        |      |
|                     | 3.2 Suivi de la gestion des risques                                                                       |      |
| <b>9:45 – 11:00</b> | <b>4. Rapport de la direction</b>                                                                         |      |
|                     | 4.1. Calendrier de retour en présentiel                                                                   |      |
|                     | 4.2. Projets spéciaux                                                                                     |      |
|                     | 4.3. Présentation de l'organigramme                                                                       |      |
|                     | 4.4. Sujet divers                                                                                         |      |
|                     | 4.5. Revenus publicitaires – document déposé pour information                                             |      |
|                     | 4.6. Résultats d'écoute – document déposé pour information                                                |      |
|                     | 4.7. Présentation de la direction générale Stratégie multiplateforme, recherche et innovation             |      |
|                     | 4.8. Présentation de la campagne promotionnelle de l'automne 2021                                         |      |

---

**11:00 – 11:15**

**PAUSE**

**11:15 – 11:45**

**5. Pour adoption**

5.1. Régime d'emprunts 2021-2022

██████████

5.2. Nomination à la présidence du comité de gouvernance et d'éthique et nominations aux divers comités

██████████

**11:45 – 11:50**

**6. Divers**

6.1 Calendrier des réunions 2022

██████████

**11:50 – 12:00**

**7. Huis clos**

**12:00**

**8. Levée de la séance**

██████████



# ORDRE DU JOUR

## Conseil d'administration

Jeudi le 16 décembre 2021

9 h – 12 h (VIDÉOCONFÉRENCE TEAMS)

---

|                     |                                                                                              |                                                                                       |
|---------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>9:00 – 9:10</b>  | <b>1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour</b>                              |    |
|                     | 1.1. Déclaration de conflits d'intérêt                                                       | Tous                                                                                  |
| <b>9:10 – 9:20</b>  | <b>2. Résolutions en bloc</b>                                                                |                                                                                       |
|                     | 2.1. Adoption du procès-verbal de la séance du 24 septembre 2021                             |                                                                                       |
|                     | 2.2. Présentation de la lettre de confirmation du respect des règles financières             | Tous                                                                                  |
|                     | 2.3. Présentation des contrats de services de 25,0 k\$ et plus                               |                                                                                       |
|                     | 2.4. Date de la prochaine séance du conseil d'administration                                 |                                                                                       |
| <b>9:20 – 10:20</b> | <b>3. Suivis</b>                                                                             |                                                                                       |
|                     | 3.1 Suivi de la séance du 24 septembre 2021                                                  |  |
|                     | 3.2 Suivi des comités                                                                        |                                                                                       |
|                     | 3.2.1. Comité d'audit                                                                        |                                                                                       |
|                     | 3.2.1.1. Gestion des risques                                                                 |                                                                                       |
|                     | 3.2.1.2. Prévisions financières                                                              |  |
|                     | 3.2.2. Comité Ressources humaines                                                            |                                                                                       |
|                     | 3.2.2.1. Portrait de la situation des ressources humaines – document déposé pour information |  |
|                     | 3.2.3. Comité de gouvernance et d'éthique                                                    |                                                                                       |
|                     | 3.2.3.1. Révision du code d'éthique et de déontologie des administrateurs et des dirigeants  |  |
|                     | 3.2.3.2. Évaluation du CA et de ses comités                                                  |                                                                                       |

---

|                      |                                                                                   |      |
|----------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|------|
| <b>10:20 – 11:20</b> | <b>4. Rapport de la direction</b>                                                 |      |
|                      | 4.1. Représentation des ventes au Canada anglais                                  |      |
|                      | 4.2. Consultation pré-budgétaire                                                  |      |
|                      | 4.3. Retour progressif en mode hybride                                            |      |
|                      | 4.4. Mise à jour des indicateurs du plan stratégique                              |      |
|                      | 4.5. Revenus publicitaires – document déposé pour information                     |      |
|                      | 4.6. Résultats d'écoute – document déposé pour information                        |      |
| <b>11:20 – 11:30</b> | <b>PAUSE</b>                                                                      |      |
| <b>11:30 – 11:40</b> | <b>5. Pour adoption</b>                                                           |      |
|                      | 5.1. Plan triennal d'immobilisations 2021-2024                                    |      |
|                      | 5.2. Prévisions budgétaires 2022-2027   Consolidation des organismes et des fonds | Tous |
|                      | 5.3. Plan stratégique amendé 2018-2023                                            |      |
| <b>11:40 – 11:45</b> | <b>6. Divers</b>                                                                  | Tous |
| <b>11:45 – 12:00</b> | <b>7. Huis clos</b>                                                               |      |
| <b>12:00</b>         | <b>8. Levée de la séance</b>                                                      |      |



# ORDRE DU JOUR

## Conseil d'administration

Jeudi le 24 mars 2022

9 h – 12 h

---

|                     |                                                                                             |                                                                                       |
|---------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>9:00 – 9:10</b>  | <b>1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour</b>                             |    |
|                     | 1.1. Déclaration de conflits d'intérêt                                                      | Tous                                                                                  |
| <b>9:10 – 9:30</b>  | <b>2. Résolutions en bloc</b>                                                               |                                                                                       |
|                     | 2.1. Adoption du procès-verbal de la séance du 16 décembre 2021                             |                                                                                       |
|                     | 2.2. Contrat de préachat de droits de diffusion d'une série d'émissions intitulée Génial 13 |                                                                                       |
|                     | 2.3. Présentation de la lettre de confirmation du respect des règles financières            | Tous                                                                                  |
|                     | 2.4. Présentation des contrats de services de 25,0 k\$ et plus                              |                                                                                       |
|                     | 2.5. Date de la prochaine séance du conseil d'administration                                |                                                                                       |
| <b>9:30 – 10:15</b> | <b>3. Suivis</b>                                                                            |                                                                                       |
|                     | 3.1 Suivi de la séance du 16 décembre 2021                                                  |  |
|                     | 3.2 Suivi des comités                                                                       |                                                                                       |
|                     | 3.2.1. Comité d'audit                                                                       |  |
|                     | 3.2.1.1. Prévisions financières                                                             |                                                                                       |
|                     | 3.2.1.2. Gestion des risques                                                                |                                                                                       |
|                     | 3.2.1.3. Budget de fonctionnement 2022-2023                                                 |                                                                                       |
|                     | 3.2.2. Comité de gouvernance et d'éthique                                                   |  |

---

---

3.2.2.1. Évaluation du fonctionnement  
du CA et de ses comités



3.2.2.2. Code d'éthique et de  
déontologie des administrateurs  
et des dirigeants

3.2.2.3. Politique de confidentialité des  
sites web

3.2.3. Comité des ressources humaines



3.2.3.1. Création des postes de directeur  
général des affaires juridiques  
et secrétaire général et  
directeur général des ressources  
humaines

**10:15 – 10:25**

**PAUSE**

**10:25 – 11:30**

**4. Rapport de la direction**

4.1. Présentation Télé-Québec 2030



4.2. Suivi - réorganisation



4.3. Varia

4.4. Revenus publicitaires – document déposé  
pour information

4.5. Résultats d'écoute – document déposé pour  
information

---

**11:30 – 11:45**

**5. Pour adoption**

5.1. Budget de fonctionnement 2022-2023



5.2. Rapport d'évaluation du fonctionnement du CA et  
de ses comités



5.3. Code d'éthique et de déontologie des  
administrateurs et des dirigeants

---

---

5.4. Politique de confidentialité des sites web



5.5. Création des postes de directeur général des affaires juridiques et Secrétaire général et de directeur général des ressources humaines



5.6. Nomination au poste de directeur général des ressources humaines

---

---

**11:45 – 11:50**

**6. Divers**

Tous

---

---

**11:50 – 12:00**

**7. Huis clos**



---

---

**12:00**

**8. Levée de la séance**





# ORDRE DU JOUR

## Conseil d'administration

Séance spéciale mardi le 19 avril 2022

|                      |                                                                                                                                                            |      |
|----------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|
| <b>17:30 – 17:35</b> | <b>1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour</b>                                                                                            |      |
| <b>17:35 – 17:50</b> | <b>2. Pour adoption</b><br><br>2.1. Nomination au poste de directeur général aux affaires juridiques et secrétaire général<br><br>2.2. Nouvel organigramme |      |
| <b>17:50 – 17:55</b> | <b>3. Divers</b>                                                                                                                                           | Tous |
| <b>17:55 – 18:00</b> | <b>4. Huis clos</b>                                                                                                                                        |      |
| <b>18:00</b>         | <b>5. Levée de la séance</b>                                                                                                                               |      |



# ORDRE DU JOUR

## Conseil d'administration

Séance spéciale mardi le 03 mai 2022  
16 h 00 (VIDÉOCONFÉRENCE TEAMS)

|                      |                                                                                                                               |      |
|----------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|
| <b>16:00 – 16:05</b> | <b>1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour</b>                                                               |      |
| <b>16:05 – 16:20</b> | <b>2. Pour adoption</b><br><br>2.1. Nomination au poste de directeur général des technologies, du numérique et des opérations |      |
| <b>16:20 – 16:25</b> | <b>3. Divers</b>                                                                                                              | Tous |
| <b>16:25 – 16:30</b> | <b>4. Huis clos</b>                                                                                                           |      |
| <b>16:30</b>         | <b>5. Levée de la séance</b>                                                                                                  |      |



# ORDRE DU JOUR

## Conseil d'administration

Séance du lundi 4 juillet 2022

9 h – 12 h

|                     |                                                                                                                                           |                                                                                       |
|---------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>9:00 – 9:05</b>  | <b>1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour</b>                                                                           |    |
|                     | 1.1. Déclaration de conflits d'intérêts                                                                                                   | Tous                                                                                  |
| <b>9:05 – 9:15</b>  | <b>2. Résolutions en bloc</b>                                                                                                             |                                                                                       |
|                     | 2.1. Adoption:                                                                                                                            |                                                                                       |
|                     | - Procès-verbal - Séance régulière du 24 mars 2022                                                                                        |                                                                                       |
|                     | - Procès-verbal - Séances spéciales du 19 avril et du 3 mai 2022                                                                          |                                                                                       |
|                     | - Compte-rendu - Consultation électronique du 5 mai 2022                                                                                  | Tous                                                                                  |
|                     | 2.2. Présentation de la lettre de confirmation du respect des règles financières                                                          |                                                                                       |
|                     | 2.3. Présentation des contrats de services de 25 k\$ et plus                                                                              |                                                                                       |
|                     | 2.4. Date de la prochaine séance du conseil d'administration – 23 septembre 2022                                                          |                                                                                       |
| <b>9:15 – 9:20</b>  | <b>3. Suivis</b>                                                                                                                          |  |
|                     | 3.1 Suivi de la séance du 24 mars 2022, des séances spéciales des 19 avril et 3 mai 2022 et de la consultation électronique du 5 mai 2022 |                                                                                       |
| <b>9:20 – 10:40</b> | <b>4. Rapport des comités et résolutions liées</b>                                                                                        |                                                                                       |
|                     | 4.1. Comité d'audit                                                                                                                       |  |
|                     | 4.1.1. Rapport du Vérificateur général du Québec                                                                                          |                                                                                       |
|                     | 4.1.2. États financiers vérifiés au 31 mars 2022 – <b>Pour adoption</b>                                                                   |                                                                                       |
|                     | 4.1.3. Suivi de la gestion des risques                                                                                                    |                                                                                       |
|                     | 4.1.4. Politique de gestion des risques de corruption et de collusion (mise à jour) et Plan annuel no.2 – <b>Pour adoption</b>            |                                                                                       |
|                     | 4.2. Comité de gouvernance et d'éthique                                                                                                   |  |
|                     | 4.2.1. Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2022-2023 – <b>Pour adoption</b>                                                 |                                                                                       |

- 
- 4.2.2. Plan d'action de développement durable – mise à jour 2022-2023 – **Pour adoption**
  - 4.2.3. Plan d'action – Loi 25 (Protection des renseignements personnels)
  - 4.3. Comité des ressources humaines [REDACTED]
    - 4.3.1. Politique de conciliation travail et vie personnelle (mise à jour) – **Pour adoption**
    - 4.3.2. Politique de prévention de la violence, du harcèlement psychologique et sexuel ou de l'incivilité au travail (mise à jour) - **Pour adoption**
    - 4.3.3. Politique de référencement (nouvelle politique) - **Pour adoption**
    - 4.3.4. Plan de relève - **Pour adoption**
    - 4.3.5. Révision du titre d'emploi de directeur(trice) général(e) pour Vice-président(e) - **Pour adoption**
    - 4.3.6. Relativité salariale - Cadres supérieurs - **Pour adoption**

---

**10:40 – 10:50**

**PAUSE**

---

**10:50 – 11:50**

**5. Rapport de la direction et résolutions liées**

- 5.1. Veille stratégique [REDACTED]
- 5.2. Plan de contenus – **Pour adoption** [REDACTED]
- 5.3. Rapport annuel 2021-2022 – **Pour adoption**
- 5.4. Mise à jour des indicateurs du plan stratégique
- 5.5. Revenus publicitaires – document déposé pour information
- 5.6. Résultats d'écoute – document déposé pour information
- 5.7. Varia

---

**11:50 – 11:55**

**6. Divers**

6.1. Calendrier des réunions 2023

6.2. Poste d'administrateur – [REDACTED] – **Pour adoption**

Tous

---

**11:55 – 12:00**

**7. Huis clos** [REDACTED]

---

---

---

12:00

8. Levée de la séance





# ORDRE DU JOUR

## Conseil d'administration

Séance du jeudi 1<sup>er</sup> décembre 2022

Salle de formation du 3<sup>e</sup> étage – Siège social de Télé-Québec

9 h 00 – 12 h 00

|                     |                                                                                                                 |      |
|---------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|
| <b>9:00 – 9:05</b>  | <b>1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour</b>                                                 |      |
|                     | 1.1. Déclaration de conflits d'intérêts                                                                         | Tous |
| <b>9:05 – 9:15</b>  | <b>2. Résolutions en bloc</b>                                                                                   |      |
|                     | 2.1. Adoption du procès-verbal de la séance du 23 septembre 2022                                                |      |
|                     | 2.2. Présentation de la lettre de confirmation du respect des règles financières                                | Tous |
|                     | 2.3. Présentation des contrats de services de 25 k\$ et plus                                                    |      |
|                     | 2.4. Date de la prochaine séance ordinaire du conseil d'administration – 31 mars 2023                           |      |
| <b>9:15 – 9:20</b>  | <b>3. Suivis</b>                                                                                                |      |
|                     | 3.1 Suivi de la séance du 23 septembre 2022                                                                     |      |
| <b>9:20 – 10:20</b> | <b>4. Rapport des comités et résolutions liées</b>                                                              |      |
|                     | 4.1. Comité d'audit                                                                                             |      |
|                     | 4.1.1. Plan financier 2023-2028   COF (Consolidation des organismes et des fonds) – <b>Pour adoption</b>        |      |
|                     | 4.1.2. Suivi - Gestion des risques                                                                              |      |
|                     | 4.1.3. Suivi - Plan annuel n°2 - Gestion des risques de corruption et de collusion en matière contractuelle     |      |
|                     | 4.1.4. Suivi - Stipulations sur immobilisations (chapitre SP 3410)                                              |      |
|                     | 4.1.5. Régime d'emprunts – <b>Pour adoption</b>                                                                 |      |
|                     | 4.2. Comité de gouvernance et d'éthique                                                                         |      |
|                     | 4.2.1. Évaluation annuelle du fonctionnement du CA et de ses comités                                            |      |
|                     | 4.2.2. Modernisation du régime de protection des renseignements personnels (Loi 25) – Suivi de la mise en œuvre |      |

---

4.2.3. Loi renforçant la gouvernance des sociétés d'État (Loi 19) – Éléments-clés

4.2.4. Signature des formulaires de déclaration de conflits d'intérêts

4.3. Comité des ressources humaines

---

**10:20 – 10:35**

**PAUSE**

---

**10:35 – 11:50**

**5. Rapport de la direction et résolutions liées**

5.1. Présentation - Portrait démographique

5.2. Mise à jour des indicateurs du plan stratégique 2018-2022

5.3. Planification stratégique 2023-2027

5.4. Revenus publicitaires – document déposé pour information

5.5. Résultats d'écoute – document déposé pour information

5.6. Varia

---

**11:50 – 11:55**

**6. Divers**

6.1. Calendrier des réunions 2023 (mise à jour)

Tous

---

**11:55 – 12:00**

**7. Huis clos**

---

**12:00**

**8. Levée de la séance**

---



# ORDRE DU JOUR

## Conseil d'administration

Séance spéciale du jeudi 26 janvier 2023

8 h 30 (VIDÉOCONFÉRENCE TEAMS)

---

|             |                                                                                                              |            |
|-------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| 8:30 – 8:35 | 1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour                                                     | ██████████ |
| 8:35 – 8:40 | 2. Mise à jour du Plan financier 2023-2028   COF (Consolidation des organismes et des fonds) – Pour adoption | ██████████ |
| 8:40 – 8:45 | 3. Huis clos                                                                                                 | ██████████ |
| 8:45        | 4. Levée de la séance                                                                                        | ██████████ |

---



# ORDRE DU JOUR

## Conseil d'administration

Séance spéciale du mardi 14 mars 2023

Salle de formation du 3<sup>e</sup> étage – Siège social de Télé-Québec

9 h 30 – 12 h 30

|             |                                                                                     |      |
|-------------|-------------------------------------------------------------------------------------|------|
| 9:30–9:35   | 1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour                            |      |
| 9:35–10:20  | 2. Retour sur les demandes de financement additionnel                               |      |
| 10:20–10:30 | 3. Retour sur le plan stratégique actuel 2018-2022 (prolongé jusqu'au 31 mars 2023) |      |
| 10:30–10:40 | PAUSE                                                                               |      |
| 10:40-12:15 | 4. Projet de Plan stratégique 2023-2027                                             |      |
| 12:15-12:20 | 5. Divers                                                                           | Tous |
| 12:20-12:30 | 6. Huis clos                                                                        |      |
| 12:30       | 7. Levée de la séance                                                               |      |



# ORDRE DU JOUR

## Conseil d'administration

Séance du vendredi 31 mars 2023

Salle de formation du 3<sup>e</sup> étage – Siège social de Télé-Québec

9 h 00 – 12 h 00

|              |                                                                                                                             |      |
|--------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|
| 9:00 – 9:10  | <b>1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour</b>                                                             |      |
|              | 1.1. Déclaration de conflits d'intérêts                                                                                     | Tous |
| 9:10 – 9:20  | <b>2. Résolutions en bloc</b>                                                                                               |      |
|              | 2.1. Adoption:                                                                                                              |      |
|              | - Procès-verbal - Séance régulière du 1 <sup>er</sup> décembre 2022                                                         |      |
|              | - Procès-verbal - Séance spéciale du 26 janvier 2023                                                                        |      |
|              | - Procès-verbal - Séance spéciale du 14 mars 2023                                                                           |      |
|              | 2.2. Présentation de la lettre de confirmation du respect des règles financières                                            | Tous |
|              | 2.3. Présentation des contrats de services de 25 k\$ et plus                                                                |      |
|              | 2.4. Contrat de préachat de droits de diffusion et d'exploitation d'une série d'émissions intitulée « Génial! - saison 14 » |      |
|              | 2.5. Date de la prochaine séance ordinaire du conseil d'administration – 4 juillet 2023                                     |      |
| 9:20 – 9:25  | <b>3. Suivis</b>                                                                                                            |      |
|              | 3.1 Suivi de la séance régulière du 1 <sup>er</sup> décembre 2022 et de la séance spéciale du 26 janvier 2023               |      |
| 9:25 – 10:40 | <b>4. Rapport des comités et résolutions liées</b>                                                                          |      |
|              | 4.1. Comité d'audit                                                                                                         |      |
|              | 4.1.1. Budget de fonctionnement 2023-2024 – <b>Pour adoption</b>                                                            |      |
|              | 4.1.2. Plan annuel n°3 - Gestion des risques de corruption et de collusion en matière contractuelle – <b>Pour adoption</b>  |      |
|              | 4.1.3. Stipulations sur immobilisations (chapitre SP 3410) – <b>Pour adoption</b>                                           |      |
|              | 4.1.4. Suivi - Gestion des risques                                                                                          |      |

---

---

4.2. Comité de gouvernance et d'éthique 

4.2.1. Résultats - Évaluation annuelle du fonctionnement du CA et de ses comités – **Pour adoption**

4.2.2. Politique de gestion de l'information et autorisation de signature du calendrier de conservation – **Pour adoption**

4.2.3. Loi renforçant la gouvernance des sociétés d'État – Rémunération des administrateurs

4.2.4. Modernisation du régime de protection des renseignements personnels (Loi 25) – Suivi de la mise en œuvre

4.3. Comité des ressources humaines 

4.3.1. Mise à jour – profil de compétence et d'expérience pour le poste de président-directeur général de la Société de télédiffusion du Québec

---

---

10:40 – 10:50

PAUSE

---

---

10:50 – 11:50

**5. Rapport de la direction et résolutions liées**

5.1. Plan stratégique 2023-2027 - **Pour adoption** 

5.2. Plan de transformation numérique 

5.3. État de la situation des adultes 25-54 ans

5.4. Revenus publicitaires – document déposé pour information

5.5. Résultats d'écoute – document déposé pour information

5.6. Varia

---

---

11:50 – 11:55

**6. Divers**

Tous

---

---

11:55 – 12:00

**7. Huis clos** 

---

---

12:00

**8. Levée de la séance** 

---

---



## Conseil d'administration Séance du mardi 4 juillet 2023 9 h – 12 h

|              |                                                                                                                                                                                    |      |
|--------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|
| 9:00 – 9:05  | <b>1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour</b>                                                                                                                    |      |
|              | 1.1. Déclaration de conflits d'intérêts                                                                                                                                            | Tous |
| 9:05 – 9:10  | <b>2. Résolutions en bloc</b>                                                                                                                                                      |      |
|              | 2.1. Adoption: <ul style="list-style-type: none"><li>- Procès-verbal - Séance régulière du 31 mars 2023</li><li>- Compte-rendu - Consultation électronique du 2 mai 2023</li></ul> |      |
|              | 2.2. Présentation de la lettre de confirmation du respect des règles financières                                                                                                   | Tous |
|              | 2.3. Présentation des contrats de services de 25 k\$ et plus                                                                                                                       |      |
|              | 2.4. Date de la prochaine séance du conseil d'administration – 22 septembre 2023                                                                                                   |      |
| 9:10 – 9:15  | <b>3. Suivis</b>                                                                                                                                                                   |      |
|              | 3.1 Suivi de la séance du 31 mars 2023 et de la consultation électronique du 2 mai 2023                                                                                            |      |
| 9:15 – 10:25 | <b>4. Rapport des comités et résolutions liées</b>                                                                                                                                 |      |
|              | 4.1. Comité d'audit                                                                                                                                                                |      |
|              | 4.1.1. Rapport du Vérificateur général du Québec                                                                                                                                   |      |
|              | 4.1.2. États financiers vérifiés au 31 mars 2023 – <b>Pour adoption</b>                                                                                                            |      |
|              | 4.1.3. Règle de régie interne no.1 relative à la gestion financière de Télé-Québec (mise à jour) – <b>Pour adoption</b>                                                            |      |
|              | 4.1.4. Suivi de la gestion des risques                                                                                                                                             |      |
|              | 4.2. Comité de gouvernance et d'éthique                                                                                                                                            |      |
|              | 4.2.1. Plan d'action annuel à l'égard des personnes handicapées 2023-2024 – <b>Pour adoption</b>                                                                                   |      |
|              | 4.2.2. Règlement général sur l'exercice des pouvoirs (mise à jour) – <b>Pour adoption</b>                                                                                          |      |

---

---

4.2.3. Plan d'action de développement durable 2023-2028 - [Pour information](#)

4.2.4. Modernisation du régime de protection des renseignements personnels (Loi 25) – Suivi de la mise en œuvre - [Pour information](#)

4.3. Comité des ressources humaines 

4.3.1. Reconduction du Plan de commission – Équipe des ventes - [Pour adoption](#)

4.3.2. Plan de relève – [Pour adoption](#)

4.3.3. Création d'un poste de directeur de l'innovation technologique - [Pour adoption](#)

4.3.4. Modification du poste de directeur des ressources humaines pour chef de service ressources humaines – [Pour adoption](#)

4.3.5. Changement à la vice-présidence des contenus – [Pour information](#)

---

---

10:25 – 10:35

PAUSE

---

---

10:35 – 11:50

**5. Rapport de la direction et résolutions liées**

5.1. Plan de contenus – [Pour adoption](#) 

5.2. Rapport annuel 2022-2023 – [Pour adoption](#) 

5.3. Revenus publicitaires – [Document déposé pour information](#)

5.4. Résultats d'écoute – [Document déposé pour information](#)

5.5. Varia

---

---

11:50 – 11:55

**6. Divers**

6.1. Calendrier des réunions 2024

Tous

---

---

11:55 – 12:00

**7. Huis clos** 

---

---

12:00

**8. Levée de la séance** 

---

---



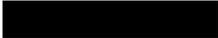
## Conseil d'administration

Séance du jeudi 21 septembre 2023

Salle de formation du 3<sup>e</sup> étage — Siège social de Télé-Québec

9 h 00 – 12 h 00

---

|                  |                                                                                                                                           |                                                                                       |
|------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|
| 9 h 00 – 9 h 05  | <b>1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour</b>                                                                           |    |
|                  | 1.1. Déclaration de conflits d'intérêts                                                                                                   | Tous                                                                                  |
| 9 h 05 – 9 h 10  | <b>2. Résolutions en bloc</b>                                                                                                             |                                                                                       |
|                  | 2.1. Adoption du procès-verbal de la séance du 4 juillet 2023                                                                             |                                                                                       |
|                  | 2.2. Contrat pour une licence de diffusion et d'exploitation de la série intitulée « La langue dans ma poche »                            |                                                                                       |
|                  | 2.3. Présentation de la lettre de confirmation du respect des règles financières                                                          | Tous                                                                                  |
|                  | 2.4. Présentation des contrats de services de 25 k\$ et plus                                                                              |                                                                                       |
|                  | 2.5. Date de la prochaine séance du conseil d'administration — 14 décembre 2023 à 13h00                                                   |                                                                                       |
| 9 h 10 – 9 h 15  | <b>3. Suivis</b>                                                                                                                          |  |
|                  | 3.1. Suivi de la séance du 4 juillet 2023                                                                                                 |                                                                                       |
| 9 h 15 – 10 h 20 | <b>4. Rapport des comités et résolutions liées</b>                                                                                        |                                                                                       |
|                  | 4.1. Comité d'audit                                                                                                                       |                                                                                       |
|                  | 4.1.1. Plan triennal d'immobilisations 2023-2026 — <b>Pour adoption</b>                                                                   |  |
|                  | 4.1.2. Politique de divulgation financière (mise à jour) — <b>Pour adoption</b>                                                           |                                                                                       |
|                  | 4.1.3. Régime d'emprunts - <b>Pour adoption</b>                                                                                           |                                                                                       |
|                  | 4.1.4. Suivi de la gestion des risques et mise à jour du processus - <b>Pour information</b>                                              |                                                                                       |
|                  | 4.2. Comité de gouvernance et d'éthique                                                                                                   |                                                                                       |
|                  | 4.2.1. Loi 25 - Modernisation du régime de protection des renseignements personnels — Suivi de la mise en œuvre - <b>Pour information</b> |  |

---

- 
- 
- 4.2.2. Loi 25 – Politique-cadre sur la protection des renseignements personnels - **Pour adoption**
  - 4.2.3. Évaluation du fonctionnement du CA et de ses comités – **Pour discussion**
  - 4.2.4. Suivi du plan de développement durable - **Pour information**
  - 4.2.5. Nouvelle politique favorisant la représentativité de la diversité de la société québécoise au sein des conseils d'administration des sociétés d'État - **Pour information**

4.3. Comité des ressources humaines 

- 4.3.1. Profil de compétence et d'expérience pour le poste de président-directeur général  
*\*\*\* Possibilité de huis clos \*\*\**

---

---

**10 h 20 – 10 h 30**

**PAUSE**

---

---

**10 h 30 – 11 h 45**

**5. Rapport de la direction et résolutions liées**

- 5.1. Présentation - Plan de transformation numérique et projet refonte de l'écosystème numérique (durée prévue de 45 minutes) 
- 5.2. Autorisation des projets qualifiés en matière de ressources informationnelles – **Pour adoption** 
- 5.3. Revenus publicitaires — Document déposé pour information 
- 5.4. Résultats d'écoute — Document déposé pour information
- 5.5. Varia

---

---

**11 h 45 – 11 h 55**

**6. Divers** 

- 6.1 Calendrier de réunions 2023 révisé

---

---

**11 h 55 – 12 h 00**

**7. Huis clos**

---

---

**12 h 00**

**8. Levée de la séance** 



## Conseil d'administration

Séance du jeudi 14 décembre 2023

Salle du conseil d'administration – Siège social de Télé-Québec

13 h 00 – 16 h 00

---

|                   |                                                                                                                                                                               |                                                                                       |
|-------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|
| 13 h 00 – 13 h 05 | <b>1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour</b>                                                                                                               |    |
|                   | 1.1. Déclaration de conflits d'intérêts                                                                                                                                       | Tous                                                                                  |
| 13 h 05 – 13 h 10 | <b>2. Résolutions en bloc</b>                                                                                                                                                 |                                                                                       |
|                   | 2.1. Adoption :                                                                                                                                                               |                                                                                       |
|                   | <ul style="list-style-type: none"><li>• Procès-verbal – Séance régulière du 21 septembre 2023</li><li>• Compte-rendu – Consultation électronique du 20 octobre 2023</li></ul> |                                                                                       |
|                   | 2.2. Présentation de la lettre de confirmation du respect des règles financières                                                                                              | Tous                                                                                  |
|                   | 2.3. Présentation des contrats de services de 25 k\$ et plus                                                                                                                  |                                                                                       |
|                   | 2.4. Date de la prochaine séance du conseil d'administration — 5 avril 2024 à 9h00                                                                                            |                                                                                       |
| 13 h 10 – 13 h 15 | <b>3. Suivis</b>                                                                                                                                                              |  |
|                   | 3.1 Suivi de la séance du 21 septembre 2023 et de la consultation électronique du 20 octobre 2023                                                                             |                                                                                       |
| 13 h 15 – 14 h 35 | <b>4. Rapport des comités et résolutions liées</b>                                                                                                                            |  |
|                   | 4.1. <b>Comité d'audit</b>                                                                                                                                                    |                                                                                       |
|                   | 4.1.1. Politique concernant la gestion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction — <b>Pour adoption</b>                                     |                                                                                       |
|                   | 4.1.2. Règle de régie interne numéro 1 relative à la gestion financière de Télé-Québec (mise à jour) — <b>Pour adoption</b>                                                   |                                                                                       |
|                   | 4.1.3. Plan financier 2024-2025 à 2028-2029   Consolidation des organismes et des fonds (COF) — <b>Pour adoption</b>                                                          |                                                                                       |
|                   | 4.1.4. Suivi de la gestion des risques et de l'exercice de révision en cours — <b>Pour information</b>                                                                        |                                                                                       |

---

---

---

4.1.5. Suivi - Plan annuel no. 3 - Gestion des risques de corruption et de collusion en matière contractuelle — **Pour information**

**4.2. Comité de gouvernance et d'éthique**

4.2.1. Évaluation du fonctionnement du CA et de ses comités — **Pour information**

4.2.2. Signature des formulaires de déclaration de conflits d'intérêts — **Pour information**

**4.3. Comité des ressources humaines**

4.3.1. Politique ÉDI (Équité, diversité, inclusion) — **Pour adoption**

4.3.2. Profil de compétence et d'expérience pour le poste de président-directeur général de la Société — **Pour adoption**

*\*\*\*Possibilité de huis clos pour le point 4.3.2\*\*\**

---

---

**14 h 35 – 14 h 50**

**PAUSE**

---

---

**14 h 50 – 15 h 50**

**5. Rapport de la direction et résolutions liées**

5.1. Audiences tenues par le CRTC – *Loi sur la diffusion continue en ligne* (C-11) — **Pour information**

5.2. Mise à jour des indicateurs du plan stratégique 2018-2022 (prolongé au 31 mars 2023)

5.3. Revenus publicitaires — Document déposé pour information

5.4. Résultats d'écoute — Document déposé pour information

5.5. Varia

---

---

**15 h 50 – 15 h 55**

**6. Divers**

---

---

**15 h 55 – 16 h 00**

**7. Huis clos**

Tous (sauf

---

---

**16 h 00**

**8. Levée de la séance**



# ORDRE DU JOUR

## Conseil d'administration

Séance du vendredi 5 avril 2024

Salle du conseil d'administration – Siège social de Télé-Québec

9 h 00 – 12 h 00

|                  |                                                                                                                                                   |      |
|------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|
| 9 h 00 – 9 h 05  | <b>1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour</b>                                                                                   |      |
|                  | 1.1. Déclaration de conflits d'intérêts                                                                                                           | Tous |
| 9 h 05 – 9 h 10  | <b>2. Résolutions en bloc</b>                                                                                                                     |      |
|                  | 2.1. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 14 décembre 2023                                                                         |      |
|                  | 2.2. Présentation de la lettre de confirmation du respect des règles financières                                                                  |      |
|                  | 2.3. Présentation des contrats de services de 25 k\$ et plus                                                                                      | Tous |
|                  | 2.4. Contrat de préachat de droits de diffusion et d'exploitation d'une série d'émissions intitulée « Génial! – saison 15 »                       |      |
|                  | 2.5. Date de la prochaine séance du conseil d'administration — 2 juillet 2024 à 9h00                                                              |      |
| 9 h 10 – 9 h 15  | <b>3. Suivis</b>                                                                                                                                  |      |
|                  | 3.1 Suivi de la séance du 14 décembre 2023                                                                                                        |      |
| 9 h 15 – 10 h 35 | <b>4. Rapport des comités et résolutions liées</b>                                                                                                |      |
|                  | <b>4.1 Comité d'audit</b>                                                                                                                         |      |
|                  | 4.1.1. Refonte de la Politique de sécurité de l'information et du Cadre de gestion de la sécurité de l'information — <b>Pour adoption</b>         |      |
|                  | 4.1.2. Budget de fonctionnement 2024-2025 — <b>Pour adoption</b>                                                                                  |      |
|                  | 4.1.3. Exercice de révision de la gestion des risques - <b>Pour information</b>                                                                   |      |
|                  | 4.1.4. Gestion des risques de corruption et de collusion en matière contractuelle (Rapport de surveillance et de revue) - <b>Pour information</b> |      |

---

## 4.2 Comité de gouvernance et d'éthique

- 4.2.1 Résultats - Évaluation du fonctionnement du CA et de ses comités – **Pour adoption**
- 4.2.2 Double authentification sur DiliTrust – **Pour information**

---

## 4.3 Comité des ressources humaines

- 4.3.1. Plan de relève 2024 - **Pour adoption**
- 4.3.2. Sujets d'intérêt - **Pour information**
  - Directive relative aux stages
  - Révision de la chaîne de valeur
  - Négociation des conventions collectives

10 h 35 – 10 h 50

PAUSE

10 h 50 – 11 h 45

## 5. Rapport de la direction et résolutions liées

- 5.1 Contexte budgétaire 2024-2025
- 5.2 Revenus publicitaires — Document déposé pour information
- 5.3 Résultats d'écoute — Document déposé pour information
- 5.4 Varia

11 h 45 – 11 h 55

## 6. Divers

- 6.1 Calendrier des réunions 2024 révisé
- 6.2 Documents à compléter et à signer :
  - Déclaration d'adhésion au Code d'éthique et de déontologie des administrateurs et dirigeants
  - Déclaration annuelle de conflits d'intérêts
  - Fiche de contact

11 h 55 – 12 h 00

## 7. Huis clos

Tous (sauf

12 h 00

## 8. Levée de la séance

---



# ORDRE DU JOUR

Conseil d'administration  
Séance spéciale du mardi 11 juin 2024  
15 h 00 (VIDÉOCONFÉRENCE TEAMS)

|               |                                                                                                            |      |
|---------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|
| 15:00 – 15:05 | 1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour                                                   |      |
| 15:05 – 15:20 | 2. Nomination au poste de vice-président finances et administration et nouvel organigramme – Pour adoption |      |
| 15:20 – 15:25 | 3. Divers                                                                                                  | Tous |
| 15:25 – 15:30 | 4. Huis clos                                                                                               |      |
| 15:30         | 5. Levée de la séance                                                                                      |      |



# ORDRE DU JOUR

Conseil d'administration  
Séance du mardi 2 juillet 2024  
9 h – 12 h

|              |                                                                                                                                                                                                                                              |      |
|--------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|
| 9:00 – 9:05  | <b>1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour</b>                                                                                                                                                                              |      |
|              | 1.1. Déclaration de conflits d'intérêts                                                                                                                                                                                                      | Tous |
| 9:05 – 9:10  | <b>2. Résolutions en bloc</b>                                                                                                                                                                                                                |      |
|              | 2.1. Adoption: <ul style="list-style-type: none"><li>- Procès-verbal - Séance régulière du 5 avril 2024</li><li>- Compte-rendu - Consultation électronique du 6 mai 2024</li><li>- Procès-verbal - Séance spéciale du 11 juin 2024</li></ul> |      |
|              | 2.2. Contrat de préachat de droits de diffusion et d'exploitation d'une série d'émissions intitulée « Épique » (saison 1) - <b>Pour autorisation</b>                                                                                         | Tous |
|              | 2.3. Poste d'administrateur – Les Arts et la Ville – Reconduction de mandat – <b>Pour adoption</b>                                                                                                                                           |      |
|              | 2.4. Présentation de la lettre de confirmation du respect des règles financières                                                                                                                                                             |      |
|              | 2.5. Présentation des contrats de services de 25 k\$ et plus                                                                                                                                                                                 |      |
|              | 2.6. Date de la prochaine séance du conseil d'administration – 27 septembre 2024                                                                                                                                                             |      |
| 9:10 – 9:15  | <b>3. Suivis</b>                                                                                                                                                                                                                             |      |
|              | 3.1 Suivi de la séance régulière du 5 avril 2024, de la consultation électronique du 6 mai 2024 et de la séance spéciale du 11 juin 2024                                                                                                     |      |
| 9:15 – 10:15 | <b>4. Rapport des comités et résolutions liées</b>                                                                                                                                                                                           |      |
|              | 4.1. Comité d'audit                                                                                                                                                                                                                          |      |
|              | 4.1.1. Rapport du Vérificateur général du Québec                                                                                                                                                                                             |      |
|              | 4.1.2. États financiers vérifiés au 31 mars 2024 – <b>Pour adoption</b>                                                                                                                                                                      |      |
|              | 4.1.3. Plan de gestion des risques – Révision 2024 – <b>Pour adoption</b>                                                                                                                                                                    |      |
|              | 4.1.4. Gestion des risques de corruption et collusion en matière contractuelle (Rapport                                                                                                                                                      |      |

---

---

de surveillance et de revue) – **Pour approbation**

4.1.5. Politique sur l'utilisation responsable de l'intelligence artificielle – **Pour adoption**

4.2. Comité de gouvernance et d'éthique

4.2.1. Plan d'action annuel à l'égard des personnes handicapées 2024-2025 – **Pour adoption**

4.2.2. Bilan des actions pour l'année 2023-2024 du Plan d'action de développement durable 2023-2028 - **Pour information**

4.2.3. Mise à jour du profil de compétence et d'expérience des administrateurs – **Pour adoption**

4.3. Comité des ressources humaines

4.3.1. Négociation pour le renouvellement des conventions collectives – **Pour adoption**

---

---

10:15 – 10:25

PAUSE

---

---

10:25 – 11:45

5. Rapport de la direction et résolutions liées

5.1. Rapport annuel 2023-2024 — **Pour adoption**

5.2. Suivi du Plan stratégique 2023-2027 — An 1 — **Pour information**

5.3. Plan de contenus — **Pour adoption**

5.4. Revenus publicitaires — **Document déposé pour information**

5.5. Résultats d'écoute — **Document déposé pour information**

5.6. Varia

---

---

11:45 – 11:50

6. Divers

Tous

---

---

11:50 – 12:00

7. Huis clos

---

---

12:00

8. Levée de la séance



# ORDRE DU JOUR

## Conseil d'administration

Séance du vendredi 27 septembre 2024

Vidéoconférence Teams

9 h – 12 h

|              |                                                                                                                                                                                                                                                                                             |      |
|--------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|
| 9:00 – 9:05  | <b>1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour</b>                                                                                                                                                                                                                             |      |
|              | 1.1. Déclaration de conflits d'intérêts                                                                                                                                                                                                                                                     | Tous |
| 9:05 – 9:10  | <b>2. Résolutions en bloc</b>                                                                                                                                                                                                                                                               |      |
|              | 2.1. Adoption du procès-verbal de la séance du 2 juillet 2024                                                                                                                                                                                                                               |      |
|              | 2.2. Présentation de la lettre de confirmation du respect des règles financières                                                                                                                                                                                                            |      |
|              | 2.3. Présentation des contrats de services de 25 k\$ et plus                                                                                                                                                                                                                                | Tous |
|              | 2.4. Date de la prochaine séance du conseil d'administration — 6 décembre 2024                                                                                                                                                                                                              |      |
| 9:10 – 9:15  | <b>3. Suivis</b>                                                                                                                                                                                                                                                                            |      |
|              | 3.1. Suivi de la séance du 2 juillet 2024                                                                                                                                                                                                                                                   |      |
| 9:15 – 9:45  | <b>4. État de situation – Sinistre du 16 août 2024</b>                                                                                                                                                                                                                                      |      |
| 9:45 – 10:45 | <b>5. Rapport des comités et résolutions liées</b>                                                                                                                                                                                                                                          |      |
|              | <b>5.1 Comité d'audit</b>                                                                                                                                                                                                                                                                   |      |
|              | 5.1.1. Plan triennal d'immobilisations 2024-2027 — <b>Pour adoption</b>                                                                                                                                                                                                                     |      |
|              | 5.1.2. Régime d'emprunts - <b>Pour adoption</b>                                                                                                                                                                                                                                             |      |
|              | 5.1.3. Plan annuel n°4 - Gestion des risques de corruption et collusion en matière contractuelle - <b>Pour adoption</b>                                                                                                                                                                     |      |
|              | 5.1.4. Directive sur les contrats de services non soumis à l'autorisation du dirigeant d'organisme ( <i>Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État</i> (LGCE)) - <b>Pour information</b> |      |

---

## 5.2 Comité de gouvernance et d'éthique

- 5.2.1 Évaluation du fonctionnement du CA et de ses comités – **Pour discussion**
- 5.2.2 Loi 25 - Modernisation du régime de protection des renseignements personnels – Suivi de la mise en œuvre – **Pour information**
- 5.2.3 Suivi - Plan d'action de développement durable 2023-2028 - **Pour information**

---

## 5.3 Comité des ressources humaines

- 5.3.1. Politique de prévention de la violence, du harcèlement psychologique et sexuel ainsi que de l'incivilité au travail (mise à jour) - **Pour adoption**
- 5.3.2. Sujets d'intérêt – **Pour information**
  - 5.3.2.1. Négociation des conventions collectives

10:45 – 11:00

PAUSE

11:00 – 11:45

## 6. Rapport de la direction et résolutions liées

- 6.1 Revenus publicitaires — Document déposé pour information
- 6.2 Résultats d'écoute — Document déposé pour information
- 6.3 Varia

11:45 – 11:50

## 7. Divers

- 7.1 Calendrier 2025

11:50 – 12:00

## 8. Huis clos

Tous (sauf

12:00

## 9. Levée de la séance

---



# ORDRE DU JOUR

## Conseil d'administration

Séance du vendredi 6 décembre 2024

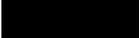
Salle du conseil d'administration – Siège social de la BANQ

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

475, boulevard De Maisonneuve Est

Montréal (Québec) H2L 5C4

9 h 00 – 12 h 00 (Suivi d'un lunch)

|              |                                                                                                                                                                   |                                                                                       |
|--------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|
| 9:00 – 9:05  | <b>1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour</b>                                                                                                   |    |
|              | 1.1. Déclaration de conflits d'intérêts                                                                                                                           | Tous                                                                                  |
| 9:05 – 9:10  | <b>2. Résolutions en bloc</b>                                                                                                                                     |                                                                                       |
|              | 2.1. Adoption du procès-verbal de la séance du 27 septembre 2024                                                                                                  |                                                                                       |
|              | 2.2. Présentation de la lettre de confirmation du respect des règles financières                                                                                  |                                                                                       |
|              | 2.3. Présentation des contrats de services de 25 k\$ et plus                                                                                                      | Tous                                                                                  |
|              | 2.4. Autorisation à conclure un contrat à exécution sur demande découlant d'un processus d'appel d'offres – Service géré de développement numérique et applicatif |                                                                                       |
|              | 2.5. Date de la prochaine séance du conseil d'administration – 28 mars 2025                                                                                       |                                                                                       |
| 9:10 – 9:15  | <b>3. Suivis</b>                                                                                                                                                  |  |
|              | 3.1 Suivi de la séance du 27 septembre 2024                                                                                                                       |                                                                                       |
| 9:15 – 9:45  | <b>4. État de situation – Sinistre du 16 août 2024</b>                                                                                                            |  |
| 9:45 – 10:45 | <b>5. Rapport des comités et résolutions liées</b>                                                                                                                |  |
|              | <b>5.1 Comité d'audit</b>                                                                                                                                         |                                                                                       |
|              | 5.1.1. Plan financier 2025-2026 à 2029-2030   Consolidation des organismes et des fonds (COF) – <b>Pour adoption</b>                                              |                                                                                       |
|              | 5.1.2. Suivi – Gestion des risques - <b>Pour information</b>                                                                                                      |                                                                                       |
|              | 5.1.3. Suivi - Plan annuel n°4 - Gestion des risques de corruption et collusion en matière contractuelle- <b>Pour information</b>                                 |                                                                                       |

|                      |                                                                                                                                   |                        |
|----------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------|
|                      | <b>5.2 Comité de gouvernance et d'éthique</b>                                                                                     |                        |
|                      | 5.2.1 Politique de gestion des documents normatifs – <b>Pour adoption</b>                                                         |                        |
|                      | 5.2.2 Divulgence d'actes répréhensibles et protection contre les représailles - Changements législatifs – <b>Pour information</b> |                        |
|                      | 5.2.3 Évaluation du fonctionnement du CA et de ses comités – <b>Pour information</b>                                              |                        |
|                      | <b>5.3 Comité des ressources humaines</b>                                                                                         |                        |
|                      | 5.3.1. Nomination au poste de Directeur contenu éditorial et social - <b>Pour adoption</b>                                        |                        |
|                      | 5.3.2. Sujets d'intérêt – <b>Pour information</b>                                                                                 |                        |
|                      | 5.3.2.1. Mesures gouvernementales de contrôle des dépenses effectives le 1 <sup>er</sup> novembre 2024                            |                        |
|                      | 5.3.2.2. Négociation des conventions collectives                                                                                  |                        |
| <b>10:45 – 11:00</b> | <b>PAUSE</b>                                                                                                                      |                        |
| <b>11:00 – 11:45</b> | <b>6. Rapport de la direction et résolutions liées</b>                                                                            |                        |
|                      | 6.1 Suivi – Plan stratégique 2023-2027 et impacts du sinistre                                                                     |                        |
|                      | 6.2 Revenus publicitaires — Document déposé pour information                                                                      |                        |
|                      | 6.3 Résultats d'écoute — Document déposé pour information                                                                         |                        |
|                      | 6.4 Varia                                                                                                                         |                        |
| <b>11:45 – 11:50</b> | <b>7. Divers</b>                                                                                                                  |                        |
| <b>11:50 – 12:00</b> | <b>8. Huis clos</b>                                                                                                               | Tous (sauf [redacted]) |
| <b>12:00</b>         | <b>9. Levée de la séance</b>                                                                                                      |                        |



**CONSEIL D'ADMINISTRATION  
SÉANCE DU VENDREDI 4 DÉCEMBRE 2020  
À 9 H (VIDÉOCONFÉRENCE TEAMS)**

**PROCÈS-VERBAL**

Présents :



 agit à titre de secrétaire d'assemblée.

**- Ouverture de la séance**

La séance débute à 9 h 04

**1. Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour de la séance est adopté tel que rédigé.

**1.1 Déclaration de conflits d'intérêt**

Aucun membre ne déclare de conflits d'intérêts relativement aux points présentés à l'ordre du jour.

**2. Résolutions en bloc**

**2.1. Adoption du procès-verbal des séances des 21 et 25 septembre 2020**

Sur proposition dûment appuyée, les procès-verbaux des séances des 21 et 25 septembre 2020 sont adoptés à l'unanimité.

**2.2. Avenant au contrat de préachat de droits de diffusion et d'exploitation d'une série d'émissions intitulée « Cochon dingue (5) »**

**RÉSOLUTION 2255**

**Concernant l'avenant au contrat de préachat de droits de diffusion et d'exploitation d'une série d'émissions intitulée « Cochon dingue (5) » (Ajout de 5 émissions)**

**VU** la recommandation [REDACTED]

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu :

**QUE** la Société de télédiffusion du Québec soit autorisée à conclure avec la maison de production TRIO ORANGE (9640568 CANADA INC.) un amendement au contrat de préachat de droits de diffusion et d'exploitation afin d'augmenter le nombre d'émissions à cinquante-trois (53) émissions originales d'une durée de 24 minutes et 55 secondes chacune, en considération d'un montant total [REDACTED]

**2.3. Contrat un préachat de droits de diffusion et d'exploitation d'un série d'émissions intitulée « Y'a du monde à messe (5) »**

**RÉSOLUTION 2256**

**Concernant un contrat de préachat de droits de diffusion et d'exploitation d'une série d'émissions intitulée « Y'a du monde à messe (5) »**

**VU** la recommandation [REDACTED]

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu :

**QUE** la Société de télédiffusion du Québec soit autorisée à conclure avec la maison de production LES PRODUCTIONS BAZZO BAZZO INC. un contrat de préachat de droits de diffusion et d'exploitation de vingt-sept (27) émissions originales d'une durée d'une heure huit minutes et cinquante-cinq secondes chacune et une (1) émission spéciale d'une durée d'une heure trente-huit minutes et cinquante-cinq secondes, en considération d'un montant total de [REDACTED]

**2.4. Présentation de la lettre de confirmation du respect des règles financières**

Les membres du conseil d'administration ont pris connaissance de la lettre de confirmation du respect des règles financières.

**2.5. Présentation des contrats de service de 25,0 k\$ et plus**

Les membres du conseil ont pris connaissance du document intitulé Fiche d'autorisation de tous les contrats de services de 25,0 k\$ et plus.

## **2.6. Date de la prochaine réunion du conseil d'administration**

La prochaine réunion du conseil d'administration se tiendra le 26 mars 2021 à 9 h.

## **3. Suivis**

### **3.1. Suivi des séances des 21 et 25 septembre 2020**

Les membres prennent acte d'un tableau faisant état des suivis des réunions du conseil d'administration des 21 et 25 septembre 2020.

### **3.2. Suivi de la gestion des risques**

[REDACTED] présente ce point. Deux risques importants sont grandement atténués, [REDACTED]

[REDACTED] la direction a fait appel à la firme [REDACTED] pour revoir l'ensemble des risques de la Société. L'exercice de revue de la gestion des risques aura lieu en début d'année 2021.

## **4. Rapport de la direction**

### **4.1. Déménagement**

[REDACTED] informe les membres des dernières étapes à franchir pour la finalisation du projet de déménagement du siège social dans l'édifice du Pied-du-Courant. L'installation des marquises demeure à compléter.

### **4.2. Suivi de la réorganisation**

L'annonce de la réorganisation a été communiquée aux employés le 5 octobre dernier et a été assez bien accueillie, plus particulièrement par les cadres intermédiaires. Son implémentation s'effectue par phase, afin de permettre la révision de l'ensemble des processus opérationnels.

### **4.3. Impacts Covid-19**

[REDACTED]

[REDACTED]

#### **4.4. Captations**

Les captations d'une dizaine de spectacles des arts de la scène seront diffusées et mises en ligne par la Société. Ces initiatives permettent d'encourager le milieu des arts de la scène durement affecté par la pandémie. Deux captations ont dû être reportées en raison du renforcement des mesures sanitaires applicables dans les régions dans lesquelles elles devaient être tournées.

#### **4.5. Aperçu du contenu hiver-printemps 2021**

[REDACTED] présente aux membres un aperçu des contenus prévus pour diffusion et mise en ligne à l'hiver et au printemps 2021 dont notamment, la compétition de rap francophone animée par Pierre-Yves Lord intitulée « La fin des faibles ».

#### **4.6. Présentation de la plateforme d'écoute en ligne (OTT)**

[REDACTED] présente la plateforme d'écoute en ligne et les faits saillants de ce projet.

[REDACTED]

[REDACTED] et les autres membres du conseil d'administration félicitent [REDACTED] pour sa ténacité dans l'accomplissement de ce projet et lui souhaitent une bonne retraite.

#### **4.7. Revenus publicitaires – document déposé pour information**

Les membres du conseil ont pris connaissance du document intitulé Revenus publicitaires.

[REDACTED]

#### **4.8. Résultats d'écoute – document déposé pour information**

Les membres du conseil ont pris connaissance du document intitulé Performance – Automne 2020.

[REDACTED]

[REDACTED]

### **5. POUR ADOPTION**

#### **5.1. Plan triennal d'immobilisations 2020-2023**

##### **RÉSOLUTION NUMÉRO 2257**

**Concernant l'adoption du Plan triennal d'immobilisations 2020-2023**

**VU** la recommandation [REDACTED]

**VU** la recommandation [REDACTED]

**Sur proposition dûment appuyée, il est unanimement résolu :**

**QUE** soit adopté le Plan triennal d'immobilisations 2020-2023 de la Société de télédiffusion du Québec, dont un exemplaire est porté en annexe à la présente résolution.

## 5.2. Règlement sur l'exercice général des pouvoirs

### RÉSOLUTION NUMÉRO 2258

**Concernant la modification du Règlement sur l'exercice général des pouvoirs de la Société de télédiffusion du Québec**

**VU** la recommandation [REDACTED]

**Sur proposition dûment appuyée, il est unanimement résolu :**

**QUE** soit actualisé le Règlement sur l'exercice général des pouvoirs de la Société de télédiffusion du Québec;

**QUE** soit adopté le Règlement sur l'exercice général des pouvoirs de la Société de télédiffusion du Québec, dont un exemplaire est porté en annexe à la présente résolution.

## 5.3. Règle de régie interne numéro 1

### RÉSOLUTION NUMÉRO 2259

**Concernant la modification de la Règle de régie interne numéro 1 relative à la gestion financière de Télé-Québec**

**VU** la recommandation [REDACTED]

**VU** la recommandation [REDACTED]

**Sur proposition dûment appuyée, il est unanimement résolu :**

**QUE** soit actualisée la Règle de régie interne numéro 1 relative à la gestion financière de la Société de télédiffusion du Québec;

**QUE** soit adoptée la Règle de régie interne numéro 1 relative à la gestion financière de la Société de télédiffusion du Québec, dont un exemplaire est porté en annexe à la présente résolution.

## 5.4. Règle de régie interne numéro 2

### RÉSOLUTION NUMÉRO 2260

**Concernant la modification de la Règle de régie interne numéro 2 relative à l'obtention de biens, de services et de travaux de construction de Télé-Québec**

**VU** la recommandation [REDACTED]

**VU** la recommandation [REDACTED]

**Sur proposition dûment appuyée, il est unanimement résolu :**

**QUE** soit actualisée la Règle de régie interne numéro 2 relative à l'obtention de biens, de services et de travaux de construction de la Société de télédiffusion du Québec;

**QUE** soit adoptée la Règle de régie interne numéro 2 relative à l'obtention de biens, de services et de travaux de construction de la Société de télédiffusion du Québec, dont un exemplaire est porté en annexe à la présente résolution.

#### **5.5. Politique d'approvisionnement écoresponsable**

Les membres adoptent la politique sous réserve que les définitions soient placées avant les objectifs.

##### **RÉSOLUTION NUMÉRO 2261**

###### **Concernant l'adoption de la Politique d'approvisionnement écoresponsable**

**VU** la recommandation [REDACTED]

**Sur proposition dûment appuyée, il est unanimement résolu :**

**QUE** soit adoptée la Politique d'approvisionnement écoresponsable de la Société de télédiffusion du Québec, dont un exemplaire est porté en annexe à la présente résolution.

#### **5.6. Politique sur la formation et le perfectionnement**

##### **RÉSOLUTION NUMÉRO 2262**

###### **Concernant l'adoption de la Politique de formation et de perfectionnement**

**VU** la recommandation [REDACTED]

**VU** la recommandation [REDACTED]

**Sur proposition dûment appuyée, il est unanimement résolu :**

**QUE** soit adoptée la Politique de formation et de perfectionnement de la Société de télédiffusion du Québec, dont un exemplaire est porté en annexe à la présente résolution.

#### **5.7. Politique de déplacement, de représentation et de compte de dépenses des employés**

##### **RÉSOLUTION NUMÉRO 2263**

###### **Concernant l'adoption de la Politique de déplacement, de représentation et de compte de dépenses des employés**

**VU** la recommandation [REDACTED]

VU la recommandation [REDACTED]

**Sur proposition dûment appuyée, il est unanimement résolu :**

**QUE** soit adoptée la Politique sur les dépenses de la Société de télédiffusion du Québec, dont un exemplaire est porté en annexe à la présente résolution.

#### **5.8. Reconduction du Plan de commissions des représentants des ventes**

[REDACTED] indique que le plan de commission est mis à jour afin de tenir compte du taux d'inflation des trois (3) dernières années.

#### **RÉSOLUTION NUMÉRO 2264**

**Concernant la reconduction du Plan de commissions des représentants des ventes**

VU la recommandation [REDACTED]

VU la recommandation [REDACTED]

**Sur proposition dûment appuyée, il est unanimement résolu :**

**QUE** la demande [REDACTED]

#### **5.9. Nomination de la directrice générale Stratégie, recherche et innovation**

[REDACTED] informe les membres du processus de sélection qui a été mis en place pour le recrutement de la directrice générale, Stratégie, recherche et innovation. [REDACTED]

[REDACTED]

## RÉSOLUTION NUMÉRO 2265

Concernant la nomination de [REDACTED] au poste de directrice générale Stratégie, recherche et innovation

VU la recommandation [REDACTED]

VU la recommandation [REDACTED]

Sur proposition dûment appuyée, il est unanimement résolu :

**QUE** soit confirmée l'embauche de [REDACTED] au poste de directrice générale Stratégie, recherche et innovation, selon les conditions en vigueur à Télé-Québec incluant les pouvoirs d'autorisations d'un poste de dirigeant, [REDACTED] (CONDITIONS EN RÉVISION PAR LE CONSEIL DU TRÉSOR);

**QUE** la date d'entrée en fonction de [REDACTED] soit déterminée par la présidente-directrice générale.

### 6. Divers

[REDACTED] informe les membres au sujet d'une émission spéciale de variétés produite par KOTV. L'émission spéciale sera diffusée le 28 décembre par quatre (4) diffuseurs, dont Télé-Québec.

### 7. Huis clos

Les membres du conseil d'administration se retirent à huis clos.

### 8. Levée de la séance

Sur proposition dûment appuyée, la séance est levée à 12 h.

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]



**CONSEIL D'ADMINISTRATION  
SÉANCE DU VENDREDI 26 MARS 2021  
À 9 H (VIDÉOCONFÉRENCE TEAMS)**

**PROCÈS-VERBAL**

Présents :



Absent :

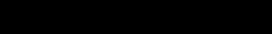


**- Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour**

La séance débute à 9 h 03.

**1.1 Présentation de**



 nouvelle  
membre du conseil d'administration.  se présente aux autres  
membres.

**1.2 Déclaration de conflits d'intérêts**

Aucun membre ne déclare de conflits d'intérêts relativement aux points présentés  
à l'ordre du jour.

**1.3 Discussion informelle**

Les membres échangent informellement.

## **1. Adoption de l'ordre du jour**

Le point 5.3 relatif au plan de gestion des risques et à la politique de gestion des risques en matière de corruption et de collusion est retiré de l'ordre du jour et sera reporté à une séance ultérieure. L'ordre du jour de la séance est adopté avec le retrait du point 5.3.

## **2. Résolutions en bloc**

### **2.1. Adoption du procès-verbal de la séance du 4 décembre 2020**

Sur proposition dûment appuyée, le procès-verbal de la séance du 4 décembre 2020 est unanimement adopté.

### **2.2. Présentation de la lettre de confirmation du respect des règles financières**

Les membres du conseil d'administration ont pris connaissance de la lettre de confirmation du respect des règles financières.

### **2.3. Présentation des contrats de service de 25,0 k\$ et plus**

Les membres du conseil ont pris connaissance du document intitulé « Fiche d'autorisation de tous les contrats de services de 25,0 k\$ et plus ».

### **2.4. Date de la prochaine réunion du conseil d'administration**

La prochaine réunion du conseil d'administration se tiendra le 30 juin 2021 à 9 h.

## **3. Suivis**

### **3.1. Suivi de la séance du 4 décembre 2020**

Les membres prennent acte d'un tableau faisant état des suivis de la réunion du conseil d'administration du 4 décembre 2020.

### **3.2. Suivi de la gestion des risques**

Les risques liés au projet Pied-du-Courant et au projet de plateforme vidéo en ligne (OTT) sont terminés. Un mandat a été octroyé à la firme [REDACTED] pour identifier les risques actuels de l'organisation et établir un nouveau plan de gestion des risques.

## 4. Rapport de la direction

### 4.1. Aménagement du Pied-du-Courant

L'aménagement du Pied-du-Courant est presque complété. [REDACTED]

[REDACTED].  
Un appel d'offres est en cours pour l'approvisionnement de ces équipements.  
Le site de relève devrait être conforme à l'automne.

### 4.2. Réorganisation | Mise à jour

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED] indique que la mise en œuvre de la réorganisation se déroule conformément au plan présenté. Elle ajoute qu'elle constate la valeur ajoutée de la participation de l'ensemble des cadres et des collègues au processus compte tenu de leur fort taux d'adhésion.

### 4.3. Demande de partenariats gouvernementaux

[REDACTED]

[REDACTED]

#### 4.4. Demandes budgétaires 2021-2022

[REDACTED] présente les principales demandes budgétaires formulées pour 2021-2022. [REDACTED]

#### 4.5. Plateforme de diffusion en ligne

[REDACTED]

#### 4.6. Ventes publicitaires de Toronto

[REDACTED]

La *Loi sur les contrats des organismes publics* ne s'applique pas aux contrats qui interviennent entre un organisme public et une personne morale de droit public. [REDACTED]

#### 4.7. Divers

[REDACTED] a confié le dossier de la diversité [REDACTED]  
[REDACTED] Il y a un certain travail à effectuer auprès des producteurs. [REDACTED]

[REDACTED] Des initiatives seront présentées à la séance du conseil d'administration du mois de juin.

Une belle cohésion est constatée au niveau de l'équipe du comité de direction. De plus, la pandémie a favorisé la notoriété de Télé-Québec grâce à des projets spéciaux en jeunesse et en culture. L'organisation a su saisir plusieurs opportunités.

#### 4.8. Revenus publicitaires – document déposé pour information

Les membres du conseil ont pris connaissance du document intitulé Revenus publicitaires.

#### 4.9. Résultats d'écoute – document déposé pour information

Les membres du conseil ont pris connaissance du document intitulé Résultats d'écoute – Hiver 2021.

### 5. POUR ADOPTION

#### 5.1. Budget 2021-2022

Certains changements sont notés dans l'allocation des dépenses vu la réorganisation. [REDACTED]

#### RÉSOLUTION NUMÉRO 2266

**Concernant l'adoption du budget original 2021-2022 de la Société de télédiffusion du Québec**

**VU** la recommandation [REDACTED]

Sur proposition dûment appuyée, il est unanimement résolu :

**QUE** soit adopté le budget original 2021-2022 de la Société de télédiffusion du Québec, dont un exemplaire est porté en annexe à la présente résolution.

#### 5.2. Rapport d'évaluation du conseil d'administration et de ses comités

[REDACTED] rappelle l'importance de l'évaluation du conseil d'administration et de de ses comités.

#### RÉSOLUTION 2267

**Concernant l'évaluation du fonctionnement du conseil d'administration et de ses comités**

**VU** la recommandation [REDACTED]

Il est résolu unanimement :

**QUE** soit adopté le rapport d'évaluation du fonctionnement du conseil d'administration et de ses comités, tel que déposé en séance et joint en annexe de la présente résolution;

**QU'**un sommaire du rapport d'évaluation du fonctionnement du conseil d'administration et de ses comités soit préparé aux fins de publication dans le rapport annuel de la Société;

**QUE** des pistes d'amélioration du fonctionnement du conseil d'administration et de ses comités pour l'année 2021-2022 soient discutées à une séance ultérieure.

### 5.3. Plan et politique de gestion des risques en matière de corruption et de collusion

Ce point est retiré de l'ordre du jour et sera reporté à une séance ultérieure.

### 5.4. Nomination [REDACTED] au comité des ressources humaines

#### RÉSOLUTION 2268

Concernant la nomination de [REDACTED] au comité des ressources humaines du conseil d'administration

Sur proposition dûment appuyée, il est unanimement résolu :

**QUE** [REDACTED] soit nommée membre du comité des ressources humaines.

### 5.5. Modernisation de la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État et maintien de l'article 19 de la Loi constitutive de Télé-Québec

#### RÉSOLUTION 2269

Concernant le maintien de l'exception prévue à l'article 19 de la *Loi sur la Société de télédiffusion du Québec* (la « Loi constitutive ») permettant que le plan stratégique de la Société ne soit pas soumis à l'approbation du gouvernement

**VU** la recommandation [REDACTED];

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu :

**QUE** le conseil d'administration [REDACTED]

## 6. Divers

### 6.1. Conseil d'administration hors-série d'une durée de 3 h en mai 2021 | Présentation du plan de gestion des risques et présentation de [REDACTED] au sujet de l'environnement externe de Télé-Québec



## 7. Huis clos

Les membres du conseil d'administration se retirent à huis clos.

## 8. Levée de la séance

Sur proposition dûment appuyée, la séance est levée à 12 h 30.





**CONSEIL D'ADMINISTRATION  
SÉANCE DU MERCREDI 30 JUIN 2021  
À 9 H (VIDÉOCONFÉRENCE TEAMS)**

**PROCÈS-VERBAL**

Présents :



Invités :



, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

**1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour**

La séance débute à 8 h 36. L'ordre du jour de la séance est adopté tel que déposé.  
 souligne qu'il s'agit de la dernière séance de   
 Elle la remercie pour sa contribution au conseil  
d'administration.

**1.1 Déclaration de conflits d'intérêts**

Les membres ne déclarent aucun conflit d'intérêts relativement aux points à l'ordre du jour.

## **2. Résolutions en bloc**

### **2.1. Adoption du procès-verbal de la séance du 26 mars 2021 et de la séance hors-série du 28 mai 2021**

Sur proposition dûment appuyée, les procès-verbaux de la séance du 26 mars 2021 et de la séance hors-série du 28 mai 2021 sont adoptés à l'unanimité.

### **2.2. Présentation de la lettre de confirmation du respect des règles financières**

Les membres du conseil d'administration ont pris connaissance de la lettre de confirmation du respect des règles financières.

### **2.3. Présentation des contrats de service de 25,0 k\$ et plus**

Les membres du conseil ont pris connaissance du document intitulé « Fiche d'autorisation de tous les contrats de services de 25,0 k\$ et plus ».

### **2.4. Date de la prochaine réunion du conseil d'administration**

La prochaine réunion du conseil d'administration se tiendra le 24 septembre 2021 à 9 h.

## **3. Suivis**

### **3.1. Suivi de la séance du 26 mars 2021 et de la séance hors-série du 28 mai 2021**

Les membres prennent acte d'un tableau faisant état des suivis de la réunion du conseil d'administration du 26 mars 2021 et de la séance hors-série du 28 mai 2021.

### **3.2. Suivi de la gestion des risques**

Le nouveau plan de gestion des risques est en place. Le format d'indicateurs a été présenté et discuté avec les membres du comité d'audit. Tout est au vert quant aux risques identifiés.

## **4. Échange avec la ministre**



## 5. Rapport de la direction

### 5.1. Plan de contenus

[REDACTED] présente le plan de contenus 2021-2022. Il précise que Télé-Québec a prouvé son dynamisme pendant la pandémie et qu'elle poursuit sur cette lancée au niveau des contenus. Le défi identifié consiste à maintenir une cohérence entre les différentes plateformes.

Au niveau des contenus jeunesse, il y a lieu de souligner l'acquisition des séries *Les Schtroumpfs* et *Idéfix et les irréductibles*. On note également les retours suivants : *Passe-Partout*, *Les mutants*, *Alix et les merveilleux*, *Le 422* et *Cochon Dingue*. Une fiction rassembleuse dans laquelle des jeunes de différents milieux sociaux économiques se côtoient, intitulée *Le Pacte*, est en développement. Le projet Mammouth proposera une série de capsules web qui accompagneront les jeunes tout au long de l'année.

Du côté des contenus famille, la nouveauté *Curieux humains* est animée par Marie-Soleil Dion. Il s'agit d'un magazine ludique consacré aux questions entourant l'être humain.

Une imposante programmation culturelle grand public sera présentée dès l'automne, notamment *Charlebois à Ducharme*, *Les ballets jazz de Montréal* et *danse Patrick Watson et Les étés souterrains*.

Une nouvelle émission d'affaires publiques animée par Patrick Lagacé, *Nos années 20*, sera présentée à l'automne. Autre nouveauté présentée en janvier, l'émission *En ligne*, permettra d'en apprendre davantage sur le monde numérique. Cette émission sera animée par Medhi Bousaidan.

Plusieurs documentaires d'observation et documentaires uniques seront également présents à l'antenne et sur les différentes plateformes.

### 5.2. Décret 530-2021 et services TI obligatoires

Le décret 530-2021 a été autorisé le 7 avril 2021. Ce décret détermine les services en ressources informationnelles d'Infrastructures Technologiques Québec que les organismes publics sont tenus d'utiliser afin de faciliter leur transformation numérique.

[REDACTED]

[REDACTED] a présente séance sera ajournée afin qu'une résolution à cet effet soit soumise aux membres pour vote par courriel.

### 5.3. Report du plan stratégique

Le ministère de la Culture et des Communications a informé la Société qu'en raison de la pandémie, l'exercice de la planification stratégique est reporté en 2023 pour tous les organismes publics de son portefeuille ministériel. Entretemps, Télé-Québec pourra revoir certains indicateurs de performance. [REDACTED] indique que Télé-Québec entend travailler en amont sur ces objectifs stratégiques.

### 5.4. Retour au travail

Le télétravail est maintenu pour la période estivale. Pour l'instant, le Conseil du trésor prévoit un retour des employés de l'État dans les bureaux sur une base volontaire dès l'automne. Il faudra attendre les détails afin de connaître le pourcentage d'employés qui pourront être présents en même temps.

Au niveau des mesures prises par Télé-Québec, l'ajout d'un plexiglas amovible est prévu pour les postes de travail. Un ajustement de l'équipement technologique des salles de réunion est en développement. [REDACTED]

### 5.5. Projets partenaires Gouvernement du Québec

[REDACTED]

### 5.6. Mise à jour des indicateurs du plan stratégique

[REDACTED] présente une mise à jour des indicateurs du plan stratégique. [REDACTED]

[REDACTED]

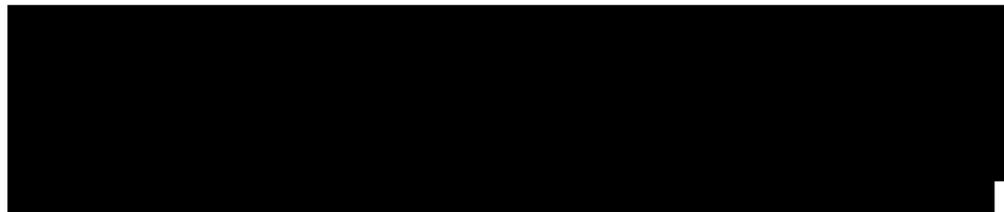


### 5.7. Revenus publicitaires – document déposé pour information

Les membres du conseil ont pris connaissance du document intitulé Revenus publicitaires.

### 5.8. Résultats d'écoute – document déposé pour information

Les membres du conseil ont pris connaissance du document intitulé Résultats d'écoute – Printemps 2021.



## 6. Rapport du Vérificateur général du Québec

 présente le rapport du Vérificateur général du Québec aux membres et les informe de la délivrance d'un rapport de l'auditeur indépendant sans réserve sur les états financiers.

## 7. POUR ADOPTION

### 7.1. États financiers vérifiés au 31 mars 2021

#### RÉSOLUTION NUMÉRO 2271

**Concernant l'adoption des états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2021**

**VU** la recommandation 

Sur proposition dûment appuyée, il est unanimement résolu :

**QUE** le conseil d'administration de la Société de télédiffusion du Québec adopte, sous réserve de l'approbation finale par le Vérificateur général du Québec, adopte les états financiers de la Société pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2021, dont copie est portée en annexe à la présente résolution;



## 7.2. Rapport annuel 2020-2021

### RÉSOLUTION NUMÉRO 2272

#### Concernant le rapport annuel 2020-2021 de la Société de télédiffusion du Québec

VU la recommandation [REDACTED]

Sur proposition dûment appuyée, il est unanimement résolu :

**QUE** soit adopté le rapport annuel 2020-2021 de la Société de télédiffusion du Québec dont un exemplaire est porté en annexe à la présente résolution et que celui-ci soit transmis à la ministre de la Culture et des Communications.

## 7.3. Plan de contenus

### RÉSOLUTION NUMÉRO 2273

#### Concernant l'adoption du Plan de contenus 2021-2022 de la Société de télédiffusion du Québec

VU la recommandation [REDACTED]

Sur proposition dûment appuyée, il est unanimement résolu :

**QUE** soit adopté le Plan de contenus 2021-2022 de la Société de télédiffusion du Québec dont un exemplaire est porté en annexe à la présente résolution.

## 7.4. Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2021-2022

Une reformulation est apportée séance tenante à la demande d'un membre à la page 17 du Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2021-2022.

### RÉSOLUTION NUMÉRO 2274

#### Concernant l'adoption du Plan d'action annuel 2021-2022 à l'égard des personnes handicapées

VU la recommandation [REDACTED]

Sur proposition dûment appuyée, il est unanimement résolu :

**QUE** soit adopté le Plan d'action annuel 2021-2022 à l'égard des personnes handicapées de la Société de télédiffusion du Québec dont copie est jointe en annexe.

### **7.5. Mise à jour du Plan d'action en développement durable 2016-2020**

#### **RÉSOLUTION NUMÉRO 2275**

##### **Concernant la mise à jour du Plan d'action en développement durable 2016-2020 de Télé-Québec pour l'année 2021-2022**

**VU** la recommandation [REDACTED]

Sur proposition dûment appuyée, il est unanimement résolu :

**QUE** soit adoptée la mise à jour pour l'année 2021-2022 du Plan d'action en développement durable 2016-2020 de la Société de télédiffusion du Québec dont copie est jointe en annexe et qu'elle soit transmise au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

### **7.6. Plan et Politique en matière de gestion des risques en matière de corruption et de collusion**

#### **RÉSOLUTION NUMÉRO 2276**

##### **Concernant le Plan et la Politique de gestion des risques en matière de corruption et de collusion**

**VU** la recommandation [REDACTED]

Il est résolu unanimement :

**QUE** soit adoptés le Plan de gestion des risques en matière de corruption et de collusion ainsi que la Politique de gestion des risques en matière de corruption et de collusion de la Société de télédiffusion du Québec dont un exemplaire est porté en annexe à la présente résolution.

### **7.7. Manuel des conditions de travail des cadres**

#### **RÉSOLUTION NUMÉRO 2277**

##### **Concernant l'adoption du Manuel des conditions de travail des cadres**

**VU** la recommandation [REDACTED]

Sur proposition dûment appuyée, il est unanimement résolu :

**QUE** soit adopté le Manuel des conditions de travail des cadres de la Société de télédiffusion du Québec, dont un exemplaire est porté en annexe à la présente résolution.

## 7.8. Politique de télétravail

### RÉSOLUTION NUMÉRO 2278

#### Concernant l'adoption de la Politique de télétravail (conciliation travail et vie personnelle) de la Société de télédiffusion du Québec

VU la recommandation [REDACTED]

VU la recommandation [REDACTED]

Sur proposition dûment appuyée, il est unanimement résolu :

**QUE** soit adoptée la Politique de télétravail (conciliation travail et vie personnelle) de la Société de télédiffusion du Québec, dont un exemplaire est porté en annexe à la présente résolution.

## 7.9. Plan de relève

### RÉSOLUTION NUMÉRO 2279

#### Concernant l'adoption du Plan de relève de la Société de télédiffusion du Québec

VU la recommandation [REDACTED]

VU la recommandation [REDACTED]

Sur proposition dûment appuyée, il est unanimement résolu :

**QUE** soit adopté le Plan de relève de la Société de télédiffusion du Québec, dont un exemplaire est porté en annexe à la présente résolution.

## 8. Divers

### 8.1. Calendrier des réunions | 2022

Le calendrier des réunions pour l'année 2022 est présenté aux membres.

## 9. Huis clos

Les membres du conseil d'administration se retirent à huis clos.

## 10. Ajournement, reprise et levée de la séance

Sur proposition dûment appuyée, la séance est ajournée à 12 h 35.

La séance se poursuit par courriel.

**10.1. Adoption par courriel de la résolution concernant la portée de l'application du décret 530-2021**

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2280**

**Concernant la portée de l'application du décret 530-2021 du Gouvernement du Québec à la Société de télédiffusion du Québec**

**VU** la recommandation [REDACTED]

Sur proposition dûment appuyée, il est unanimement résolu :

**QUE** le conseil d'administration [REDACTED]

La séance est levée le 1<sup>er</sup> juillet à 17 h 35, suite à l'adoption unanime par courriel de la résolution numéro 2280.

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]



**CONSEIL D'ADMINISTRATION SPÉCIAL  
SÉANCE DU LUNDI 19 JUILLET 2021  
À 16 H (VIDÉOCONFÉRENCE TEAMS)**

**PROCÈS-VERBAL**

Présents :

[REDACTED]

Invitée :

[REDACTED]

Absent :

[REDACTED]

[REDACTED], agit à titre de secrétaire d'assemblée.

**1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour**

Le quorum étant constaté, la présidente déclare la séance ouverte à 16 h 04. Sur proposition dûment appuyée, l'ordre du jour est unanimement adopté.

**2. POUR ADOPTION | États financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2021**

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

#### **RÉSOLUTION 2281**

**Concernant l'adoption des états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2021 à la suite d'une modification au rapport du Vérificateur général**

**VU** la recommandation [REDACTED]

Sur proposition dûment appuyée, il est unanimement résolu :

**QUE** le conseil d'administration de la Société de télédiffusion du Québec adopte, sous réserve de l'approbation finale par le Vérificateur général du Québec, les états financiers de la Société pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2021, dont copie est portée en annexe à la présente résolution;

**QUE** le conseil d'administration mandate la présidente du conseil d'administration et le président du comité d'audit pour signer conjointement lesdits états financiers pour et au nom de la Société.

### **3. POUR ADOPTION | Rapport annuel 2020-2021**

Il y a lieu d'adopter le rapport annuel avec la modification aux états financiers. La copie électronique du Rapport annuel sera déposée au ministère de la Culture et des Communications dans les délais.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2282**

**Concernant l'adoption du rapport annuel 2020-2021 de la Société de télédiffusion du Québec à la suite d'une modification au rapport du Vérificateur général du Québec**

**VU** la recommandation [REDACTED]

Sur proposition dûment appuyée, il est unanimement résolu :

**QUE** soit adopté le rapport annuel 2020-2021 de la Société de télédiffusion du Québec et que celui-ci soit transmis à la ministre de la Culture et des Communications.

**4. Divers**

Il n'y a pas de point à cet intitulé.

**5. Huis clos**

Les membres du comité se retirent à huis clos.

**6. Levée de la séance**

Sur proposition dûment appuyée, la séance est levée à 16 h 30.

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]



**CONSEIL D'ADMINISTRATION  
SÉANCE DU VENDREDI 24 SEPTEMBRE 2021  
À 9 H**

**PROCÈS-VERBAL**

Présents : [REDACTED]  
[REDACTED]  
[REDACTED]  
[REDACTED]  
[REDACTED]  
[REDACTED]  
[REDACTED]  
[REDACTED]  
[REDACTED]

Invitées : [REDACTED]  
[REDACTED]  
[REDACTED] [REDACTED] [REDACTED] [REDACTED] [REDACTED]  
[REDACTED]

Absents : [REDACTED]  
[REDACTED]

[REDACTED], agit à titre de secrétaire d'assemblée.

**1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour**

La séance débute à 9 h 05. L'ordre du jour de la séance est adopté tel que rédigé.

**1.1 Présentation des nouveaux membres**

La présidente accueille [REDACTED]  
[REDACTED] à titre de nouvelles membres nommées au conseil d'administration.  
Chacune présente son parcours professionnel.

Une motion de remerciement aux membres ayant récemment quitté le conseil d'administration est demandée par la présidente.

## 1.2 Déclaration de conflits d'intérêts

Les membres ne déclarent aucun conflit d'intérêts relativement aux points à l'ordre du jour.

## 2. Résolutions en bloc

### 2.1. Adoption des procès-verbaux de la séance du 30 juin 2021 et de la séance spéciale du 19 juillet 2021

Sur proposition dûment appuyée, les procès-verbaux de la séance du 30 juin 2021 et de la séance spéciale du 19 juillet 2021 sont adoptés à l'unanimité.

### 2.2. Présentation des contrats de service de 25,0 k\$ et plus

Les membres du conseil ont pris connaissance du document intitulé « Fiche d'autorisation de tous les contrats de services de 25,0 k\$ et plus ».

### 2.3. Présentation de la lettre de confirmation du respect des règles financières

Les membres du conseil d'administration ont pris connaissance de la lettre de confirmation du respect des règles financières.

### 2.4. Date de la prochaine réunion du conseil d'administration

La prochaine réunion du conseil d'administration se tiendra le 10 décembre 2021 à 9 h.

## 3. Suivis

### 3.1. Suivi de la séance du 30 juin 2021 et de la séance spéciale du 19 juillet 2021

Les membres prennent acte d'un tableau faisant état des suivis de la réunion du conseil d'administration du 30 septembre 2021 et de la séance spéciale du 19 juillet 2021.

### 3.2 Suivi de la gestion des risques

[REDACTED]

Le tableau de suivi des indicateurs au 30 juin 2021 sera ajouté dans la documentation disponible sur la plateforme Dilitrust.

#### 4. Rapport de la direction

##### 4.1. Calendrier de retour en présentiel

[Redacted content]

[Redacted content]

##### 4.2. Projets spéciaux [Redacted]

[Redacted content]

##### 4.3. Présentation de l'organigramme

L'organigramme est présenté par [Redacted]

[Redacted content]

[Redacted content]

Au niveau de la direction générale des finances et de l'administration, l'ajout du secteur Financement et administration des productions est à souligner. La direction des ressources matérielles a également été ajoutée sous la responsabilité de cette direction générale.

[Redacted content]



[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

#### **4.8 Présentation de la campagne promotionnelle de l'automne 2021**

[REDACTED] présente la thématique de la campagne promotionnelle de l'automne 2021 ainsi que les offensives spécifiques de la prochaine année.

Télé-Québec s'est approprié le terme « télévorer », qui se définit comme une façon de se gaver de contenus. L'imagerie et l'univers musical développés autour de cette thématique seront déployés au cours des prochains mois.

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

## **5 POUR ADOPTION**

### **5.1 Régime d'emprunts 2021-2022**

#### **RÉSOLUTION NUMÉRO 2284**

Concernant l'institution d'un régime d'emprunts par la Société de télédiffusion du Québec, valide du 1<sup>er</sup> novembre 2021 jusqu'au 31 octobre 2022, lui permettant d'emprunter [REDACTED]

[REDACTED]

**EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU :**

1. [REDACTED]

■ [REDACTED]

[REDACTED]

■ [REDACTED]

[REDACTED]

■ [REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

■ [REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

■ [REDACTED]

[REDACTED]

■ [REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

■ [REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

■ [REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

■ [REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

■ [REDACTED]

■ [REDACTED]

**5.2 Nomination à la présidence du comité de gouvernance et d'éthique et nominations aux divers comités**

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2283**

**Concernant la nomination des membres du conseil d'administration aux comités d'audit, de gouvernance et d'éthique, des ressources humaines et exécutif**

Sur proposition dûment appuyée, il est unanimement résolu :

**QUE** [REDACTED] [REDACTED] [REDACTED] soit désigné président du comité de gouvernance et d'éthique.

**QUE** les comités du conseil d'administration soient composés des membres suivants :

- **Comité d'audit :**  
[REDACTED] [REDACTED] [REDACTED] [REDACTED] [REDACTED] [REDACTED]

- **Comité de gouvernance et d'éthique**  
[REDACTED] [REDACTED] [REDACTED] [REDACTED] [REDACTED]

- **Comité des ressources humaines**  
[REDACTED]  
[REDACTED]

- **Comité exécutif :**

[Redacted]

## 6 Divers

### 6.1 Calendrier des réunions 2022

Le calendrier des réunions pour l'année 2022 modifié est présenté aux membres.

## 7 Huis clos

Les membres du conseil d'administration se retirent à huis clos.

## 8 Ajournement et levée de la séance

Sur proposition dûment appuyée, la séance est ajournée à 12 h 35.

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]



**CONSEIL D'ADMINISTRATION  
SÉANCE DU JEUDI 16 DÉCEMBRE 2021  
À 9 H (Vidéoconférence Teams)**

**PROCÈS-VERBAL**

Présents :



, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

**1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour**

La séance débute à 9 h 05. L'ordre du jour de la séance est adopté tel que rédigé.

**1.1 Déclaration de conflits d'intérêts**

Les membres ne déclarent aucun conflit d'intérêts relativement aux points à l'ordre du jour.

## **2. Résolutions en bloc**

### **2.1. Adoption du procès-verbal de la séance du 24 septembre 2021**

Sur proposition dûment appuyée, le procès-verbal de la séance du 24 septembre 2021 est adopté à l'unanimité.

### **2.2. Présentation de la lettre de confirmation du respect des règles financières**

Les membres du conseil d'administration ont pris connaissance de la lettre de confirmation du respect des règles financières.

### **2.3. Présentation des contrats de service de 25,0 k\$ et plus**

Les membres du conseil ont pris connaissance du document intitulé « Fiche d'autorisation de tous les contrats de services de 25,0 k\$ et plus ».

### **2.4. Date de la prochaine réunion du conseil d'administration**

La prochaine réunion du conseil d'administration se tiendra le jeudi 24 mars 2022 à 9 h.

## **3. Suivis**

### **3.1. Suivi de la séance du 24 septembre 2021**

Les membres prennent acte d'un tableau faisant état des suivis de la réunion du conseil d'administration du 24 septembre 2021.

### **3.2. Suivi des comités**

#### **3.2.1. Comité d'audit**

##### **3.2.1.1. Gestion des risques**

Aucun risque ne présente un statut d'alerte. [REDACTED]

##### **3.2.1.2. Prévisions financières**

Les prévisions financières présentées sont à l'équilibre, il n'y a aucun élément particulier à signaler.

### **3.2.2. Comité Ressources humaines**

#### **3.2.2.1. Portrait de la situation des ressources humaines**

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

### **3.2.3. Comité de gouvernance et d'éthique**

#### **3.2.3.1. Révision du Code d'éthique et de déontologie des administrateurs et des dirigeants**

[REDACTED] informe les membres que le Code d'éthique et de déontologie des administrateurs et des dirigeants fait l'objet d'une mise à jour. Le Code d'éthique et de déontologie actualisé sera présenté aux membres à la prochaine séance du conseil d'administration.

#### **3.2.3.2. Évaluation du CA et de ses comités**

[REDACTED] rappelle aux membres l'importance de participer au sondage annuel sur le fonctionnement du conseil d'administration et de ses comités qui leur sera transmis au courant du mois de décembre.

## **4. Rapport de la direction**

### **4.1. Représentation des ventes au Canada anglais**

[REDACTED]

[REDACTED]

### **4.2. Consultation pré-budgétaire**

[REDACTED] présente le document « Consultation pré-budgétaire ».

### **4.3. Retour progressif en mode hybride**

Un plan de retour au bureau en mode hybride est en place mais la date de son déploiement est inconnue en raison de la nouvelle vague de la pandémie. À l'automne, l'ensemble des cadres sont venus au bureau à raison d'une journée par semaine.

### **4.4. Mise à jour des indicateurs du plan stratégique**

[REDACTED] présente le plan stratégique amendé 2018-2023. Certaines cibles sont ajustées en fonction de l'évolution de l'industrie et de la progression des résultats des années antérieures.

### **4.5. Revenus publicitaires – document déposé pour information**

Les membres du conseil ont pris connaissance du document intitulé Revenus publicitaires.

### **4.6. Résultats d'écoute – document déposé pour information**

Les membres du conseil ont pris connaissance du document intitulé Résultats d'écoute.

[REDACTED]

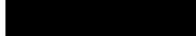


**5. POUR ADOPTION**

**5.1. Plan triennal d'immobilisations 2021-2024**

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2286**

**Concernant l'adoption du Plan triennal d'immobilisations 2021-2024**

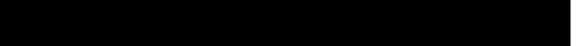
**VU** la recommandation   


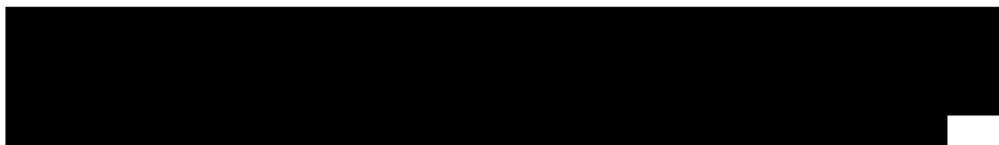
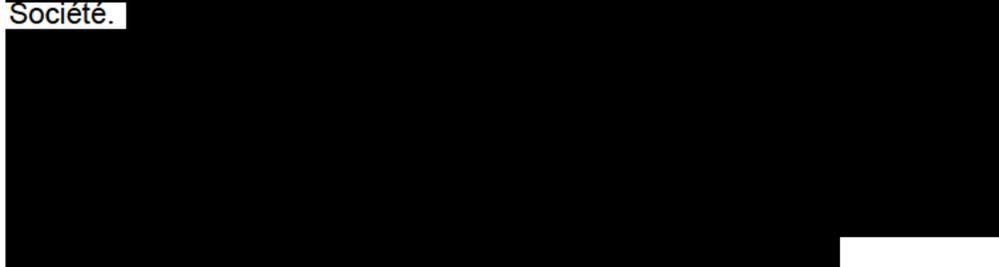
**VU** la recommandation  ;

**Sur proposition dûment appuyée, il est unanimement résolu :**

**QUE** soit adopté le Plan triennal d'immobilisations 2021-2024 de la Société de télédiffusion du Québec, dont un exemplaire est porté en annexe à la présente résolution.

**5.2. Prévisions budgétaires 2022-2027 | Consolidation des organismes et des fonds**

 présente le plan financier 2022-2027 de la Société. 



**RÉSOLUTION NUMÉRO 2287**

**Concernant l'adoption du plan financier 2022-2027 de la Société de télédiffusion du Québec**

**VU** la recommandation [REDACTED]

Sur proposition dûment appuyée, il est unanimement résolu :

**QUE** soit adopté le Plan financier 2022-2027 de la Société de télédiffusion du Québec, dont un exemplaire est porté en annexe à la présente résolution.

**5.3. Plan Stratégique amendé 2018-2023****RÉSOLUTION NUMÉRO 2288**

**Concernant le plan stratégique amendé 2018-2023 de Télé-Québec**

**VU** la recommandation [REDACTED]

Il est unanimement résolu :

**QUE** soit adopté le plan stratégique amendé 2018-2023 de la Société, tel que déposé en séance et joint en annexe à la présente résolution;

**QUE** le plan stratégique amendé 2018-2023 de la Société soit transmis à la ministre de la Culture et des Communications.

**6. Divers**

[REDACTED]

**7. Huis clos**

Les membres du conseil d'administration se retirent à huis clos.

**8. Ajournement et levée de la séance**

Sur proposition dûment appuyée, la séance est ajournée à 12 h 00.

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]



**CONSEIL D'ADMINISTRATION  
SÉANCE DU JEUDI 24 MARS 2022  
À 9 H (Vidéoconférence Teams)**

**PROCÈS-VERBAL**

Présents :



Invités :



 agit à titre de secrétaire d'assemblée.

**1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour**

La séance débute à 9 h.

La présidente du conseil mentionne que l'adoption des résolutions prévues aux points 5.1 à 5.4 inclusivement sera discutée au point 3 de l'ordre du jour.

L'ordre du jour est adopté tel que modifié.

**1.1 Déclaration de conflits d'intérêts**

Les membres ne déclarent aucun conflit d'intérêts relativement aux points à l'ordre du jour.

## 2. Résolutions en bloc

### 2.1. Adoption du procès-verbal de la séance du 16 décembre 2021

Sur proposition dûment appuyée, le procès-verbal de la séance du 16 décembre 2021 est adopté à l'unanimité.

### 2.2. Contrat de préachat de droits de diffusion d'une série d'émissions intitulée « Génial ! (13) »

mentionne que le comité d'audit a pris connaissance du contrat de préachat de « Génial ! (13) ».

recommande l'adoption de la résolution par les membres du conseil d'administration.

En réponse à une question d'un membre du conseil, précise que seules les principales dispositions du contrat de préachat sont remises aux membres pour discussions et approbation. Il est toutefois possible d'obtenir le contrat complet si désiré.

### RÉSOLUTION NUMÉRO 2291

#### Concernant un contrat pour une licence de diffusion et d'exploitation de la série intitulée « Génial ! (13) »

Sur recommandation ;

Sur proposition dûment appuyée, il est unanimement résolu :

La Société de télédiffusion du Québec est autorisée à conclure un contrat pour une licence de diffusion et d'exploitation avec la maison de production Sphère Média Inc. pour la production de (96) émissions d'une durée de 22 minutes et 55 secondes chacune, de la série intitulée *Génial ! (13)* pour un montant total de

### 2.3. Présentation de la lettre de confirmation du respect des règles financières

Les membres du conseil d'administration ont pris connaissance de la lettre de confirmation du respect des règles financières.

### 2.4. Présentation des contrats de service de 25,0 k\$ et plus

Les membres du conseil ont pris connaissance du document intitulé « Fiche d'autorisation de tous les contrats de services de 25,0 k\$ et plus ».

## 2.5 Date de la prochaine réunion du conseil d'administration

La prochaine réunion du conseil d'administration est prévue dans la semaine du 4 juillet 2022. La date exacte sera déterminée dans les prochains jours après consultation des membres du conseil.

## 3. Suivis

### 3.1. Suivi de la séance du 16 décembre 2021

Les membres prennent acte d'un tableau faisant état des suivis de la réunion du conseil d'administration du 16 décembre 2021.

### 3.2. Suivi des comités

Le président du comité [REDACTED] présente le suivi du comité d'audit.

#### 3.2.1 Comité d'audit

##### 3.2.1.1. Prévisions financières

- [REDACTED]
- [REDACTED]
- [REDACTED]
- [REDACTED]
- Le vérificateur général a présenté le plan d'audit pour la prochaine année. Les travaux débuteront dans les prochaines semaines pour terminer en juin 2022.

### 3.2.1.2. Gestion des risques

Le comité d'audit a pris connaissance du tableau de bord de la gestion intégrée des risques.

Faits saillants :

- [REDACTED]
- [REDACTED]
- [REDACTED]

### 3.2.1.3. Budget de fonctionnement 2022-2023

Il est à noter que le budget a été préparé avant le dépôt du budget du gouvernement provincial.

Faits saillants:

- [REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED] recommande l'adoption du budget 2002-2023.

### **3.2.2. Comité de gouvernance et d'éthique**

[REDACTED] présente le suivi du comité de gouvernance et d'éthique.

#### **3.2.2.1. Évaluation du fonctionnement du CA et de ses comités**

[REDACTED]

Notons une amélioration marquée de l'accueil des nouveaux membres, de la présentation et de l'accessibilité des documents pour les séances. Il est à noter qu'il y aurait lieu de rappeler les rôles et responsabilités des membres au conseil et dans les différents comités. Le président du comité mentionne que [REDACTED] membre du comité, a proposé de présenter lors d'une prochaine séance du conseil, à déterminer, un document sur les rôles et les responsabilités d'un membre de conseil d'administration provenant du programme de formation des administrateurs du Collège des administrateurs de société.

[REDACTED] indique que les rencontres individuelles avec chacun des membres du conseil ayant été suspendues à cause de la COVID vont reprendre cette année.

[REDACTED] recommande l'adoption du rapport d'évaluation du fonctionnement du conseil d'administration et de ses comités.

### **3.2.2.2. Code d'éthique et de déontologie des administrateurs et des dirigeants**

Il s'agit principalement d'une actualisation du code d'éthique et de déontologie qui tient compte de la mission, de la vision et des valeurs de Télé-Québec, de l'importance pour les administrateurs et dirigeants d'adopter un comportement professionnel acceptable en tenant compte de l'évolution de la société québécoise. Il faut prévoir les comportements dans l'univers des médias sociaux, les administrateurs doivent avoir un devoir de neutralité et de réserve dans l'utilisation de ces médias sociaux.

Le Code est mis à jour tous les cinq (5) ans. Il pourra être modifié en tout ou en partie lors d'un changement significatif dans les activités de la Société, dans les lois et les règlements pertinents ou lors de l'évolution de l'opinion publique quant aux comportements professionnels acceptables et à la demande de toutes les parties prenantes.

[REDACTED] recommande l'adoption du code d'éthique et de déontologie.

### **3.2.2.3. Politique de confidentialité des sites web**

Le gouvernement du Québec a adopté la loi 25 modernisant les dispositions sur la protection des renseignements personnels. La Loi 25 s'inspire des standards internationaux du Règlement général européen sur la protection des données (RGPD).

Cette loi a un impact important sur nos opérations numériques entre autres. Des modifications sont proposées à la politique de confidentialité des sites Web de Télé-Québec en vue de la protection des renseignements personnels. [REDACTED]

[REDACTED]

Télé-Québec. La Loi 25 prescrit que la Société devra mettre en place des règles de gouvernance, un comité permanent de surveillance et un responsable de la politique. Les sanctions en cas de non-respect de la protection de renseignements personnels sont très significatives.

[REDACTED]

[REDACTED] recommande l'adoption de la politique de confidentialité des sites web au conseil d'administration.

### 3.2.3. Comité des ressources humaines

#### 3.2.3.1. Création des postes de directrice générale des affaires juridiques et secrétaire générale et directrice générale des ressources humaines

[REDACTED] présente le suivi du comité des ressources humaines.

[REDACTED] es fonctions de direction jouent un rôle stratégique dans l'organisation et au sein du comité de direction. Ces changements de titre n'occasionnent aucun coût supplémentaire.

[REDACTED] ans les prochains mois, une analyse des titres à la direction générale sera effectuée.

[REDACTED]

[REDACTED] recommande la création des postes de directrice générale des affaires juridiques et secrétaire générale et de directrice générale des ressources humaines [REDACTED]

#### 4. Rapport de la direction

##### 4.1. Présentation Télé-Québec 2030

[Redacted text block]

[Redacted text block]

Il est précisé aux membres du conseil que le document de présentation sera disponible pour consultation sur DiliTrust.

[Redacted text block]

[Redacted text block]

[Redacted text block]

[Redacted text block]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

#### 4.2. Suivi – réorganisation

[REDACTED] mentionne que la réorganisation a débuté il y a un an. Nous avons procédé à l'analyse de toutes les fonctions. Les rôles et responsabilités sont définis et seront communiqués sous peu. Quelques autres aménagements sont à venir dans les prochaines semaines.

Nous procédons au recrutement de trois postes à la direction générale en collaboration avec des firmes de recrutement. La direction espère pouvoir

comblent rapidement les postes à la direction générale des ventes et à la direction générale juridique. Le poste à la direction générale des technologies, du numérique et des opérations [REDACTED]

#### **4.3. Varia**

Il n'y a rien à cet intitulé.

#### **4.4. Revenus publicitaires – document déposé pour information**

Les membres du conseil ont pris connaissance du document intitulé Revenus publicitaires.

[REDACTED]

#### **4.5. Résultats d'écoute – document déposé pour information**

Les membres du conseil ont pris connaissance du document intitulé Résultats d'écoute.

[REDACTED]

[REDACTED]

## 5. POUR ADOPTION

### 5.1. Budget de fonctionnement 2022-2023

#### RÉSOLUTION NUMÉRO 2293

##### Concernant l'adoption du budget original 2022-2023 de la Société de Télédiffusion du Québec

Vu la recommandation de [REDACTED]

Sur la recommandation [REDACTED]

Sur proposition dûment appuyée, il est unanimement résolu :

**QUE** soit adopté le budget original 2022-2023 de la Société de Télédiffusion du Québec dont un exemplaire est porté en annexe à la présente résolution.

### 5.2. Rapport d'évaluation du fonctionnement du CA et de ses comités

#### RÉSOLUTION NUMÉRO 2295

##### Concernant l'évaluation du fonctionnement du conseil d'administration et de ses comités

Sur la recommandation [REDACTED]

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu unanimement :

**QUE** soit adopté le rapport d'évaluation du fonctionnement du conseil d'administration et de ses comités, tel que déposé en séance et joint en annexe de la présente résolution;

**QU'un** sommaire du rapport d'évaluation du fonctionnement du conseil d'administration et de ses comités soit préparé aux fins de publication dans le rapport annuel de la Société.

### 5.3. Code d'éthique et de déontologie des administrateurs et des dirigeants

#### RÉSOLUTION NUMÉRO 2294

##### Concernant le Code d'éthique et de déontologie des administrateurs et des dirigeants de la Société de télédiffusion du Québec

Sur la recommandation [REDACTED]

Sur proposition dûment appuyée, il est unanimement résolu :

**QUE** soit adopté le Code d'éthique et de déontologie des administrateurs et des dirigeants de Télé-Québec dont un exemplaire est porté en annexe à la présente résolution.

#### **5.4. Politique de confidentialité des sites web**

##### **RÉSOLUTION NUMÉRO 2296**

##### **Concernant la Politique de confidentialité des sites web de Télé-Québec**

Sur la recommandation [REDACTED]

Sur proposition dûment appuyée, il est unanimement résolu :

**QUE** soit adoptée la Politique de confidentialité des sites web de Télé-Québec dont un exemplaire est porté en annexe à la présente résolution.

#### **5.5. Création des postes de directrice générale des affaires juridiques et Secrétaire générale et de directrice générale des ressources humaines**

##### **RÉSOLUTION NUMÉRO 2290**

##### **Concernant la création des postes de Directrice générale Ressources humaines et de Directrice générale Affaires juridiques et secrétaire générale et l'adoption d'un nouvel organigramme**

**VU** la recommandation [REDACTED]

Sur la recommandation [REDACTED]

Sur proposition dûment appuyée, il est unanimement résolu :

**QUE** soit autorisée la création des postes de Directrice générale Ressources humaines et de Directrice générale Affaires juridiques et secrétariat général, [REDACTED] avec les pouvoirs d'autorisation prévus aux règlements de régie interne de la Société;

**QUE** soit adopté l'organigramme de la Société de Télédiffusion du Québec, tel que présenté en annexe à la présente résolution.

#### **5.6. Nomination au poste de directeur général des ressources humaines**

##### **RÉSOLUTION NUMÉRO 2292**

##### **Concernant la nomination de [REDACTED]**

**VU** la recommandation [REDACTED]

Sur la recommandation [REDACTED]

Sur proposition dûment appuyée, il est unanimement résolu :

**QUE** soit confirmée la nomination [REDACTED], selon les conditions en vigueur à Télé-Québec incluant les pouvoirs d'autorisations d'un poste de dirigeant, [REDACTED]

**6. Divers**

Il n'y a rien à cet intitulé.

**7. Huis clos**

Les membres du conseil d'administration se retirent à huis clos.

**8. Ajournement et levée de la séance**

Sur proposition dûment appuyée, la séance est ajournée à 12 h 15.

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]



**CONSEIL D'ADMINISTRATION  
SÉANCE SPÉCIALE DU MARDI 19 AVRIL 2022  
À 17 H 30 (Vidéoconférence Teams)**

**PROCÈS-VERBAL**

Présents :



Absents :



 agit à titre de secrétaire d'assemblée.

**1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour**

La séance débute à 17 h 30.

L'ordre du jour de la séance est adopté tel que rédigé.

**2. Pour adoption**

**2.1. Nomination au poste de directeur général aux affaires juridiques et secrétaire général**

 est invitée à présenter ce point de l'ordre du jour.

 souligne qu'au cours des dernières semaines, en collaboration avec la firme de recrutement de cadres intermédiaires et cadres supérieurs 



[REDACTED]

[REDACTED] a participé à l'entrevue finale.

Un des candidats répond aux attentes et besoins de la direction pour ce poste. [REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

au poste de directeur général affaires juridiques et secrétaire général au conseil d'administration.

#### **RÉSOLUTION NUMÉRO 2298**

**Concernant la nomination [REDACTED]  
au poste de directeur général des affaires juridiques et secrétaire général**

**VU** la recommandation [REDACTED]

**VU** la recommandation [REDACTED]

Sur proposition dûment appuyée, il est unanimement résolu :

**QUE** soit confirmée l'embauche de [REDACTED] au poste de directeur général affaires juridiques et secrétaire général à Télé-Québec incluant les pouvoirs d'autorisations d'un poste de dirigeant, [REDACTED]

#### **2.2. Nouvel organigramme**

[REDACTED] mentionne que dans le cadre du processus de recrutement et à la suite du départ annoncé à la retraite de [REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

En ce qui a trait au nouvel organigramme, cela s'inscrit dans la deuxième phase du plan de réorganisation.

[REDACTED] Le document indique les phases du processus d'analyse de l'organisation ainsi que la clarification des rôles et responsabilités des différents secteurs.

La proposition du nouvel organigramme représente certains des besoins identifiés avec la création d'une *direction Plateforme et expérience numérique* à la direction générale stratégie multiplateforme, recherche et innovation.

[REDACTED] Une *direction de l'administration des contenus*, sous la direction générale des finances et de l'administration, est également créée.

[REDACTED] Les déléguées aux contrats, une administratrice de production et une recherchiste seront transférées sous cette nouvelle direction. Par la suite, au courant de l'automne prochain, le rôle et la gestion des édimestres est à préciser.

Notons que la direction des acquisitions sera abolie, ce rôle sera dévolu à chacune des directions de production.

[REDACTED] prévoit faire l'annonce de ces changements au personnel, le 25 avril prochain.

[REDACTED] Les rôles et les responsabilités de plusieurs postes ont été analysés. C'est pourquoi des ateliers sont prévus en mai avec le personnel pour présenter le cheminement et les décisions de la direction.

## **RÉSOLUTION NUMÉRO 2299**

### **Concernant l'adoption d'un nouvel organigramme**

**VU** la recommandation [REDACTED]

**VU** la recommandation [REDACTED]

Sur proposition dûment appuyée, il est unanimement résolu :

**QUE** soit autorisée la création des postes de Directrice Administration des contenus [REDACTED] de Directrice Plateformes et expérience numérique [REDACTED] et Directrice des ventes, créativité média et marketing [REDACTED] avec les pouvoirs d'autorisation prévus aux règlements de régie interne de la Société;

**QUE** soit adopté l'organigramme de la Société de télédiffusion du Québec, tel que présenté en annexe à la présente résolution.

### 3. Divers

Il n'a rien à cet intitulé.

### 4. Huis clos

Les membres du conseil d'administration se retirent à huis clos.

### 5. Levée de la séance

Sur proposition dûment appuyée, la séance est ajournée à 18 h 05

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]



**CONSEIL D'ADMINISTRATION  
SÉANCE SPÉCIALE DU MARDI 3 MAI 2022  
À 16 H (Vidéoconférence Teams)**

**PROCÈS-VERBAL**

Présents :

[REDACTED]

Absents :

[REDACTED]

[REDACTED], agit à titre de secrétaire d'assemblée.

**1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour**

La séance débute à 16 h

L'ordre du jour de la séance est adopté tel que rédigé.

**2. Pour adoption**

**2.1. Nomination au poste de directeur général des technologies, du numérique et des opérations**

[REDACTED] à présenter ce point de l'ordre du jour.

[REDACTED] mentionne qu'il a participé aux processus de recrutement avec [REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED] au poste de directeur général des technologies, du numérique et des opérations.

[REDACTED]

[REDACTED] au poste de directeur général des technologies, du numérique et des opérations.

### **RÉSOLUTION NUMÉRO 2301**

**Concernant la nomination de [REDACTED] au poste de directeur général des technologies, du numérique et des opérations**

**VU** la recommandation [REDACTED]

**VU** la recommandation [REDACTED]

Sur proposition dûment appuyée, il est unanimement résolu :

**QUE** soit confirmée l'embauche de [REDACTED] au poste de directeur général des technologies, du numérique et des opérations à Télé-Québec incluant les pouvoirs d'autorisations d'un poste de dirigeant, [REDACTED]  
[REDACTED]

### **3. Divers**

Il n'a rien à cet intitulé.

### **4. Huis clos**

Il n'y a pas de huis clos.

**5. Levée de la séance**

Sur proposition dûment appuyée, la séance est ajournée à 16 h 15.

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]



**CONSEIL D'ADMINISTRATION  
SÉANCE DU LUNDI 4 JUILLET 2022  
À 9 H 00 – Salle du Conseil de Télé-Québec**

**PROCÈS-VERBAL**

Présents :



Invité :



 , agit à titre de secrétaire d'assemblée.

**1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour**

La séance débute à 9 h 02.  présente le nouveau secrétaire général aux membres du conseil et lui souhaite la bienvenue.

L'ordre du jour de la séance est par la suite adopté tel que déposé, étant entendu que le point 6.2 relatif au poste d'administrateur au conseil d'administration de l'organisme *Les Arts et la Ville* y est ajouté.

**1.1 Déclaration de conflits d'intérêts**

Les membres ne déclarent aucun conflit d'intérêts relativement aux points à l'ordre du jour.

## **2. Résolutions en bloc**

### **2.1. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 24 mars 2022, des séances spéciales du 19 avril et du 3 mai 2022 et du compte-rendu de la consultation électronique du 5 mai 2022**

Les membres ont eu l'occasion de prendre connaissance des procès-verbaux et du compte-rendu avant la séance.

Sur proposition dûment appuyée, les procès-verbaux de la séance régulière du 24 mars 2022 et de la séance spéciale du 3 mai 2022 sont adoptés à l'unanimité.

Sur proposition dûment appuyée, le procès-verbal de la séance spéciale du 19 avril 2022 est adopté à l'unanimité, étant entendu qu'une modification sera faite à la liste des personnes présentes et qu'une coquille sera corrigée à la section 2.2 de ce procès-verbal.

Les membres adoptent également le compte-rendu de la consultation électronique tenue le 5 mai 2022 et confirment par la même occasion la résolution en ayant découlée.

### **2.2. Présentation de la lettre de confirmation du respect des règles financières**

Les membres ont pris connaissance de la lettre de confirmation du respect des règles financières.

### **2.3. Présentation des contrats de service de 25 k\$ et plus**

Les membres ont pris connaissance du document intitulé « Fiche d'autorisation de tous les contrats de service de 25,0 k\$ et plus ».

En réponse à la question d'un membre, il est précisé que le contrat octroyé à [REDACTED] concerne la gestion documentaire et le calendrier de conservation.

### **2.4. Date de la prochaine réunion du conseil d'administration**

La prochaine réunion du conseil d'administration se tiendra le 23 septembre 2022 à 9 h 00.

### 3. Suivis

#### 3.1. Suivi de la séance du 24 mars 2022, des séances spéciales du 19 avril et du 3 mai 2022 et de la consultation électronique du 5 mai 2022

Les membres prennent acte du tableau faisant état des suivis de la séance régulière du conseil d'administration du 24 mars 2022, des séances spéciales du 19 avril et du 3 mai 2022 et de la consultation électronique du 5 mai 2022.

### 4. Rapport des comités et résolutions liées

#### 4.1. Comité d'audit

##### 4.1.1. Rapport du Vérificateur général du Québec

[REDACTED] présente aux membres le rapport du Vérificateur général du Québec et les informe de la délivrance d'un rapport de l'auditeur indépendant [REDACTED]

Pour le reste, aucune anomalie n'a été signalée.

[REDACTED] le très bon travail de l'équipe des finances de la Société.

##### 4.1.2. États financiers vérifiés au 31 mars 2022 – Pour adoption

[REDACTED] présente les éléments-clés des états financiers vérifiés au 31 mars 2022 et montrant [REDACTED]

Les membres adoptent par la suite la résolution ci-dessous.

#### **RÉSOLUTION NUMÉRO 2302**

##### **Concernant l'adoption des états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2022**

**VU** la recommandation [REDACTED]

Sur proposition dûment appuyée, il est unanimement résolu :

**QUE** le conseil d'administration de la Société de télédiffusion du Québec adopte, sous réserve de l'approbation finale par le Vérificateur général du Québec, les états financiers de la Société pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2022, dont copie est portée en annexe à la présente résolution ;

**QUE** le conseil d'administration mandate la présidente du conseil d'administration et le président du comité d'audit pour signer conjointement lesdits états financiers pour et au nom de la Société.

#### 4.1.3. Suivi de la gestion des risques

Aucun risque ne présente un statut d'alerte.



Un membre souhaite s'assurer d'un suivi relativement à la Loi 25 sur la protection des renseignements personnels. En réponse à cette demande, [REDACTED] indique que cet élément sera considéré afin de déterminer la meilleure façon de le suivre.

#### 4.1.4. Politique de gestion des risques de corruption et de collusion (mise à jour) et Plan annuel no.2 – Pour adoption

[REDACTED] explique que la *Politique de gestion des risques de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle* est mise à jour afin de s'arrimer avec une nouvelle directive du Secrétariat du Conseil du trésor, laquelle prévoit notamment une nouvelle fréquence pour la production du rapport de surveillance et de revue (à tous les 3 ans plutôt qu'à chaque année).

Il rappelle aux membres la démarche ayant conduit à l'adoption en 2021 d'un premier plan annuel de gestion des risques et explique les grandes lignes de la mise à jour effectuée afin de mener au Plan annuel no.2. Essentiellement, pour les fins de ce Plan annuel no.2, les actions prévues au Plan no.1 ont été catégorisées en mode action (nouvelle mesure / action à mettre en place) ou en mode suivi (mesure à maintenir en continu) et un échéancier a été prévu.

Les membres adoptent par la suite la résolution ci-dessous.

#### **RÉSOLUTION NUMÉRO 2303**

**Concernant la Politique de gestion des risques de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle et le Plan annuel no.2**

**VU** la recommandation [REDACTED]

Il est résolu unanimement :

**QUE** soient adoptés la Politique de gestion des risques en matière de corruption et de collusion de la Société de télédiffusion du Québec, de même que le Plan annuel no. 2 en la matière, un exemplaire de chaque document étant porté en annexe à la présente résolution.



**QUE** soit adoptée la mise à jour pour l'année 2022-2023 du Plan d'action en développement durable 2016-2022 de la Société de télédiffusion du Québec dont copie est jointe en annexe et qu'il soit transmis au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

#### **4.2.3. Plan d'action – Loi 25 (Protection des renseignements personnels)**

informe les membres qu'un plan détaillé des actions à entreprendre afin de se conformer aux nouvelles dispositions de la Loi 25 a été présenté au comité de gouvernance et d'éthique du 12 mai 2022 par avocate à la direction générale affaires juridiques, gestion documentaire et secrétariat général.

### **4.3. Comité des ressources humaines**

#### **4.3.1. Politique de conciliation travail et vie personnelle (mise à jour) – Pour adoption**

explique aux membres les modifications faites à la politique, la version antérieure ayant été adoptée en juin 2021.

Essentiellement, la mise à jour vient permettre une plus grande flexibilité dans la répartition des journées de travail effectuées en présence et vient rappeler que le télétravail s'exerce dans le respect du cadre réglementaire applicable.

Un membre demande si un droit à la déconnexion est prévu. indique qu'un tel droit n'existe pas encore au Québec, mais que la Société met en place des mesures visant à favoriser un équilibre malgré l'existence d'échéances liées au secteur d'activités de la Société.

Les membres adoptent par la suite la résolution ci-dessous.

#### **RÉSOLUTION NUMÉRO 2306**

##### **Concernant l'adoption de la Politique de conciliation travail et vie personnelle de la Société de télédiffusion du Québec**

**VU** la recommandation ;

**VU** la recommandation ;

Sur proposition dûment appuyée, il est unanimement résolu :

**QUE** soit adoptée la Politique de conciliation travail et vie personnelle de la Société de télédiffusion du Québec, dont un exemplaire est porté en annexe à la présente résolution.



#### 4.3.4. Plan de relève – Pour adoption

█ explique aux membres les grandes lignes du plan de relève présenté annuellement au comité des ressources humaines par la directrice générale des ressources humaines.

Un membre suggère, pour les plans futurs, que le nombre total d'employés de chaque direction générale soit ajouté au tableau de la page 8 qui indique les départs prévisibles à la retraite.

Les membres adoptent par la suite la résolution ci-dessous.

##### **RÉSOLUTION NUMÉRO 2309**

###### **Concernant l'adoption du Plan de relève de la Société de télédiffusion du Québec**

**VU** la recommandation █ ;

**VU** la recommandation █ ;

Sur proposition dûment appuyée, il est unanimement résolu :

**QUE** soit adopté le Plan de relève de la Société de télédiffusion du Québec, dont un exemplaire est porté en annexe à la présente résolution.

*\*\* Le secrétaire général quitte la séance afin de permettre aux membres de discuter en son absence des sujets prévus aux points 4.3.5 et 4.3.6 ci-dessous. \*\**

#### 4.3.5. Révision du titre d'emploi de directeur(trice) général(e) pour vice-président(e) – Pour adoption

À la suite des échanges à ce sujet, les membres adoptent la résolution ci-dessous :

##### **RÉSOLUTION NUMÉRO 2310**

###### **Concernant la révision du titre d'emploi de directeur(trice) général(e) pour Vice-président(e)**

**VU** la recommandation █ ;

**VU** la recommandation █ ;

**VU** la recommandation █ ;

Sur proposition dûment appuyée, il est unanimement résolu :

**QUE** soit modifié le titre des cadres supérieurs de la Société en utilisant le terme de vice-président plutôt que directeur général, sans que cela ait un impact sur leurs rôles et responsabilités ainsi que sur leur rémunération ;

**QUE** l'organigramme de la Société soit modifié en conséquence.

#### 4.3.6. Relativité salariale – Cadres supérieurs – Pour adoption

À la suite des échanges à ce sujet, les membres adoptent la résolution ci-dessous :

##### RÉSOLUTION NUMÉRO 2311

Concernant la révision de la classification des emplois de cadres supérieurs (Relativité salariale)

VU la recommandation [REDACTED] ;

VU la recommandation [REDACTED] ;

VU la recommandation [REDACTED]

Sur proposition dûment appuyée, il est unanimement résolu :

**QUE** soit adoptée la nouvelle classification des emplois de cadres supérieurs, conformément à la nouvelle classification proposée jointe à la présente résolution ;

**QUE** cette nouvelle classification soit appliquée de manière rétroactive au 1<sup>er</sup> avril 2022.

## 5. Rapport de la direction et résolutions liées

### 5.1. Veille stratégique

[REDACTED] effectue une présentation aux membres à propos de la veille stratégique qu'il réalise sur une base continue.

Il traite d'abord des *Free Ad-Supported Streaming TV* (F.A.S.T.) et de leur importance croissante sur le marché. Il précise que de tels services sont disponibles au Canada, dont *Roku Channel*, *Freevee*, *Plex*, *Samsung TV Plus* et *LG Channels*.

Il fait par la suite état d'éléments et tendances à surveiller à court terme (2023-2025) et à moyen terme (2030-2032).

### 5.2. Plan de contenus – Pour adoption

[REDACTED] Il présente le plan des contenus 2022-2023. Elle explique que l'année de diffusion de septembre 2022 à juin 2023 continuera de faire de la culture et de l'éducation les deux axes stratégiques dominants de la Société, dont les actions prioritaires seront constamment guidées par la volonté de maintenir son leadership en jeunesse, de maximiser son apport à la culture francophone et de renforcer son expertise dans les nouvelles avenues de diffusion.

En ce qui concerne les contenus jeunesse, la Société présentera un mélange de nouveautés (dont les productions originales *L'île de Kilucru*, *On joue avec Biscuit et Cassonade* et *Comme des têtes pas de poule*) et de reconductions (dont *Passe-Partout*, *Dounia*, *Mammoth* et *Génial!*).

La programmation grand public comprendra notamment les fictions *L'air d'aller*, laquelle propose un regard plein d'espoir sur ceux qui vivent avec une maladie chronique, et *Audrey est revenue* de l'auteure et comédienne Florence Longpré. Cette série de 10 épisodes sera offerte pour la première fois gratuitement après une diffusion sur Club Illico.

Des nouveautés s'ajoutent également du côté des magazines (*À boire et à manger* et *Autonome*) et des documentaires (*Chef Oli vire champêtre* et *Janette et filles*).

Une imposante programmation culturelle sera par ailleurs présentée dès l'automne, notamment *Le monde de Michel Tremblay*, *Robert en CharleboisScope* et le retour de *Belle et Bum* pour une 20<sup>e</sup> saison.

Plusieurs autres contenus destinés exclusivement à la plateforme d'écoute en ligne telequebec.tv et aux portails *Coucou*, *Squat*, *Cuisinez!* et *La Fabrique culturelle* viennent compléter l'offre de contenus.

Les membres adoptent par la suite la résolution ci-dessous.

#### **RÉSOLUTION NUMÉRO 2312**

**Concernant l'adoption du Plan de contenus 2022-2023 de la Société de télédiffusion du Québec**

**VU** la recommandation [REDACTED]

Sur proposition dûment appuyée, il est unanimement résolu :

**QUE** soit adopté le Plan de contenus 2022-2023 de la Société de télédiffusion du Québec dont un exemplaire est porté en annexe à la présente résolution.

### **5.3. Rapport annuel 2021-2022 – Pour adoption**

[REDACTED] dépose le rapport annuel 2021-2022 pour adoption.

Les membres adoptent par la suite la résolution ci-dessous, étant entendu que des informations relatives à un membre et contenues au rapport annuel seront amendées.

#### **RÉSOLUTION NUMÉRO 2313**

**Concernant le rapport annuel 2021-2022 de la Société de télédiffusion du Québec**

**VU** la recommandation [REDACTED] ;

Sur proposition dûment appuyée, il est unanimement résolu :

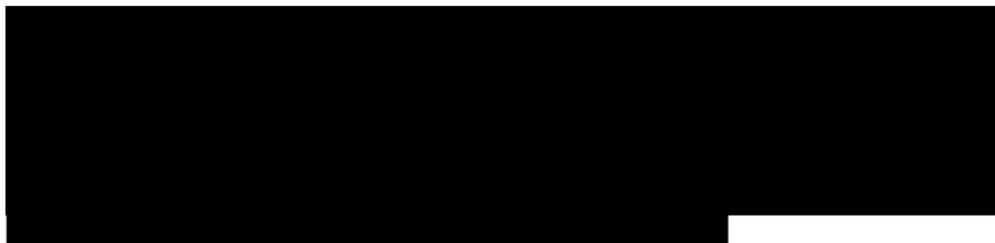
**QUE** soit adopté le rapport annuel 2021-2022 de la Société de télédiffusion du Québec, dont un exemplaire est porté en annexe à la présente résolution, et que celui-ci soit transmis à la ministre de la Culture et des Communications.

#### 5.4. Mise à jour des indicateurs du plan stratégique

Ce point est reporté à la séance du conseil d'administration prévue le 23 septembre 2022.

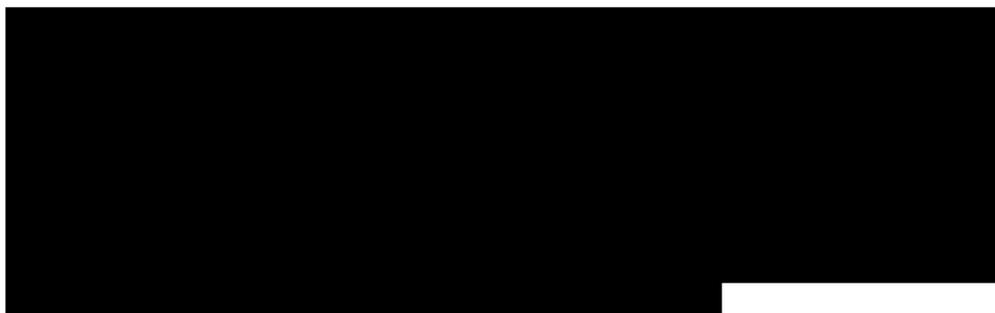
#### 5.5. Revenus publicitaires – Document déposé pour information

Les membres du conseil ont pris connaissance du document intitulé Revenus publicitaires pour le premier trimestre de l'année 2022-2023.



#### 5.6. Résultats d'écoute – Document déposé pour information

Les membres du conseil ont pris connaissance du document intitulé Résultats d'écoute — Printemps 2022.



#### 5.7. Varia

Outre les éléments ci-dessus,



la suite de la présentation faite à la séance du conseil d'administration de mars 2022.

Elle informe les membres du renouvellement des licences de Radio-Canada par le CRTC. Elle souligne à cet égard l'exigence imposée à Radio-Canada, pour l'année de diffusion 2026-2027, de consacrer au moins 15 % du montant qu'elle alloue aux dépenses de programmation indépendante de langue française à des émissions produites par des producteurs autochtones, racisés, qui s'auto-identifient à la communauté LGBTQ2 et des producteurs en situation de handicap ou issus de communautés de langue officielle en situation minoritaire.

Finalement, en ce qui concerne les ressources humaines, elle informe les membres des nombreuses démarches en cours afin de s'adapter à un marché du travail en fort mouvement, notamment les nombreuses actions prises à l'égard de la marque employeur de la Société.

## 6. Divers

### 6.1. Calendrier des réunions 2023

Le calendrier des réunions pour l'année 2023 est présenté aux membres.

### 6.2. Poste d'administrateur – Les Arts et la Ville — Pour adoption

[REDACTED] Cette résolution est exigée par l'organisme.

Les membres adoptent par la suite la résolution ci-dessous.

#### RÉSOLUTION NUMÉRO 2314

Concernant le poste d'administrateur (siège no. 22) au conseil d'administration de *Les Arts et la Ville*

VU la recommandation [REDACTED]

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu :

**QUE** la soumission de la candidature [REDACTED] au poste d'administratrice du conseil d'administration de *Les Arts et la Ville*, dans la catégorie « représentants, spécialistes et intervenants » (siège no 22), [REDACTED] soit ratifiée par la présente résolution.

## 7. Huis clos

Les membres du conseil d'administration se retirent à huis clos.

## 8. Levée de la séance

Sur proposition dûment appuyée, la séance est levée à 12 h 34.

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]



**CONSEIL D'ADMINISTRATION  
SÉANCE DU VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2022  
À 9 H 00 – Salle de formation du 3<sup>e</sup> étage — Siège social de Télé-Québec**

**PROCÈS-VERBAL**

Présents :



[Redacted] agit à titre de secrétaire  
d'assemblée.

**1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour**

La séance débute à 9 h 06. L'ordre du jour de la séance est adopté tel que rédigé.

**1.1 Déclaration de conflits d'intérêts**

Les membres ne déclarent aucun conflit d'intérêts relativement aux points à l'ordre du jour.

**2. Résolutions en bloc**

**2.1. Adoption du procès-verbal de la séance du 4 juillet 2022**

Les membres ont eu l'occasion de prendre connaissance du procès-verbal avant la séance. Le procès-verbal de la séance du 4 juillet 2022 est adopté à l'unanimité.

**2.2. Présentation de la lettre de confirmation du respect des règles financières**



**RÉSOLUTION NUMÉRO 2315****Concernant l'adoption du Plan triennal d'immobilisations — 2022-2025**

VU la recommandation [REDACTED]

VU la recommandation [REDACTED]

Sur proposition dûment appuyée, il est unanimement résolu :

**QUE** soit adopté le Plan triennal d'immobilisations 2022-2025 de la Société de télédiffusion du Québec, dont un exemplaire est porté en annexe à la présente résolution.**4.1.2. Suivi — Stipulations sur immobilisations (chapitre SP 3410)**

[REDACTED]

Il explique aux membres que trois options sont envisagées dans l'opinion, soit :

1. [REDACTED]

[REDACTED]

Il indique aux membres que les démarches se poursuivront à l'égard de la troisième option, sachant que l'avis obtenu et le balisage d'une quarantaine de lois constitutives d'organismes publics ajoutent du poids à l'interprétation donnée par la Société à cette problématique.

[REDACTED]

**4.1.3. Suivi de la gestion des risques**

[REDACTED] présente ce point et explique aux membres que le plan de gestion des risques est un outil dynamique faisant l'objet d'une révision triennale, la prochaine étant prévue à l'automne 2023.

Relativement au tableau de bord pour le premier trimestre de l'année financière 2022-2023 déposé au dossier de la séance, il attire l'attention des membres sur trois risques.

D'abord, à l'égard du risque 1

[REDACTED]

À l'égard du risque 2

[REDACTED]

Quant au risque 6

[REDACTED]

[REDACTED]

#### **4.2. Comité de gouvernance et d'éthique**

[REDACTED] indique que le comité ne s'est pas réuni depuis la dernière séance du conseil d'administration, la prochaine rencontre étant prévue en novembre 2022.

Il mentionne par ailleurs que [REDACTED] membre du comité de gouvernance et d'éthique, fera une présentation aux membres plus tard au cours de cette séance. Cette présentation fait suite à un commentaire formulé par les membres lors du sondage annuel et par lequel ils souhaitaient en connaître davantage quant au rôle des administrateurs, du conseil d'administration et de ses comités.

#### **4.3. Comité des ressources humaines**

##### **4.3.1. Nomination au poste de vice-président des contenus — Pour adoption**

[REDACTED] présente ce point et explique que le processus de sélection a été mené par la firme de recrutement de cadres [REDACTED]

Il indique que le candidat recherché devait posséder une solide expérience de gestion et une expertise en contenus audiovisuels et numériques.



Les membres adoptent par la suite la résolution ci-dessous.

#### **RÉSOLUTION NUMÉRO 2316**

Concernant la nomination de [REDACTED] au poste de vice-présidente des contenus

VU la recommandation [REDACTED]

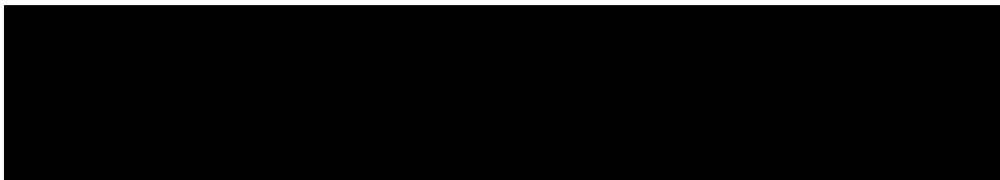
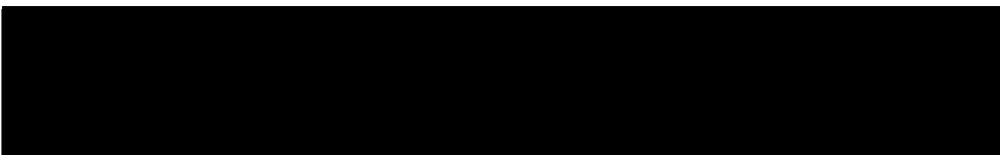
VU la recommandation [REDACTED]

Sur proposition dûment appuyée, il est unanimement résolu :

**QUE** soit confirmée l'embauche de [REDACTED] au poste de vice-présidente des contenus à Télé-Québec incluant les pouvoirs d'autorisations d'un poste de dirigeant [REDACTED]

#### **4.3.2. Politique de conciliation travail et vie personnelle (mise à jour) – Pour adoption**

[REDACTED] présente aux membres les résultats d'un sondage mené auprès des employés relativement au travail en mode hybride. Le sondage, qui constitue une bonne pratique en milieu de travail, a connu une forte participation des employés.



À la recherche du meilleur équilibre possible entre la flexibilité et le maintien d'une bonne cohésion d'équipe et d'un sentiment d'appartenance à l'organisation, la formule d'une journée obligatoire en présence par semaine (le mardi) sera mise en place sous forme de test.

D'autres modifications de concordance sont également proposées à la politique.

Les membres adoptent par la suite la résolution ci-dessous.

#### **RÉSOLUTION NUMÉRO 2317**

**Concernant l'adoption de la Politique de conciliation travail et vie personnelle de la Société de télédiffusion du Québec**

VU la recommandation [REDACTED]

VU la recommandation [REDACTED]

Sur proposition dûment appuyée, il est unanimement résolu :

**QUE** soit adoptée la Politique de conciliation travail et vie personnelle de la Société de télédiffusion du Québec, dont un exemplaire est porté en annexe à la présente résolution.

## **5. Rapport de la direction et résolutions liées**

### **5.1. Retour sur les résultats du sondage — Travail en mode hybride**

Relativement aux résultats du sondage présentés au point 4.3.2 ci-dessus, [REDACTED] précise que la Société réfléchit actuellement à des moyens de reconnaître le travail des employés dont les tâches exigent une présence au bureau en tout temps (ex. : ressources matérielles, mise en ondes, etc.). La proportion d'employés dans une telle situation est estimée à 5 %.

### **5.2. Engagement électoral — Contenus jeunesse**

[REDACTED] fait état des engagements électoraux formulés au cours de l'actuelle campagne électorale provinciale, dont celui de la Coalition Avenir Québec (CAQ) d'injecter 65 M\$ au budget de Télé-Québec au cours d'un prochain mandat, le tout afin de permettre à la Société d'enrichir son contenu jeunesse. Elle souligne qu'il est intéressant que cet enjeu suscite l'intérêt des différents partis politiques à la suite du travail de sensibilisation des dernières années à cet égard.

### **5.3. Nouveaux enjeux de l'industrie — Production et ventes**

[REDACTED]



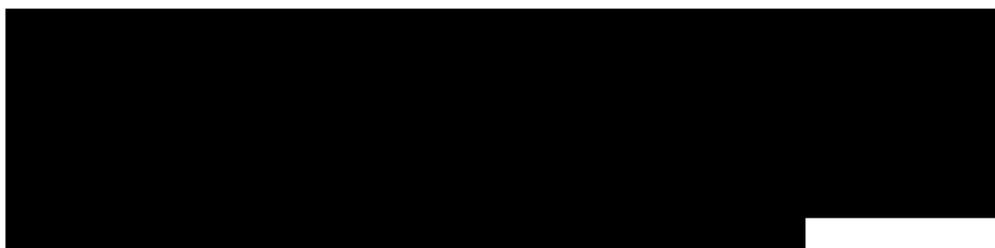
#### **5.4. Revenus publicitaires — document déposé pour information**

Les membres du conseil ont pris connaissance du document à cet égard et visant le second trimestre de l'année 2022-2023.



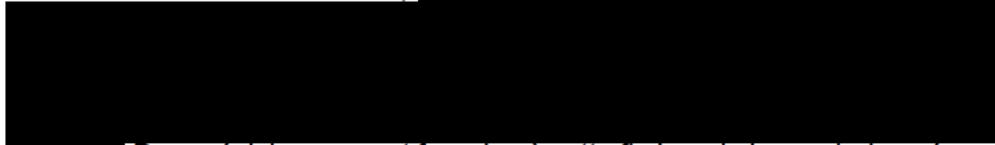
#### **5.5. Résultats d'écoute — document déposé pour information**

Les membres du conseil ont pris connaissance du document présentant les résultats d'écoute pour l'année 2021-2022 et l'été 2022.



#### **5.6. Varia**

Outre les éléments ci-dessus,



Des précisions seront fournies à cette fin lors de la prochaine séance du conseil prévue le 2 décembre 2022.

En réponse à la question d'un membre à savoir si la Société compte faire davantage affaire avec des sociétés de production émergentes, il est indiqué que ceci fait partie des solutions envisagées, mais en s'assurant de toujours

maintenir la qualité des contenus qui contribue à la réputation de Télé-Québec.

## 6. Présentation

### 6.1. Aperçu des rôles et responsabilités du conseil d'administration et de ses comités

[REDACTED]  
fait une présentation aux membres relativement aux rôles et responsabilités des administrateurs, du conseil d'administration et de ses comités.

Les membres apprécient la présentation faite et en remercient [REDACTED]  
[REDACTED]

## 7. Divers

### 7.1. Retour sur le calendrier des réunions 2023 — en présence ou virtuel

Il est confirmé que les séances du conseil d'administration prévues en décembre 2022 et mars 2023 auront lieu en présence, mais qu'il sera possible pour un membre, en cas de besoin, d'assister par vidéoconférence.

En ce qui concerne les prochaines séances des comités du conseil d'administration, il appartiendra au président de chaque comité de déterminer le mode de tenue de ces rencontres.

## 8. Huis clos

Les membres du conseil d'administration se retirent à huis clos.

## 9. Levée de la séance

Sur proposition dûment appuyée, la séance est levée à 12 h 01.

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]



**CONSEIL D'ADMINISTRATION  
SÉANCE DU JEUDI 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE 2022  
À 9 H 00 – Salle de formation du 3<sup>e</sup> étage — Siège social de Télé-Québec**

**PROCÈS-VERBAL**

Présents :



Absents :



[Redacted], préside la séance  
et [Redacted] agit à titre de secrétaire  
d'assemblée.

**1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour**

La séance débute à 9 h 05. L'ordre du jour de la séance est adopté tel que rédigé.

**1.1 Déclaration de conflits d'intérêts**

Les membres ne déclarent aucun conflit d'intérêts relativement aux points à l'ordre du jour.

**2. Résolutions en bloc**

**2.1. Adoption du procès-verbal de la séance du 23 septembre 2022**

Les membres ont eu l'occasion de prendre connaissance du procès-verbal avant la séance. Le procès-verbal de la séance du 23 septembre 2022 est adopté à l'unanimité.

## **2.2. Présentation de la lettre de confirmation du respect des règles financières**

Les membres ont pris connaissance de la lettre de confirmation du respect des règles financières.

## **2.3. Présentation des contrats de service de 25 k\$ et plus**

Les membres ont pris connaissance du document intitulé « Fiche d'autorisation de tous les contrats de service de 25,0 k\$ et plus ».

## **2.4. Date de la prochaine réunion du conseil d'administration**

La prochaine séance régulière du conseil d'administration se tiendra le 31 mars 2023 à compter de 9 h 00.

## **3. Suivis**

### **3.1. Suivi de la séance du 23 septembre 2022**

[REDACTED] présente le tableau de suivi de la séance du 23 septembre 2022. Les membres en prennent acte.

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

## **4. Rapport des comités et résolutions liées**

### **4.1. Comité d'audit**

#### **4.1.1. Plan financier 2023-2028 | COF (Consolidation des organismes et des fonds) – Pour adoption**

[REDACTED] présente le Plan financier 2023-2028 (COF) de la Société.

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

Les membres adoptent par la suite la résolution ci-dessous.

#### **RÉSOLUTION NUMÉRO 2318**

**Concernant l'adoption du Plan financier 2023-2028 | COF**

**VU** la recommandation de [REDACTED] ;

**VU** la recommandation [REDACTED] ;

Sur proposition dûment appuyée, il est unanimement résolu :

**QUE** soit adopté le Plan financier 2023-2028 de la Société de télédiffusion du Québec, dont un exemplaire est porté en annexe à la présente résolution ;

**QUE** si des éléments nouveaux modifient de façon importante le Plan financier 2023-2028 après son adoption, il devra être resoumis à l'approbation du conseil d'administration.

#### **4.1.2. Suivi - Gestion des risques**

[REDACTED] présente ce point et répond aux questions des membres.

Relativement au tableau de bord pour le second trimestre de l'année financière 2022-2023 déposé au dossier de la séance, [REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

**4.1.3. Suivi - Plan annuel n° 2 - Gestion des risques de corruption et de collusion en matière contractuelle**

[REDACTED] fait état du suivi effectué par le secrétaire général, à titre de responsable de l'application des règles contractuelles (RARC), à l'égard du Plan annuel n° 2 de gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle.

[REDACTED]

[REDACTED]

**4.1.4. Suivi — Stipulations sur immobilisations (chapitre SP 3410)**

[REDACTED] informe les membres du conseil des progrès effectués à l'égard de ce dossier plutôt complexe.

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

#### 4.1.5. Régime d'emprunts

[REDACTED]

[REDACTED]

Les membres adoptent par la suite la résolution ci-dessous.

#### RÉSOLUTION NUMÉRO 2319

**CONCERNANT** l'institution d'un régime d'emprunts par la Société de télédiffusion du Québec, valide jusqu'au 31 octobre 2023, lui permettant d'emprunter [REDACTED]

[REDACTED]

#### EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU :

1. [REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

3. [REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

■

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

B)

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

■ [Redacted]

■ [Redacted]

■ [Redacted]

- [REDACTED]
- [REDACTED]
- [REDACTED]

## 4.2. Comité de gouvernance et d'éthique

### 4.2.1. Évaluation annuelle du fonctionnement du CA et de ses comités

[REDACTED] informe les membres que le questionnaire servant à l'évaluation du fonctionnement du conseil d'administration et de ses comités a été revu lors de la séance du 10 novembre 2022 du comité de gouvernance et d'éthique. Il rappelle aux membres l'importance de participer à ce sondage qui leur sera transmis au cours du mois de décembre 2022.

### 4.2.2. Modernisation du régime de protection des renseignements personnels (Loi 25) – Suivi de la mise en œuvre

[REDACTED] énonce les derniers développements à l'égard de la mise en œuvre de la Loi 25 au sein de la Société. Il précise que les exigences ayant pris naissance en septembre 2022 (phase 1 de l'entrée en vigueur des dispositions) ont été rencontrées. Plus précisément et parmi celles-ci, la mise sur pied d'un comité de gestion de l'information et de protection des renseignements personnels et l'implantation d'une procédure en cas d'incident de confidentialité (c'est-à-dire impliquant un renseignement personnel).

Pour la suite, les efforts sont dirigés vers la phase 2 de l'entrée en vigueur des dispositions (en septembre 2023), dont la consignation et la diffusion de règles de gouvernance à l'égard des renseignements personnels.

### 4.2.3. Loi renforçant la gouvernance des sociétés d'État (Loi 19) – Éléments-clés

[REDACTED] informe les membres de la présentation faite par le secrétaire général relativement aux modifications apportées à la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État* par la *Loi renforçant la gouvernance des sociétés d'État*.

Parmi les principaux changements, la nouvelle loi adoptée en juin 2022 vient presque doubler le nombre de sociétés d'État assujetties à la Loi (passant de 24 à 46) et prévoit la rémunération des administrateurs. Les conditions

relatives à cette rémunération seront ultérieurement déterminées par le gouvernement.

#### **4.2.4. Signature des formulaires de déclaration de conflits d'intérêts**

Finalement, [REDACTED] rappelle aux membres l'exigence de compléter et de signer annuellement les formulaires de déclaration de conflits d'intérêts et d'adhésion au *Code de déontologie des administrateurs et dirigeants*. Cette ronde de signatures aura lieu en mars 2023.

#### **4.3. Comité des ressources humaines**

[REDACTED]

### **5. Rapport de la direction et résolutions liées**

#### **5.1. Présentation - Portrait démographique**

[REDACTED]

Cette présentation sera déposée à la rubrique « Documentation » de la plateforme DiliTrust.

#### **5.2. Mise à jour des indicateurs du plan stratégique 2018-2022**

[REDACTED]

Les résultats présentés sont ceux découlant de l'année de diffusion 2021-2022 (de septembre 2021 à août 2022).

#### **5.3. Planification stratégique 2023-2027**

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

Aussi, une séance spéciale du conseil d'administration sera convoquée à l'hiver 2023 et sera consacrée à la présentation d'un projet de Plan stratégique 2023-2027 afin de recueillir les commentaires de l'ensemble des membres.

Il est prévu que le Plan stratégique 2023-2027 soit par la suite adopté à la séance régulière du conseil d'administration prévue le 31 mars 2023.

#### **5.4. Revenus publicitaires — document déposé pour information**

Les membres du conseil ont pris connaissance du document à cet égard et visant le troisième trimestre de l'année 2022-2023.

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

#### **5.5. Résultats d'écoute — document déposé pour information**

Les membres du conseil ont pris connaissance du document présentant les résultats d'écoute pour l'automne 2022.

[REDACTED]

[REDACTED]

## 5.6. Varia

Outre les éléments ci-dessus, [REDACTED]

## 6. Divers

### 6.1. Calendrier des réunions 2023 (mise à jour)

[REDACTED] informent les membres des changements apportés au calendrier des réunions 2023, soit :

- Ajout d'une rencontre du comité des ressources humaines le 26 janvier 2023 (en remplacement du comité initialement prévu le 22 novembre 2022);
- Changement à l'horaire du comité d'audit du 28 mars 2023 (qui débutera à 14h30 au lieu de 10h);
- Changement de date pour la séance du conseil d'administration initialement prévue le 30 juin 2023, qui aura lieu le 4 juillet 2023;
- Ajout d'une séance du comité de gouvernance et d'éthique, fixée au 7 septembre 2023.

\*\* [REDACTED] *quittent la séance.* \*\*

## 7. Huis clos

Les membres du conseil d'administration se retirent à huis clos.

## 8. Levée de la séance

Sur proposition dûment appuyée, la séance est levée à 12 h 20.

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]



**CONSEIL D'ADMINISTRATION  
SÉANCE SPÉCIALE DU JEUDI 26 JANVIER 2023  
À 8 H 30 —VIDÉOCONFÉRENCE TEAMS**

**PROCÈS-VERBAL**

Présents :

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

**1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour**

La séance débute à 8 h 31. L'ordre du jour de la séance est adopté tel que rédigé.

**2. Mise à jour du Plan financier 2023-2028 | COF (Consolidation des organismes et des fonds) — Pour adoption**

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2320**

**Concernant l'adoption d'une version modifiée du Plan financier 2023-2028 de la Société de télédiffusion du Québec**

**VU** la recommandation [REDACTED] ;

**VU** la recommandation [REDACTED] ;

Sur proposition dûment appuyée, il est unanimement résolu :

**QUE** soit adoptée la version modifiée du Plan financier 2023-2028 de la Société de télédiffusion du Québec, dont un exemplaire est porté en annexe à la présente résolution ;

**QUE** si des éléments nouveaux modifient de façon importante cette version modifiée du Plan financier 2023-2028 après son adoption, il devra être resoumis à l'approbation du conseil d'administration.

**3. Huis clos**

Vu l'unique sujet à l'ordre du jour et son contenu, aucun huis clos n'est tenu.

**4. Levée de la séance**

Sur proposition dûment appuyée, la séance est levée à 8 h 43.

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]



**CONSEIL D'ADMINISTRATION  
SÉANCE SPÉCIALE DU MARDI 14 MARS 2023  
À 9 H 30 – Salle de formation du 3<sup>e</sup> étage — Siège social de Télé-Québec**

**PROCÈS-VERBAL**

Présents :

[REDACTED]

Absents :

[REDACTED]

Invités :

[REDACTED]

[REDACTED]

**1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour**

La séance débute à 9 h 35. L'ordre du jour de la séance est adopté tel que rédigé.

[REDACTED]

## 2. Retour sur les demandes de financement additionnel

[REDACTED] présente aux membres les demandes récemment formulées auprès du gouvernement relativement au financement de la Société. Elle répond par ailleurs aux questions des membres à cet égard.

## 3. Retour sur le plan stratégique actuel 2018-2022 (prolongé jusqu'au 31 mars 2023)

[REDACTED]

## 4. Projet de Plan stratégique 2023-2027

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

## 5. Divers

[REDACTED] rappelle aux membres qu'ils recevront au cours des prochains jours le Formulaire de déclaration de conflits d'intérêts et la Déclaration d'adhésion au Code d'éthique et de déontologie des administrateurs et dirigeants.

Conformément au Règlement général sur l'exercice des pouvoirs, ces documents doivent être complétés et signés par les membres d'ici le 31 mars 2023.

\*\* [REDACTED] \*\*

**6. Huis clos**

Les membres du conseil d'administration se retirent à huis clos.

**7. Levée de la séance**

Sur proposition dûment appuyée, la séance est levée à 12 h 28.

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]



**CONSEIL D'ADMINISTRATION  
SÉANCE DU VENDREDI 31 MARS 2023  
À 9 H 00 – Salle de formation du 3<sup>e</sup> étage — Siège social de Télé-Québec**

**PROCÈS-VERBAL**

Présents :

[REDACTED]

Invités :

[REDACTED]

[REDACTED]

**1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour**

La séance débute à 9 h 03. L'ordre du jour est adopté tel que proposé.

[REDACTED]

[REDACTED]

## 1.1 Déclaration de conflits d'intérêts

Les membres ne déclarent aucun conflit d'intérêts relativement aux points à l'ordre du jour.

## 2. Résolutions en bloc

### 2.1. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 1<sup>er</sup> décembre 2022 et des séances spéciales du 26 janvier et 14 mars 2023

Les membres ont eu l'occasion de prendre connaissance des procès-verbaux avant la séance.

Le procès-verbal de la séance régulière du 1<sup>er</sup> décembre 2022 et ceux des séances spéciales du 26 janvier et 14 mars 2023 sont adoptés à l'unanimité.

### 2.2. Présentation de la lettre de confirmation du respect des règles financières

Les membres ont pris connaissance de la lettre de confirmation du respect des règles financières.

### 2.3. Présentation des contrats de services de 25 k\$ et plus

[REDACTED]

### 2.4. Contrat de préachat de droits de diffusion d'une série d'émissions intitulée

[REDACTED]

Les membres adoptent cette résolution :

#### RÉSOLUTION NUMÉRO 2321

Concernant un contrat pour une licence de diffusion et d'exploitation de la série intitulée [REDACTED]

VU la recommandation [REDACTED] ;

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu :

[REDACTED]

### 2.5 Date de la prochaine réunion du conseil d'administration

La prochaine réunion du conseil d'administration est prévue le mardi 4 juillet 2023.

### 3. Suivis

#### 3.1. Suivi de la séance régulière du 1<sup>er</sup> décembre 2022 et de la séance spéciale du 26 janvier 2023

[REDACTED] présente le tableau de suivi de la séance régulière du 1<sup>er</sup> décembre 2022 et de la séance spéciale du 26 janvier 2023. Les membres en prennent acte.

### 4. Rapport des comités et résolutions liées

#### 4.1 Comité d'audit

##### 4.1.1. Budget de fonctionnement 2023-2024 – **Pour adoption**

The table content is completely redacted with black boxes. The structure of the table is partially visible through the redaction, showing a header row followed by several rows of data. The redaction consists of multiple large black rectangular blocks covering the entire content area of the table.

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

Les membres adoptent par la suite la résolution suivante :

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2322**

**Concernant l'adoption du budget original 2023-2024 de la Société de télédiffusion du Québec**

VU la recommandation [REDACTED] ;

VU la recommandation [REDACTED] ;

Sur proposition dûment appuyée, il est unanimement résolu :

**QUE** soit d'adopté le budget original 2023-2024 de la Société de télédiffusion du Québec dont un exemplaire est porté en annexe à la présente résolution.

**4.1.2. Plan annuel n° 3 — Gestion des risques de corruption et de collusion en matière contractuelle — Pour adoption**

[REDACTED]

[REDACTED]

Les membres adoptent par la suite la résolution suivante :

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2323**

**Concernant le Plan annuel no. 3 de gestion des risques de corruption et de collusion en matière contractuelle**

VU la recommandation [REDACTED] ;

Il est résolu unanimement :

**QUE** soit adopté le Plan annuel no. 3 de gestion des risques de corruption et de collusion en matière contractuelle, dont un exemplaire est porté en annexe à la présente résolution.

#### 4.1.3. Stipulations sur immobilisations (chapitre SP 3410) – Pour adoption

[REDACTED]

[REDACTED]

Les membres adoptent par la suite la résolution suivante :

##### RÉSOLUTION NUMÉRO 2324

**Concernant la proposition de modifier la loi constitutive de la Société de télédiffusion du Québec (la « Société ») relativement aux stipulations sur immobilisations (chapitre SP 3410**

**VU** la recommandation [REDACTED] ;

**VU** la recommandation [REDACTED] ;

Sur proposition dûment appuyée, il est unanimement résolu :

**QUE** [REDACTED] ;

**QUE** la modification souhaitée prenne la forme indiquée en annexe à la présente résolution, ou tout autre libellé similaire permettant de résoudre la situation liée au chapitre SP-3410.

#### 4.1.4. Suivi - Gestion des risques

[REDACTED] présente ce point et répond aux questions des membres.

Relativement au tableau de bord pour le troisième trimestre de l'année financière 2022-2023 déposé au dossier de la séance, il attire l'attention des membres sur deux risques parmi ceux énumérés.

[REDACTED]

[Redacted text block]

[Redacted text block]

**4.2. Comité de gouvernance et d'éthique**

**4.2.1. Résultats — Évaluation du fonctionnement du CA et de ses comités**  
— **Pour adoption**

[Redacted text block]

[Redacted text block]

[Redacted text block]

■ [Redacted text block]

■ [Redacted text block]

■ [Redacted text block]

■ [Redacted text block]

[Redacted text block]

[REDACTED]

[REDACTED]

À leur retour à la séance, les membres adoptent la résolution suivante :

#### **RÉSOLUTION NUMÉRO 2325**

##### **Concernant l'évaluation du fonctionnement du conseil d'administration et de ses comités**

**VU** la recommandation [REDACTED] ;

Il est résolu unanimement :

**QUE** soit adopté le rapport d'évaluation du fonctionnement du conseil d'administration et de ses comités, tel que déposé en séance et joint en annexe de la présente résolution;

**QU'**un sommaire du rapport d'évaluation du fonctionnement du conseil d'administration et de ses comités soit préparé aux fins de publication dans le rapport annuel de la Société.

#### **4.2.2. Politique de gestion de l'information et autorisation de signature du calendrier de conservation – Pour adoption**

[REDACTED] présente les grandes lignes de la nouvelle Politique de gestion de l'information dont l'adoption est recommandée aux membres du conseil.

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

Les membres adoptent par la suite les résolutions suivantes :

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2326****Concernant la Politique de gestion de l'information de Télé-Québec**

VU la recommandation [REDACTED];

VU la recommandation [REDACTED];

Sur proposition dûment appuyée, il est unanimement résolu :

**QUE** le conseil d'administration de la Société de télédiffusion du Québec adopte la Politique de gestion de l'information de Télé-Québec, dont copie est portée en annexe à la présente résolution.

**QUE** cette politique remplace la Politique de gestion des documents et des archives de Télé-Québec adoptée par le conseil d'administration le 22 novembre 2013.

\*\*\*\*\*

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2327****Concernant l'autorisation de signature du calendrier de conservation de la Société**

Sur proposition dûment appuyée, il est unanimement résolu :

**QUE** le [REDACTED] soit autorisé à signer le calendrier de conservation et chacune de ses modifications, à soumettre ce calendrier ou cette modification à l'approbation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec et à signer tout versement d'archives à Bibliothèque et Archives nationales du Québec pour et au nom de Télé-Québec.

**4.2.3. Loi renforçant la gouvernance des sociétés d'État – Rémunération des administrateurs**

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

#### 4.2.4. Modernisation du régime de protection des renseignements personnels (Loi 25) – Suivi de la mise en œuvre

[REDACTED] énonce les derniers développements à l'égard de la mise en œuvre de la Loi 25 au sein de la Société et répond aux questions des membres à cet effet.

[REDACTED]

[REDACTED]

#### 4.3. Comité des ressources humaines

##### 4.3.1. Mise à jour – Profil de compétence et d'expérience pour le poste de président-directeur général de la Société de télédiffusion du Québec

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

#### 5. Rapport de la direction et résolutions liées

##### 5.1. Plan stratégique 2023-2027 - [Pour adoption](#)

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED] Sous cette réserve, les membres adoptent par la suite la résolution suivante :

**Résolution NUMÉRO 2328**

**Concernant le plan stratégique 2023-2027 de Télé-Québec**

**VU** la recommandation [REDACTED] ;

Il est unanimement résolu :

**QUE** soit adopté le plan stratégique 2023-2027 de la Société et joint en annexe à la présente résolution;

**QUE** le plan stratégique 2023-2027 de la Société soit transmis au ministre de la Culture et des Communications.

**5.2. Plan de transformation numérique**

[REDACTED]



### 5.3. État de la situation des adultes 25-54 ans



### 5.4. Revenus publicitaires – document déposé pour information

Les membres du conseil ont pris connaissance du document à cet égard et visant le quatrième trimestre de l'année 2022-2023.

 en trace les grandes lignes et constats et répond aux questions des membres à cet égard.



### 5.5. Résultats d'écoute – document déposé pour information

Les membres du conseil ont pris connaissance du document présentant les résultats d'écoute pour l'hiver 2023.



### 5.6. Varia



## 6. Divers

Il n'y a rien à cet intitulé.



**7. Huis clos**

Les membres du conseil d'administration se retirent à huis clos.

**8. Levée de la séance**

Sur proposition dûment appuyée, la séance est ajournée à 13 h 27.

[Redacted signature]

[Redacted signature]

[Redacted signature]

[Redacted signature]



**CONSEIL D'ADMINISTRATION  
SÉANCE DU MARDI 4 JUILLET 2023  
À 9 H 00 – Salle de formation du 3<sup>e</sup> étage — Siège social de Télé-Québec**

## **PROCÈS-VERBAL**

Présents :



Invitée :



### **1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour**

La séance débute à 9 h 03. L'ordre du jour est adopté tel que proposé.

La présidente du conseil avise les membres que l'ordre du jour est chargé et qu'il est possible que la séance prenne fin après midi.

#### **1.1 Déclaration de conflits d'intérêts**

Les membres ne déclarent aucun conflit d'intérêts relativement aux points à l'ordre du jour.

### **2. Résolutions en bloc**

#### **2.1. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 31 mars 2023 et du compte-rendu de la consultation électronique du 2 mai 2023**

Les membres ont eu l'occasion de prendre connaissance du procès-verbal et du compte-rendu avant la séance.

Le procès-verbal de la séance régulière du 31 mars 2023 et le compte-rendu de la consultation électronique du 2 mai 2023 sont adoptés à l'unanimité, comme rédigés.

## **2.2. Présentation de la lettre de confirmation du respect des règles financières**

Les membres ont pris connaissance de la lettre de confirmation du respect des règles financières.

## **2.3. Présentation des contrats de service de 25 k\$ et plus**

Les membres ont pris connaissance du document intitulé « Fiche d'autorisation de tous les contrats de service de 25,0 k\$ et plus ».

## **2.4. Date de la prochaine réunion du conseil d'administration**

La prochaine réunion du conseil d'administration est prévue le vendredi 22 septembre 2023 à 9h00.

À l'heure actuelle, seule une séance régulière est prévue ce jour-là.

## **3. Suivis**

### **3.1. Suivi de la séance du 31 mars 2023 et de la consultation électronique du 2 mai 2023**

[REDACTED] présente le tableau de suivi de la séance régulière du 31 mars 2023 et de la consultation électronique du 2 mai 2023. Les membres en prennent acte.

## **4. Rapport des comités et résolutions liées**

### **4.1 Comité d'audit**

#### **4.1.1. Rapport du Vérificateur général du Québec**

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]



#### 4.1.2. États financiers vérifiés au 31 mars 2023 – Pour adoption



Les membres adoptent par la suite la résolution suivante :

##### **RÉSOLUTION NUMÉRO 2331**

##### **Concernant l'adoption des états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2023**

**VU** la recommandation  ;

Il est unanimement résolu :

**QUE** le conseil d'administration de la Société de télédiffusion du Québec adopte, sous réserve de l'approbation finale par le Vérificateur général du Québec, les états financiers de la Société pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2023, dont copie est portée en annexe à la présente résolution ;

**QUE** le conseil d'administration mandate la présidente du conseil d'administration et le président du comité d'audit pour signer conjointement lesdits états financiers pour et au nom de la Société.

#### 4.1.3. Règle de régie interne no.1 relative à la gestion financière de Télé-Québec (mise à jour) – Pour adoption



Ces modifications ont également été revues par le comité de gouvernance et d'éthique lors de sa séance du 11 mai 2023.



Les membres adoptent par la suite la résolution suivante :

##### **RÉSOLUTION NUMÉRO 2332**

**Concernant la modification de la Règle de régie interne numéro 1 relative à la gestion financière de Télé-Québec**

**VU** la recommandation [redacted] ;

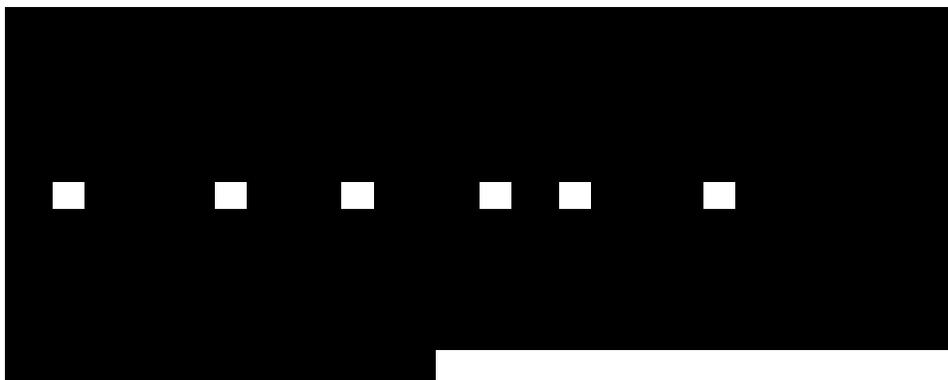
**VU** la recommandation [redacted]

Il est unanimement résolu :

**QUE** soit adoptée la version modifiée de la Règle de régie interne numéro 1 relative à la gestion financière de Télé-Québec, dont un exemplaire est porté en annexe à la présente résolution

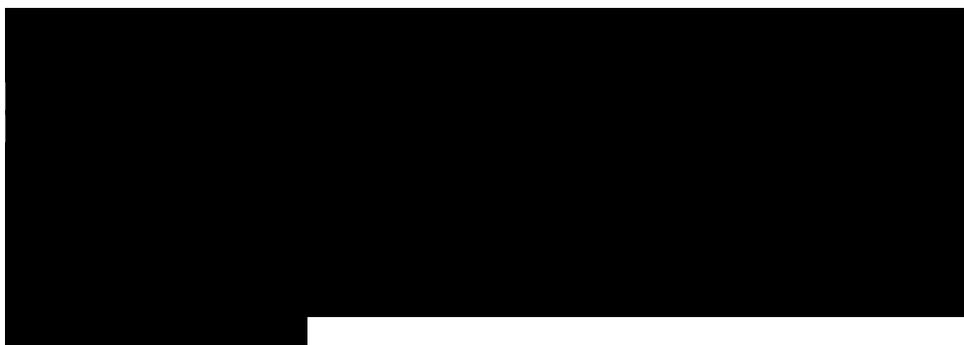
#### 4.1.4. Suivi — Gestion des risques





## 4.2. Comité de gouvernance et d'éthique

### 4.2.1 Plan d'action annuel à l'égard des personnes handicapées 2023-2024 — Pour adoption



Les membres adoptent par la suite la résolution suivante :

#### RÉSOLUTION NUMÉRO 2333

**Concernant l'adoption du Plan d'action annuel 2023-2024 à l'égard des personnes handicapées (Plan d'accessibilité)**

VU la recommandation 

Il est unanimement résolu :

**QUE** soit adopté le Plan d'action annuel 2023-2024 à l'égard des personnes handicapées de la Société de télédiffusion du Québec dont copie est jointe en annexe.

#### 4.2.2 Règlement général sur l'exercice des pouvoirs (mise à jour) – Pour adoption

[REDACTED]

[REDACTED]

■ [REDACTED]

■ [REDACTED]

■ [REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

#### RÉSOLUTION NUMÉRO 2334

**Concernant la modification du Règlement sur l'exercice général des pouvoirs de la Société de télédiffusion du Québec**

**VU** la recommandation [REDACTED]

Il est unanimement résolu :

**QUE** soit adoptée la version modifiée du Règlement sur l'exercice général des pouvoirs de la Société de télédiffusion du Québec, dont un exemplaire est porté en annexe à la présente résolution

#### 4.2.3 Plan d'action de développement durable 2023-2028 — Pour information

[REDACTED]

Il est maintenant demandé aux organismes publics assujettis, dont la Société, de voir à la production de leur propre plan de développement durable 2023-2028, selon des instructions précises et un gabarit uniformisé qui rappelle celui utilisé pour le récent exercice de planification stratégique.

[Redacted text block]

**4.2.4 Modernisation du régime de protection des renseignements personnels (Loi 25) — Suivi de la mise en œuvre — [Pour information](#)**

[Redacted text block]

**4.3 Comité des ressources humaines**

**4.3.1 Reconduction du Plan de commissions — Équipe des ventes — [Pour adoption](#)**

[Redacted text block]

[Redacted text block]

[Redacted text block]

[REDACTED]

Les membres adoptent par la suite la résolution suivante :

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2335**

**Concernant la reconduction du Plan de commissions de l'équipe des ventes**

VU la recommandation [REDACTED] ;

VU la recommandation [REDACTED] ;

Il est unanimement résolu :

**QUE la** [REDACTED]

**4.3.2 Plan de relève – Pour adoption**

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

Ils adoptent par la suite la résolution suivante :

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2336**

**Concernant l'adoption du Plan de relève de la Société de télédiffusion du Québec**

VU la recommandation [REDACTED]

VU la recommandation [REDACTED]

Il est unanimement résolu :

**QUE** soit adopté le Plan de relève 2023 de la Société de télédiffusion du Québec, dont un exemplaire est porté en annexe à la présente résolution.

**4.3.3 Création d'un poste de directeur de l'innovation technologique —Pour adoption**

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

Les membres adoptent par la suite la résolution suivante :

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2337**

Il est unanimement résolu :

**QUE** soit autorisée la création du poste de directeur de l'innovation technologique, [REDACTED]

**QUE** soit adopté l'organigramme de la Société de télédiffusion du Québec, tel que présenté en annexe à la présente résolution.

**4.3.4 Modification du poste de directeur des ressources humaines pour chef de service ressources humaines – Pour adoption**

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

Les membres adoptent par la suite la résolution suivante :

**RÉSOLUTION NUMÉRO XXXX**

**Concernant la modification du poste de directeur des ressources humaines pour chef de service ressources humaines**

**VU** la recommandation [REDACTED] ;

**VU** la recommandation [REDACTED]

Il est unanimement résolu :

**QUE** soit autorisée la création du poste de chef de service des ressources humaines,

**QUE** soit adopté l'organigramme de la Société de télédiffusion du Québec, tel que présenté en annexe à la présente résolution.

**4.3.5 Changement à la vice-présidence des contenus – Pour information**

[Redacted text block]

[Redacted text block]

**5. Rapport de la direction et résolutions liées**

**5.1. Plan de contenus —Pour adoption**

[Redacted text block]

  
  
**RÉSOLUTION NUMÉRO 2339**

**Concernant l'adoption du Plan de contenus 2023-2024 de la Société de télédiffusion du Québec**

VU la recommandation 

Il est unanimement résolu :

**QUE** soit adopté le Plan de contenus 2023-2024 de la Société de télédiffusion du Québec dont un exemplaire est porté en annexe à la présente résolution.

**5.2. Rapport annuel 2022-2023 — Pour adoption**

 dépose le rapport annuel 2022-2023 auprès du conseil.

Les membres adoptent par la suite la résolution suivante :

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2340**

**Concernant le rapport annuel 2022-2023 de la Société de télédiffusion du Québec**

VU la recommandation 

Il est unanimement résolu :

**QUE** soit adopté le rapport annuel 2022-2023 de la Société de télédiffusion du Québec, dont un exemplaire est porté en annexe à la présente résolution, et que celui-ci soit transmis au ministre de la Culture et des Communications.

**5.3. Revenus publicitaires — document déposé pour information**  
  
  


#### 5.4. Résultats d'écoute — document déposé pour information

[REDACTED]

[REDACTED]

#### 5.5. Varia

[REDACTED]

Elle les informe également qu'il est fortement envisagé que le nombre de jour(s) minimum où la présence des employés est requise soit porté à 2, et ce, dès l'automne.

[REDACTED]

[REDACTED]

### 6. Divers

#### 6.1. Calendrier des réunions 2024

Les membres sont informés du dépôt du calendrier des réunions pour l'année 2024.

[REDACTED]

### 7. Huis clos

Les membres du conseil d'administration se retirent à huis clos.

**8. Levée de la séance**

La séance est levée à 12 h 35.

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]



**CONSEIL D'ADMINISTRATION  
SÉANCE DU JEUDI 21 SEPTEMBRE 2023  
À 9 H 00 – Salle de formation du 3<sup>e</sup> étage — Siège social de Télé-Québec**

**PROCÈS-VERBAL**

Présents :

[REDACTED]

Invités :

[REDACTED]

[REDACTED]

**1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour**

La séance débute à 9 h 02. L'ordre du jour de la séance est adopté tel que rédigé.

**1.1 Déclaration de conflits d'intérêts**

Les membres ne déclarent aucun conflit d'intérêts relativement aux points à l'ordre du jour.

## 2. Résolutions en bloc

### 2.1. Adoption du procès-verbal de la séance du 4 juillet 2023

Les membres ont eu l'occasion de prendre connaissance du procès-verbal avant la séance. Le procès-verbal de la séance du 4 juillet 2023 est adopté à l'unanimité, comme déposé.

### 2.2. Contrat pour une licence de diffusion et d'exploitation de la série intitulée « La langue dans ma poche »

Les membres ont eu l'occasion de prendre connaissance de l'exposé relatif au contrat envisagé, de la fiche descriptive relative aux saisons 1 et 2 du jeu télévisé *La langue dans ma poche* et des principales modalités du contrat à conclure.

Les membres adoptent cette résolution :

#### RÉSOLUTION NUMÉRO 2341

##### Concernant un contrat pour une licence de diffusion et d'exploitation de la série intitulée « La langue dans ma poche »

VU la recommandation [REDACTED]

Il est unanimement résolu :

QUE la Société de télédiffusion du Québec soit autorisée à conclure un contrat pour une licence de diffusion et d'exploitation [REDACTED]

### 2.3. Présentation de la lettre de confirmation du respect des règles financières

Les membres ont pris connaissance de la lettre de confirmation du respect des règles financières.

### 2.4. Présentation des contrats de service de 25 k\$ et plus

Les membres ont pris connaissance du document intitulé « Fiche d'autorisation de tous les contrats de service de 25,0 k\$ et plus ».

### 2.5. Date de la prochaine réunion du conseil d'administration

La prochaine réunion du conseil d'administration se tiendra le 14 décembre 2023 à compter de 13 h 00. [REDACTED]

### 3. Suivis

#### 3.1. Suivi de la séance du 4 juillet 2023

[REDACTED] présente le tableau de suivi de la séance du 4 juillet 2023. Les membres en prennent acte.

### 4. Rapport des comités et résolutions liées

#### 4.1. Comité d'audit

##### 4.1.1. Plan triennal d'immobilisations 2023-2026 — Pour adoption

[REDACTED] présente le Plan triennal d'immobilisations 2023-2026, lequel a été présenté aux membres du comité d'audit lors de sa séance du 19 septembre 2023.

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

Les membres adoptent par la suite la résolution ci-dessous.

#### RÉSOLUTION NUMÉRO 2342

Concernant l'adoption du Plan triennal d'immobilisations 2023-2026

VU la recommandation [REDACTED]

VU la recommandation [REDACTED]

Il est unanimement résolu :

**QUE** soit adopté le Plan triennal d'immobilisations 2023-2026 de la Société de télédiffusion du Québec, dont un exemplaire est porté en annexe à la présente résolution.

#### 4.1.2. Politique de divulgation financière (mise à jour) — Pour adoption

[REDACTED] Les membres adoptent par la suite la résolution ci-dessous.

##### RÉSOLUTION NUMÉRO 2343

##### Concernant l'adoption la Politique de divulgation financière de la Société de télédiffusion du Québec

VU la recommandation [REDACTED]

Il est unanimement résolu :

**QUE** soit adoptée la version modifiée de la Politique de divulgation financière de la Société de télédiffusion du Québec jointe en annexe à la présente résolution.

#### 4.1.3. Régime d'emprunts — Pour adoption

[REDACTED]

[REDACTED]

Les membres adoptent par la suite la résolution ci-dessous.

##### RÉSOLUTION NUMÉRO 2344

[REDACTED]

**EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU :**

**QUE** soit institué un régime d'emprunts, [REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]



[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

- [Redacted]

- [Redacted]

- [Redacted]

- [Redacted]

- [Redacted]

**4.1.4. Suivi de la gestion des risques et mise à jour du processus —**  
**[Pour information](#)**

[Redacted]

[Redacted]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

## 4.2. Comité de gouvernance et d'éthique

### 4.2.1. Loi 25 - Modernisation du régime de protection des renseignements personnels – Suivi de la mise en œuvre — [Pour information](#)

Compte tenu de l'entrée en vigueur imminente des dispositions de la Loi 25 (phase 2) le 22 septembre 2023, [REDACTED] présente un état de situation aux membres du conseil et répond à leurs questions à cet égard, [REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

#### 4.2.2. **Loi 25 – Politique-cadre sur la protection des renseignements personnels - Pour adoption**

À la suite de l'exposé du sommaire des démarches effectué au point 4.2.1 ci-dessus, [REDACTED] propose l'adoption de la Politique-cadre sur la protection des renseignements personnels de la Société.

Cette proposition est acceptée par les membres, qui adoptent la résolution suivante :

##### **RÉSOLUTION NUMÉRO 2345**

##### **Concernant l'adoption de la Politique-cadre sur la protection des renseignements personnels de Télé-Québec**

**VU** la recommandation [REDACTED]

**VU** la recommandation [REDACTED]

Il est unanimement résolu :

**QUE** soit adoptée la Politique-cadre sur la protection des renseignements personnels de Télé-Québec, dont copie est portée en annexe à la présente résolution.

**4.2.3. Évaluation du fonctionnement du CA et de ses comités – Pour discussion**

[Redacted text block]

[Redacted text block]

[Redacted text block]

**4.2.4. Suivi du plan d'action de développement durable (PADD) — Pour information**

[Redacted text block]

[Redacted text block]

[Redacted text block]

**4.2.5. Nouvelle politique favorisant la représentativité de la diversité de la société québécoise au sein des conseils d'administration des sociétés d'État — Pour information**

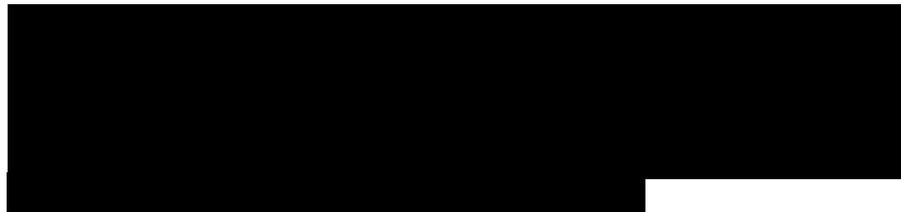
[Redacted text block]

Comme son nom l'indique, cette politique a pour objectif d'améliorer la représentativité de la diversité de la société québécoise au sein des conseils d'administration des sociétés d'État.



### **4.3. Comité des ressources humaines**

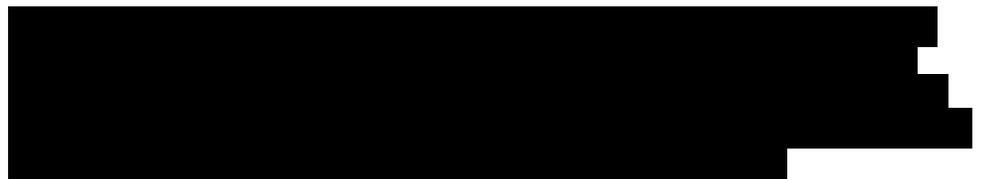
#### **4.3.1. Profil de compétence et d'expérience pour le poste de président-directeur général \*\*\* Possibilité de huis clos \*\*\***



Aucun huis clos n'est pour l'instant nécessaire à ce sujet.

### **5. Rapport de la direction et résolutions liées**

#### **5.1. Présentation — Plan de transformation numérique et projet de refonte de l'écosystème numérique**



Ils répondent par ailleurs aux questions des membres à cet égard.

## 5.2. Autorisation des projets qualifiés en matière de ressources informationnelles — Pour adoption

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

### RÉSOLUTION NUMÉRO 2346

**Concernant le projet de refonte d'écosystème numérique et la gestion de projets en ressources informationnelles**

Il est unanimement résolu :

**QUE** le conseil d'administration de Télé-Québec autorise le dossier d'opportunité du projet « Refonte de l'écosystème numérique » présenté ce jour, séance tenante ;

**QUE** [REDACTED]

## 5.3. Revenus publicitaires — document déposé pour information

Les membres du conseil ont pris connaissance du document à cet égard et visant le second trimestre de l'année 2023-2024.

[REDACTED] trace les grandes lignes et constats et répond aux questions des membres à cet égard.

[REDACTED]

**5.4. Résultats d'écoute — document déposé pour information**

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

**5.5. Varia**

[REDACTED] informe les membres de l'ajout d'une seconde journée en présence à compter de la semaine du 16 octobre 2023.

[REDACTED]

**6. Divers**

**6.1. Calendrier des réunions 2023 et 2024 révisés**

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

**7. Huis clos**

Les membres du conseil d'administration se retirent à huis clos.

**8. Levée de la séance**

Sur proposition dûment appuyée, la séance est levée à 12 h 21.

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

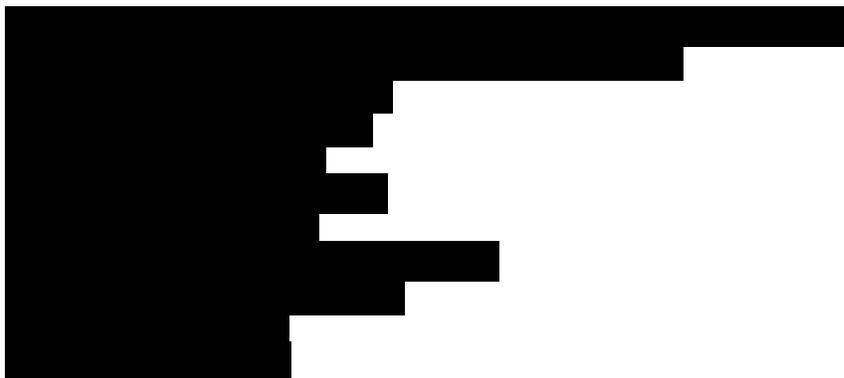
[REDACTED]



**CONSEIL D'ADMINISTRATION  
SÉANCE DU JEUDI 14 DÉCEMBRE 2023  
À 13 H 00 – Salle du conseil d'administration — Siège social de Télé-Québec**

**PROCÈS-VERBAL**

Présents :



**1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour**

La séance débute à 13 h 07. L'ordre du jour de la séance est adopté tel que rédigé.

**1.1 Déclaration de conflits d'intérêts**

Les membres ne déclarent aucun conflit d'intérêts relativement aux points à l'ordre du jour.

**2. Résolutions en bloc**

**2.1. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 21 septembre 2023 et du compte-rendu de la consultation électronique du 20 octobre 2023**

Les membres ont eu l'occasion de prendre connaissance du procès-verbal et du compte-rendu avant la séance. Le procès-verbal de la séance régulière du 21 septembre 2023 et le compte-rendu de la consultation électronique du 20 octobre 2023 sont adoptés à l'unanimité, comme rédigés.

## 2.2. Présentation de la lettre de confirmation du respect des règles financières

Les membres ont pris connaissance de la lettre de confirmation du respect des règles financières.

## 2.3. Présentation des contrats de service de 25 k\$ et plus

Les membres ont pris connaissance du document intitulé « Fiche d'autorisation de tous les contrats de service de 25,0 k\$ et plus ».

[REDACTED] répond aux questions des membres à cet égard, notamment en ce qui concerne les contrats relatifs au secteur des technologies de l'information.

## 2.4. Date de la prochaine réunion du conseil d'administration

La prochaine séance régulière du conseil d'administration se tiendra le 5 avril 2024 à compter de 9 h 00.

## 3. Suivis

### 3.1. Suivi de la séance du 21 septembre 2021 et de la consultation électronique du 20 octobre 2023

[REDACTED] présente le tableau de suivi de la séance régulière du 21 septembre 2023 et de la consultation électronique du 20 octobre 2023. Les membres en prennent acte.

## 4. Rapport des comités et résolutions liées

### 4.1. Comité d'audit

#### 4.1.1. Politique concernant la gestion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction — **Pour adoption**

[REDACTED] présente ce point, appuyé [REDACTED]. En effet, tant la nouvelle Politique d'approvisionnement faisant l'objet de ce point (4.1.1) que la révision de la *Règle de régie interne numéro 1 relative à la gestion financière de Télé-Québec* (point 4.1.2) ont fait l'objet d'une présentation réunissant [REDACTED], le 28 novembre dernier.

Les grandes lignes de la nouvelle politique sont expliquées à la note explicative déposée au dossier du conseil.



La politique adopte une approche chronologique débutant à la définition d'un besoin d'acquisition jusqu'à l'exécution et la reddition de comptes découlant de la conclusion du contrat. Elle prévoit notamment les rôles et responsabilités des différentes parties prenantes, formule un rappel des principes d'éthique et de déontologie applicables en matière contractuelle et une standardisation des documents contractuels de la Société.

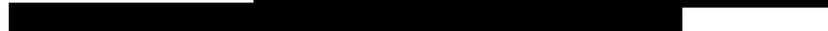
Une fois adoptée par le conseil d'administration, cette politique annulera et remplacera la *Règle de régie interne numéro 2 relative à l'obtention de biens, de services et de travaux de construction* et les *Lignes de conduite* adoptées en 2016.

Les membres adoptent la résolution ci-dessous.

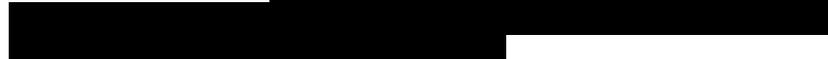
#### **RÉSOLUTION NUMÉRO 2348**

##### **Concernant la Politique concernant la gestion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction de Télé-Québec**

VU la recommandation



VU la recommandation



VU la recommandation



VU la recommandation



Sur proposition dûment appuyée, il est unanimement résolu :

Que soit adoptée la Politique concernant la gestion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction de Télé-Québec, dont un exemplaire est porté en annexe à la présente résolution.

#### 4.1.2. Règle de régie interne numéro 1 relative à la gestion financière de Télé-Québec (mise à jour) — Pour adoption

[REDACTED] présente ce point, appuyé du [REDACTED]  
[REDACTED] Ce point est directement lié au point précédent (4.1.1).

En effet, les modifications proposées à la *Règle de régie interne numéro 1 relative à la gestion financière de Télé-Québec* sont étroitement liées à l'adoption de la nouvelle politique d'approvisionnement.

Sommairement, les modifications visent donc à arrimer cette Règle de régie interne à la nouvelle politique d'approvisionnement, en plus de venir consigner sous forme de tableau les pouvoirs d'autorisation et de signature au sein de la Société. Une nouvelle Annexe B relative à l'approbation des contrats quant aux aspects juridiques est par ailleurs introduite, annexe complétant l'article 11 de la Règle.

Il est indiqué aux membres que tant la politique d'approvisionnement faisant l'objet du point 4.1.1. que cette Règle de régie interne seront publiées sur le site web de la Société en plus d'être diffusées à l'interne afin de s'assurer de leur bonne application au niveau des opérations.

Les membres adoptent la résolution suivante :

##### RÉSOLUTION NUMÉRO 2349

##### Concernant la modification de la Règle de régie interne numéro 1 relative à la gestion financière de Télé-Québec

VU la recommandation [REDACTED]

VU la recommandation [REDACTED]

Sur proposition dûment appuyée, il est unanimement résolu :

**QUE** soit adoptée la version modifiée de la Règle de régie interne numéro 1 relative à la gestion financière de Télé-Québec, dont un exemplaire est porté en annexe à la présente résolution.

#### 4.1.3. Plan financier 2024-2029 | COF (Consolidation des organismes et des fonds) — Pour adoption

[REDACTED] présente le Plan financier 2024-2029 (COF) de la Société.  
[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

#### **RÉSOLUTION NUMÉRO 2350**

##### **Concernant l'adoption du Plan financier 2024-2029 | COF**

**VU** la recommandation [REDACTED]

**VU** la recommandation [REDACTED]

Sur proposition dûment appuyée, il est unanimement résolu :

**QUE** soit adopté le Plan financier 2024-2029 de la Société de télédiffusion du Québec, dont un exemplaire est porté en annexe à la présente résolution ;

**QUE** si des éléments nouveaux modifient de façon importante le Plan financier 2023-2028 après son adoption, il devra être resoumis à l'approbation du conseil d'administration.

#### **4.1.4. Suivi — Gestion des risques**

[REDACTED]

Relativement au tableau de bord pour le second trimestre de l'année financière 2023-2024 déposé au dossier de la séance, il attire l'attention des membres sur le risque identifié en jaune (attention requise) à l'issue de l'exercice.

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

**4.1.5. Suivi — Plan annuel n° 3 — Gestion des risques de corruption et de collusion en matière contractuelle — [Pour information](#)**

[REDACTED]

Il indique que toutes les actions prévues dans ce plan ont été réalisées ou sont en cours de réalisation, comme démontré au tableau récapitulatif déposé au dossier de l'actuelle séance.

[REDACTED]

[REDACTED]

**4.2. Comité de gouvernance et d'éthique**

**4.2.1. Évaluation annuelle du fonctionnement du CA et de ses comités – [Pour information](#)**

[REDACTED]

[REDACTED]

#### 4.2.2. Signature des formulaires de déclaration de conflits d'intérêts — Pour information

Finalement, [REDACTED] rappelle aux membres l'exigence de compléter et de signer annuellement les formulaires de déclaration de conflits d'intérêts et d'adhésion au *Code de déontologie des administrateurs et dirigeants*. Cette ronde de signatures aura lieu en mars 2024.

### 4.3. Comité des ressources humaines

#### 4.3.1. Politique ÉDI (Équité, diversité, inclusion) — Pour adoption

[REDACTED] présente aux membres la nouvelle Politique équité, diversité et inclusion (ÉDI) et répond aux questions à cet égard.

Il indique aux membres que l'objectif de cette politique est de formaliser l'engagement de la Société d'offrir un environnement de travail exempt de toute forme de discrimination et de biais. Elle cherche d'abord et avant tout à valoriser la diversité sous toutes ses formes, reconnaissant que cette richesse d'expériences et de perspectives est essentielle à la poursuite de la réalisation des activités de la Société.

Les membres adoptent par la suite la résolution ci-dessous.

#### RÉSOLUTION NUMÉRO 2351

##### Concernant l'adoption de la Politique ÉDI (Équité, diversité, inclusion) de la Société de télédiffusion du Québec

VU la recommandation [REDACTED]

VU la recommandation [REDACTED]

Sur proposition dûment appuyée, il est unanimement résolu :

**QUE** soit adoptée la Politique ÉDI (Équité, diversité, inclusion) de la Société de télédiffusion du Québec, dont un exemplaire est porté en annexe à la présente résolution.

#### 4.3.2. Profil de compétence et d'expérience pour le poste de président-directeur général de la Société — Pour adoption

[REDACTED] présente ce point et répond aux questions des membres à cet égard.

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

#### RÉSOLUTION NUMÉRO 2352

Concernant l'adoption du profil de compétence et d'expérience pour le poste de président-directeur général de Télé-Québec

VU la recommandation [REDACTED]

Sur proposition dûment appuyée, il est unanimement résolu :

**QUE** soit adoptée le profil de compétence et d'expérience pour le poste de président-directeur général dont copie est portée en annexe à la présente résolution.

### 5. Rapport de la direction

#### 5.1. Audiences tenues par le CRTC — *Loi sur la diffusion continue en ligne (C-11)* — Pour information

[REDACTED] fait un retour sur l'intervention faite au nom de Télé-Québec aux audiences tenues par le CRTC relativement à la nouvelle *Loi sur la diffusion continue en ligne (C-11)*.

Il s'agit d'un processus de modernisation se déclinant en plusieurs étapes, celle-ci étant davantage dirigée vers les contributions de base attendues des entreprises en ligne nouvellement assujetties au cadre réglementaire (ex : *Netflix, Amazon Prime*).

[REDACTED]

[REDACTED]

#### **5.2. Mise à jour des indicateurs du plan stratégique 2018-2022 (prolongé au 31 mars 2023)**

[REDACTED]

[REDACTED]

#### **5.3. Revenus publicitaires — document déposé pour information**

Les membres du conseil ont pris connaissance du document à cet égard et visant le troisième trimestre de l'année 2023-2024.

[REDACTED]

#### **5.4. Résultats d'écoute — document déposé pour information**

Les membres du conseil ont pris connaissance du document présentant les résultats d'écoute pour l'automne 2023 (performances linéaires).

[REDACTED]

[REDACTED]

#### **5.5. Varia**

[REDACTED]



[Redacted]

**6. Divers**

Il n'y a aucun point à cet intitulé.

\*\* [Redacted] \*\*

**7. Huis clos**

Les membres du conseil d'administration se retirent à huis clos.

**8. Levée de la séance**

Sur proposition dûment appuyée, la séance est levée à 15 h 41.

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]



**CONSEIL D'ADMINISTRATION  
SÉANCE DU VENDREDI 5 AVRIL 2024  
À 9 H 00 – Salle du conseil d'administration — Siège social de Télé-Québec**

**PROCÈS-VERBAL**

Présents :



Absente :



**1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour**

La séance débute à 9 h 01. L'ordre du jour est adopté comme rédigé.

**1.1 Déclaration de conflits d'intérêts**

Les membres ne déclarent aucun conflit d'intérêts relativement aux points à l'ordre du jour.

**2. Résolutions en bloc**

**2.1. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 14 décembre 2023**

Les membres ont eu l'occasion de prendre connaissance du procès-verbal avant la séance. Le procès-verbal de la séance du 14 décembre 2023 est adopté à l'unanimité, comme déposé.

## 2.2. Présentation de la lettre de confirmation du respect des règles financières

Les membres ont pris connaissance de la lettre de confirmation du respect des règles financières.

## 2.3. Présentation des contrats de services de 25 k\$ et plus

Les membres ont pris connaissance du document intitulé « Fiche d'autorisation de tous les contrats de service de 25,0 k\$ et plus ».



## 2.4. Contrat de préachat de droits de diffusion d'une série d'émissions intitulée « Génial ! » - saison 15

Les membres ont eu l'occasion de prendre connaissance de l'exposé relatif au contrat envisagé, de la fiche descriptive relative à la saison 15 du jeu télévisé *Génial!* et des principales modalités du contrat à conclure.

La résolution suivante est adoptée :

### RÉSOLUTION NUMÉRO 2353

**Concernant un contrat pour une licence de diffusion et d'exploitation de la série intitulée « *Génial ! (15)* »**

VU la recommandation de la vice-présidente des contenus ;

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu :

QUE la Société de télédiffusion du Québec soit autorisée à conclure un contrat pour une licence de diffusion et d'exploitation avec



## 2.5 Date de la prochaine réunion du conseil d'administration

La prochaine réunion du conseil d'administration est prévue le mardi 2 juillet 2024.

## 3. Suivis

### 3.1. Suivi de la séance régulière du 14 décembre 2023

Le secrétaire général présente le tableau de suivi de la séance régulière du 14 décembre 2023. Les membres en prennent acte.

## 4. Rapport des comités et résolutions liées

### 4.1 Comité d'audit

#### 4.1.1. Refonte de la Politique de sécurité de l'information et du Cadre de gestion de la sécurité de l'information — Pour adoption

[REDACTED] à présenter les grandes lignes de la nouvelle version de la Politique de sécurité de l'information et du Cadre de gestion de la sécurité de l'information, de même qu'à répondre aux questions des membres à ce sujet.

Ce dernier rappelle aux membres que la dernière version de ces deux documents date de novembre 2018 et qu'il a été jugé pertinent de procéder à leur refonte afin de tenir compte de nouvelles indications gouvernementales en matière de sécurité de l'information et afin de les arrimer avec la Politique de gestion de l'information adoptée en mars 2023 et la Politique-cadre sur la protection des renseignements personnels adoptée en septembre 2023.

[REDACTED]

Les membres adoptent par la suite cette résolution :

#### RÉSOLUTION NUMÉRO 2354

**Concernant la refonte de la Politique de sécurité de l'information et du Cadre de gestion de la sécurité de l'information de Télé-Québec**

VU la recommandation [REDACTED]

VU la recommandation [REDACTED]

Il est unanimement résolu :

QUE le conseil d'administration de la Société de télédiffusion du Québec adopte les versions actualisées de la Politique de sécurité de l'information et du Cadre de gestion de la sécurité de l'information, dont un exemplaire est porté au dossier de la présente séance.

#### 4.1.2. Budget de fonctionnement 2024-2025 – Pour adoption

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

| [REDACTED]

| [REDACTED]

| [REDACTED]

| [REDACTED]

| [REDACTED]

| [REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

| [REDACTED]

| [REDACTED]

Les membres adoptent par la suite la résolution suivante :

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2355**

**Concernant l'adoption du budget original 2024-2025 de la Société de  
télédiffusion du Québec**

**VU** la recommandation [REDACTED]

**VU** la recommandation [REDACTED]

Il est unanimement résolu :

**QUE** soit adopté le budget original 2024-2025 de la Société de télédiffusion du Québec dont un exemplaire est porté au dossier de la présente séance.

#### 4.1.3. Exercice de révision de la gestion des risques — **Pour information**

[REDACTED]

[REDACTED]

#### 4.1.4. Gestion des risques de corruption et de collusion en matière contractuelle (Rapport de surveillance et de revue) — **Pour information**

[REDACTED]

[REDACTED]

### 4.2. Comité de gouvernance et d'éthique

#### 4.2.1. Résultats — Évaluation du fonctionnement du CA et de ses comités — **Pour adoption**

[REDACTED] ont pris part au sondage. Comme pour les dernières années, l'échelle des réponses possibles aux énoncés formulés était la suivante :

- Insatisfait
- Plutôt insatisfait
- Satisfait
- Plutôt satisfait
- Totalemment satisfait
- Sans objet

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

- | [REDACTED]
- | [REDACTED]
- | [REDACTED]
- | [REDACTED]

[REDACTED]

- | [REDACTED]

- | [REDACTED]

[REDACTED]

- | [REDACTED]

- | [REDACTED]

- | [REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

Les membres adoptent par la suite la résolution suivante :

#### **RÉSOLUTION NUMÉRO 2356**

##### **Concernant l'évaluation du fonctionnement du conseil d'administration et de ses comités**

**VU** la recommandation [REDACTED]

Il est unanimement résolu :

**QUE** soit adopté le rapport d'évaluation du fonctionnement du conseil d'administration et de ses comités, dont un exemplaire est porté au dossier de la présente séance;

**QU'**un sommaire du rapport d'évaluation du fonctionnement du conseil d'administration et de ses comités soit préparé aux fins de publication dans le rapport annuel de gestion de la Société.

#### **4.2.2. Double authentification sur DiliTrust – [Pour information](#)**

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

#### **4.3. Comité des ressources humaines**

##### **4.3.1. Plan de relève 2024 - [Pour adoption](#)**

[REDACTED] présente le Plan de relève 2024 aux membres et répond à leurs questions à cet égard, [REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

Les membres adoptent par la suite la résolution suivante :

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2357**

**Concernant l'adoption du Plan de relève de la Société de télédiffusion du Québec**

**VU** la recommandation [REDACTED]

**VU** la recommandation [REDACTED]

Il est unanimement résolu :

**QUE** soit adopté le Plan de relève 2024 de la Société de télédiffusion du Québec, dont un exemplaire est porté au dossier de la présente séance.

**4.3.2. Sujets d'intérêt - [Pour information](#)**

- Directive relative aux stages

[REDACTED]

- Révision de la chaîne de valeur

[REDACTED]

[REDACTED]

- Négociation des conventions collectives

[REDACTED]

## 5. Rapport de la direction et résolutions liées

### 5.1. Contexte budgétaire 2024-2025

Ce point a été traité précédemment, lors de la présentation du budget de fonctionnement 2024-2025 (point 4.1.2).

*\*\*Avec le consentement des membres, le point 5.4 (Varia) est présenté avant les points 5.2 (Revenus publicitaires) et 5.3 (Résultats d'écoute)\*\**

### 5.2. Revenus publicitaires – document déposé pour information

Les membres du conseil ont pris connaissance du document à cet égard et visant le quatrième trimestre de l'année 2023-2024.

[REDACTED] en trace les grandes lignes et constats et répond aux questions des membres à cet égard.

### 5.3. Résultats d'écoute – document déposé pour information

Les membres du conseil ont pris connaissance du document présentant les résultats d'écoute linéaires et numériques pour la période des Fêtes 2023 et l'hiver 2024 (6 semaines).

[REDACTED] répond à leurs questions à cet égard.

[REDACTED]

### 5.4. Varia

[REDACTED]

## 6. Divers

### 6.1. Calendrier des réunions 2024 révisé

[REDACTED] informe les membres du dépôt d'une version révisée du calendrier des réunions 2024.

### 6.2. Documents à compléter et à signer

[REDACTED] rappelle aux membres l'importance de compléter et de signer les documents suivants :

- Déclaration d'adhésion au Code d'éthique et de déontologie des administrateurs et dirigeants
- Déclaration annuelle de conflits d'intérêts
- Fiche de contact

\*\* [REDACTED] \*\*

## 7. Huis clos

Les membres du conseil d'administration se retirent à huis clos.

**8. Levée de la séance**

Sur proposition dûment appuyée, la séance est ajournée à 12 h 30.

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

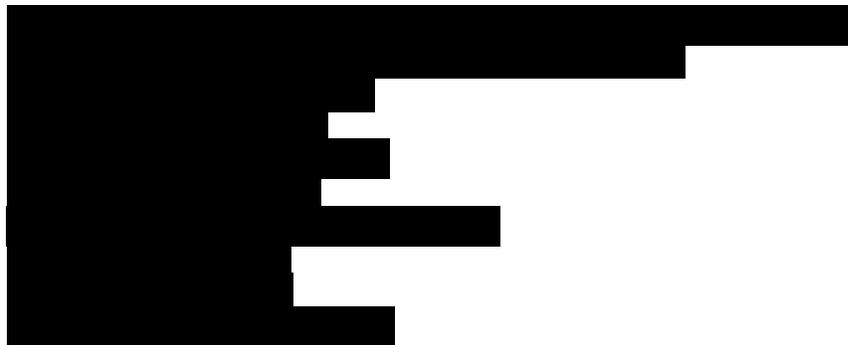
[REDACTED]



**CONSEIL D'ADMINISTRATION  
SÉANCE SPÉCIALE DU MARDI 11 JUIN 2024  
À 15 h (Vidéoconférence Teams)**

**PROCÈS-VERBAL**

Présents :



Absente :



**1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour**

La séance débute à 15 h 03. L'ordre du jour de la séance est adopté comme déposé.

**2. Nomination au poste de vice-président finances et administration et nouvel organigramme – [Pour adoption](#)**

*Nomination au poste de vice-président finances et administration*



[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

Les membres approuvent cette nomination.

*Nouvel organigramme*

[REDACTED] indique par ailleurs aux membres qu'il est proposé de modifier l'organigramme de la Société afin de :

- Transférer la direction administration des contenus sous la vice-présidence juridique, laquelle s'appellera dorénavant la vice-présidence affaires juridiques et corporatives (au lieu de la vice-présidence des affaires juridiques, de la gestion de l'information et Secrétariat général);
- Créer officiellement la direction affaires juridiques, sachant que le poste vacant de directeur affaires juridiques sera pourvu sous peu et que cette nomination permettra de dégager le vice-président et secrétaire général;
- Confirmer le changement de titre du vice-président affaires juridiques, gestion de l'information et secrétaire général pour vice-président affaires juridiques et corporatives et secrétaire, changement qui découle des modifications énoncées ci-dessus et permet de moderniser le titre.

Les membres approuvent ce nouvel organigramme.

La résolution ci-dessous est approuvée afin :

- De confirmer la nomination du nouveau vice-président finances et administration;
- D'adopter le nouvel organigramme.

Ces changements prendront effet le 13 juin 2024 à l'arrivée en fonction de [REDACTED]

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2359**

**Concernant la nomination de [REDACTED] au poste de vice-président finances et administration et l'adoption d'un nouvel organigramme**

**VU** la recommandation [REDACTED]

**VU** la recommandation [REDACTED]

Il est unanimement résolu :

**QUE** soit confirmée l'embauche [REDACTED] au poste de vice-président finances et administration à Télé-Québec incluant les pouvoirs d'autorisations d'un poste de dirigeant, [REDACTED]

**QUE** soit adopté l'organigramme de la Société de télédiffusion du Québec, dont un exemplaire est porté au dossier de la présente séance.

**3. Divers**

Il n'y a aucun point à cet intitulé.

**4. Huis clos**

Les membres du conseil d'administration se retirent à huis clos.

**5. Levée de la séance**

Sur proposition dûment appuyée, la séance est ajournée à 15 h 26.

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]



**CONSEIL D'ADMINISTRATION  
SÉANCE DU MARDI 2 JUILLET 2024  
À 9 H 00 – Salle du conseil d'administration — Siège social de Télé-Québec**

**PROCÈS-VERBAL**

Présents :

[REDACTED]

Invitée :

[REDACTED]

[REDACTED]

**1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour**

La séance débute à 9 h 01. L'ordre du jour est adopté comme rédigé.

D'entrée de jeu, [REDACTED] avise les membres que l'ordre du jour est volumineux et qu'il est possible que la séance prenne fin après 12h00. La séance sera suivie du lunch annuel avec les vice-présidents de la Société.

**1.1 Déclaration de conflits d'intérêts**

Les membres ne déclarent aucun conflit d'intérêts relativement aux points à l'ordre du jour.

[REDACTED]  
[REDACTED] aucun sujet à l'ordre du jour de la présente séance n'est susceptible de le placer en conflit d'intérêts.

## 2. Résolutions en bloc

### 2.1. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 5 avril 2024, du compte-rendu de la consultation électronique du 6 mai 2024 et de la séance spéciale du 11 juin 2024

Les membres ont eu l'occasion de prendre connaissance des procès-verbaux et du compte-rendu avant la séance.

Le procès-verbal de la séance régulière du 5 avril 2024, le compte-rendu de la consultation électronique du 6 mai 2024 ainsi que le procès-verbal de la séance spéciale du 11 juin 2024 sont adoptés à l'unanimité, comme rédigés.

### 2.2. Contrat de préachat de droits de diffusion et d'exploitation d'une série d'émissions intitulée « Épique » (saison 1) — Pour autorisation

Les membres ont eu l'occasion de prendre connaissance de l'exposé relatif au contrat envisagé, de la fiche descriptive relative à la saison 1 de la série télévisée *Épique* et des principales modalités du contrat à conclure. [REDACTED] profite également de l'occasion pour en expliquer le concept aux membres. En bref, il s'agit d'une compétition d'aventure où des épreuves en pleine nature attendront les participants, et ce, aux quatre coins de la province.

La résolution suivante est adoptée :

#### RÉSOLUTION NUMÉRO 2360

Concernant un contrat pour une licence de diffusion et d'exploitation de la série intitulée « *Épique* » (saison 1)

VU la recommandation [REDACTED]

Il est unanimement résolu :

**QUE** la Société de télédiffusion du Québec soit autorisée à conclure un contrat pour une licence de diffusion et d'exploitation avec la maison de production Zone3-I inc. (ou une société du groupe ZONE3) pour la production de douze (12) émissions d'une durée de 44 minutes et 55 secondes chacune de la série intitulée *Épique* pour un montant total de [REDACTED]

### 2.3. Poste d'administrateur — [REDACTED] — Reconduction de mandat — Pour adoption

[REDACTED] explique brièvement qu'il s'agit d'une résolution visant à reconduire le mandat [REDACTED] au conseil d'administration de l'organisme [REDACTED]. Cette résolution est exigée par l'organisme.

Les membres adoptent par la suite la résolution ci-dessous.

#### RÉSOLUTION NUMÉRO 2361

Concernant le poste d'administrateur (siège no. 22) au conseil d'administration de [REDACTED]

VU la recommandation [REDACTED]

Il est unanimement résolu :

**QUE** la soumission de la candidature de [REDACTED]  
[REDACTED] au poste d'administratrice du conseil d'administration de [REDACTED]  
dans la catégorie « représentants, spécialistes et intervenants » (siège no 22), pour  
une durée de deux ans à compter du 5 juin 2024, soit ratifiée par la présente résolution.

#### **2.4. Présentation de la lettre de confirmation du respect des règles financières**

Les membres ont pris connaissance de la lettre de confirmation du respect des règles financières.

#### **2.5. Présentation des contrats de service de 25 k\$ et plus**

Les membres ont pris connaissance du document intitulé *Contrats de service de 25 000 \$ et plus (art. 16 et 18 LGCE)*. [REDACTED] répond à leurs questions à cet égard.

#### **2.6. Date de la prochaine réunion du conseil d'administration**

La prochaine réunion du conseil d'administration est prévue le vendredi 27 septembre 2024, à 9h00.

### **3. Suivis**

#### **3.1. Suivi de la séance régulière du 5 avril 2024, de la consultation électronique du 6 mai 2024 et de la séance spéciale du 11 juin 2024**

[REDACTED] présente le tableau de suivi de la séance régulière du 5 avril 2024, de la consultation électronique du 6 mai 2024 et de la séance spéciale du 11 juin 2024. Les membres en prennent acte.

### **4. Rapport des comités et résolutions liées**

#### **4.1 Comité d'audit**

##### **4.1.1. Rapport du Vérificateur général du Québec (« VGQ »)**

[REDACTED] présente aux membres le rapport du VGQ et répond à leurs questions à cet égard.



|

[REDACTED]

[REDACTED]

En ce qui concerne le Rapport aux responsables de la gouvernance et à la direction également déposé au dossier de la présente séance, [REDACTED] explique aux membres ce qui suit :

- À l'égard des 4 recommandations formulées au rapport émis en 2023 :

- [REDACTED]

- [REDACTED]

- À l'égard d'une cinquième recommandation ajoutée à l'issue des travaux menés relativement à l'exercice financier 2023-2024 :

- [REDACTED]

[REDACTED] termine sa présentation en indiquant la satisfaction des auditeurs à l'égard de la collaboration reçue de la Société au cours de l'exercice.

#### 4.1.2. États financiers vérifiés au 31 mars 2024 — Pour adoption

[REDACTED] présente les éléments clés des états financiers vérifiés au 31 mars 2024 et répond aux questions des membres à cet égard. [REDACTED]

Les membres adoptent par la suite la résolution suivante :

#### **RÉSOLUTION NUMÉRO 2362**

**Concernant l'adoption des états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2024**

**VU** la recommandation [REDACTED]

Il est unanimement résolu :

**QUE** le conseil d'administration de la Société de télédiffusion du Québec adopte, sous réserve de l'approbation finale par le Vérificateur général du Québec, les états financiers de la Société pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2024, dont copie est portée en annexe à la présente résolution ;

**QUE** le conseil d'administration mandate la présidente du conseil d'administration et le président du comité d'audit pour signer conjointement lesdits états financiers pour et au nom de la Société.

#### **4.1.3. Plan de gestion des risques — Révision 2024 — Pour adoption**

[REDACTED] présente les éléments clés du rapport préparé par [REDACTED] à cet égard. Il répond aux questions des membres, appuyé par [REDACTED]

Il explique que ce rapport a d'abord été présenté au comité d'audit lors d'une séance spéciale tenue le 22 mai 2024. Des questions ayant été soulevées lors de ce comité d'audit spécial du mois de mai (notamment à l'égard du choix des indicateurs retenus à des fins de suivi), il a été convenu d'apporter des modifications au rapport et de le soumettre de nouveau au cours de la séance du 19 juin 2024 du comité d'audit.

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

■ [REDACTED]

■ [REDACTED]

■ [REDACTED]

■ [REDACTED]

Les membres adoptent par la suite la résolution suivante :

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2363**

**Concernant l'adoption du Plan de gestion des risques de la Société de télédiffusion du Québec**

**VU** la recommandation

Il est unanimement résolu :

**QUE** soit adopté le Plan de gestion des risques (2024) de la Société de télédiffusion du Québec dont un exemplaire est porté en annexe à la présente résolution.

**4.1.4. Gestion des risques de corruption et collusion en matière contractuelle (Rapport de surveillance et de revue) — Pour approbation**

présente ce point à l'ordre du jour, appuyé par lequel agit à titre de Responsable de l'application des règles contractuelles (RARC). Ils répondent aux questions des membres à cet égard.

Comme prévu à la réglementation, a été mandatée afin de préparer un rapport triennal de revue et de surveillance relatif au cadre de gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle.

D'entrée de jeu, il est mentionné que les travaux menés par ont permis de noter que les plans ont été suivis durant la période de référence (du 1er avril 2021 au 31 mars 2024). est d'avis que le plan de gestion de risques de corruption et de collusion en matière contractuelle est efficace dans l'ensemble, sachant notamment que le portrait global des risques de 2024 s'est amélioré depuis 2021.

-

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

Un nouveau plan annuel pour l'année financière 2024-2025 (Plan no.4) et découlant du rapport de surveillance et de revue sera quant à lui présenté à la séance de septembre 2024 du comité d'audit. Il sera par la suite soumis au conseil d'administration pour adoption.

Les membres adoptent par la suite la résolution suivante :

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2364**

**Concernant la gestion des risques de corruption et de collusion en matière contractuelle (Rapport de surveillance et de revue)**

**VU** la recommandation [REDACTED]

Il est unanimement résolu :

**QUE** soit approuvé le Rapport de surveillance et de revue (2024), dont un exemplaire est porté en annexe à la présente résolution.

**4.1.5. Politique sur l'utilisation responsable de l'intelligence artificielle —  
Pour adoption**

[REDACTED] présente ce point à l'ordre du jour, appuyé par [REDACTED]. Ils répondent aux questions des membres à cet égard.

Comme son nom l'indique, la politique ne cherche pas à interdire l'utilisation de l'intelligence artificielle (« IA ») au sein de la Société, mais plutôt de poser les balises en permettant une utilisation responsable. Aussi, il est clairement établi que l'IA se veut un outil complémentaire à l'expertise humaine, et non un outil de création autonome qui remplacerait totalement l'humain.

La politique intègre les éléments du cadre connu sous l'acronyme « PRETES » et établissant que l'utilisation de l'IA devrait être Pertinente, Responsable, Équitable, Transparente, Éclairée et Sécurisée.

Concrètement, il reviendra à la vice-présidence des technologies, du numérique et des opérations d'évaluer et d'identifier des outils d'IA et de les proposer au Comité de gestion de l'information, de la sécurité de l'information et de la protection des renseignements personnels (Comité GISIPRP), lequel veillera au respect des principes directeurs énoncés à la Politique.

Enfin, il est expliqué aux membres que la posture initiale de la Société à l'égard de l'IA vise d'abord à appuyer les opérations internes, tout en explorant les différentes avenues que l'IA offre à l'égard des contenus offerts aux citoyens. [REDACTED] fournit des exemples à cet égard. [REDACTED] souligne qu'à son avis, la Société se positionne avantageusement par rapport à l'ensemble des organisations qui s'interroge face à l'utilisation de l'IA, sachant les enjeux qu'elle présente.

[REDACTED] propose qu'une mention de félicitations à l'égard du travail effectué soit consignée au procès-verbal, ce avec quoi les membres sont d'accord.

Les membres adoptent par la suite la résolution suivante :

#### **RÉSOLUTION NUMÉRO 2365**

**Concernant la Politique sur l'utilisation responsable de l'intelligence artificielle**

**VU** la recommandation [REDACTED]

Il est unanimement résolu :

**QUE** le conseil d'administration de la Société de télédiffusion du Québec adopte la Politique sur l'utilisation responsable de l'intelligence artificielle de Télé-Québec, dont copie est portée en annexe à la présente résolution.

## **4.2. Comité de gouvernance et d'éthique**

### **4.2.1 Plan d'action annuel à l'égard des personnes handicapées 2024-2025 — Pour adoption**

[REDACTED] indique aux membres qu'une présentation du plan d'action a été faite lors du comité de gouvernance et d'éthique du 9 mai 2024. Il dresse un bilan sommaire du plan d'action 2023-2024 et présente par la suite les grandes lignes du plan 2024-2025 déposé au dossier de la séance.

Il indique par ailleurs qu'aucune plainte n'a été reçue relativement à l'accès aux documents et aux services offerts au public pour les personnes handicapées. Une mesure d'accommodement a par ailleurs été demandée à cet effet. La Société a effectué un suivi à cet égard auprès de la personne concernée, laquelle n'a finalement pas donné suite malgré les rappels formulés.

[REDACTED] rappelle par ailleurs aux membres que le Plan d'action annuel à l'égard des personnes handicapées 2024-2025 répond à la fois aux exigences de la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale* et de la *Loi canadienne sur l'accessibilité*.

Les membres adoptent par la suite la résolution suivante :

## RÉSOLUTION NUMÉRO 2366

Concernant l'adoption du Plan d'action annuel 2024-2025 à l'égard des personnes handicapées (Plan d'accessibilité)

VU la recommandation [REDACTED]

Il est unanimement résolu :

**QUE** soit adopté le Plan d'action annuel 2024-2025 à l'égard des personnes handicapées de la Société de télédiffusion du Québec dont copie est jointe en annexe.

### 4.2.2 Bilan des actions pour l'année 2023-2024 du Plan d'action de développement durable 2023-2028 — Pour information

[REDACTED] dresse un bilan de l'an 1 du Plan d'action de développement durable 2023-2028 adopté par le conseil d'administration en octobre 2023.

Dans l'ensemble, ce bilan est très positif. En effet, pour l'année 2023-2024, 12 des 14 cibles établies ont été atteintes.

### 4.2.3 Mise à jour du profil de compétence et d'expérience des administrateurs — Pour adoption

[REDACTED] présente ce point, appuyé [REDACTED] Ils répondent aux questions des membres à cet égard.

Il est expliqué aux membres que la dernière version de ce profil datait de septembre 2020. Il a donc été jugé opportun de procéder à sa mise à jour, notamment afin d'arrimer le profil avec les orientations du Plan stratégique 2023-2027 de la Société et avec les nouvelles exigences réglementaires de la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*, laquelle a été amendée en 2022.

Un membre propose de faire ressortir l'élément « sécurité de l'information » parmi les secteurs d'expertise mentionnés dans la dernière section du profil. Les membres sont d'accord que cet élément soit ajouté à la puce « Les technologies de l'information et des communications ».

Les membres adoptent par la suite la résolution suivante :

## RÉSOLUTION NUMÉRO 2367

Concernant les profils de compétence et d'expérience des administrateurs

VU la recommandation [REDACTED]

Il est unanimement résolu :

**QUE** soit adopté le document intitulé Profils de compétence et d'expérience des membres du conseil d'administration joint en annexe à la présente résolution et ayant fait l'objet d'une modification convenue séance tenante.

### 4.3 Comité des ressources humaines

#### 4.3.1. Négociation pour le renouvellement des conventions collectives — Pour adoption

[REDACTED] présente ce point, appuyé de [REDACTED]. Ils répondent aux questions des membres à cet égard et réitèrent la règle de confidentialité des échanges.

Les membres adoptent par la suite la résolution suivante :

##### RÉSOLUTION NUMÉRO 2368

Concernant la négociation pour le renouvellement des conventions collectives du Syndicat général des employé(e)s de Télé-Québec (SGETQ-FNC-CSN), du Syndicat des employé(e)s en radio-télédiffusion de Télé-Québec (SERTQ-CSQ) et de l'Association des réalisateurs et réalisatrices de Télé-Québec (ARRTQ-CSQ)

VU la recommandation [REDACTED]

Il est unanimement résolu :

**QUE** [REDACTED]

### 5. Rapport de la direction et résolutions liées

#### 5.1. Rapport annuel 2023-2024 — Pour adoption

[REDACTED] dépose le rapport annuel 2023-2024 auprès du conseil.

Un membre s'interroge sur la présence du mot « fiscal » en page 49 du rapport (Aperçu 2024-2025). Une vérification sera faite à cet égard et une modification sera faite au besoin.

Aussi, les membres sont informés séance tenante de 2 modifications mineures qui seront apportées au Rapport annuel :

- À la page 93, il sera précisé que la Société se conforme déjà à l'exigence relative à la représentation de la diversité de la société québécoise au sein de son conseil;
- À la page 112, il sera indiqué qu'aucun manquement au Code d'éthique et de déontologie des administrateurs et dirigeants de la Société de télédiffusion du Québec n'a été constaté au cours de l'exercice 2023-2024.

[REDACTED] félicite les personnes impliquées dans la réalisation de ce travail colossal. Les membres adoptent par la suite la résolution suivante :

#### RÉSOLUTION NUMÉRO 2369

Concernant le rapport annuel 2023-2024 de la Société de télédiffusion du Québec

VU la recommandation [REDACTED]

Il est unanimement résolu :

**QUE** soit adopté le rapport annuel 2023-2024 de la Société de télédiffusion du Québec (avec les modifications convenues séance tenante), dont un exemplaire est porté en annexe à la présente résolution, et que celui-ci soit transmis au ministre de la Culture et des Communications.

### 5.2. Suivi du Plan stratégique 2023-2027 — An 1 — Pour information

[REDACTED] présente le bilan de l'an 1 du Plan stratégique 2023-2027 de la Société et répond aux questions des membres à cet égard.

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

### 5.3. Plan de contenus — Pour adoption

[REDACTED] présente le plan de contenus 2024-2025 et répond aux questions des membres à cet égard. [REDACTED]

[REDACTED]. Ce plan est évidemment arrimé aux grandes orientations du Plan stratégique 2023-2027 de la Société.

En ce qui concerne les contenus jeunesse, plusieurs nouveautés (dont *Denis Danger*, *Hiveraganza*, *Liam* et *Rouge Forêt*) viendront appuyer des émissions reconduites (dont *À quoi tu joues? Comme des têtes pas de poule*, *Génial!* / *Encore plus Génial!* *Le safari de Joanie*, *La soirée MAMMOUTH* et *Le pacte*).

La programmation divertissante, distinctive et audacieuse comprend notamment les nouveaux magazines *Papilles curieuses* et *Une époque formidable*, qui marquera le retour de Stéphan Bureau à Télé-Québec. Elle offre également les fictions *Kamikazes*, *La dernière communion* et *Qui a poussé Mélodie*.

Plusieurs magazines seront de retour, dont *Au-delà du sexe*, *Bien bâti*, *Ça vaut le coût*, *Dans les médias*, *Curieux Bégin* et *Pour une fois*.

Une imposante programmation culturelle sera par ailleurs présentée dès l'automne, notamment *Hommage aux Colocs*, *La route sera grande* (La Fabrique culturelle), *Les B.B. plus que des beaux blonds* et *Patrice Michaud : dernière escale d'un grand voyage désorganisé*. Ces titres s'ajoutent aux grands plateaux visant à susciter la discussion, comme *Deux hommes en or* et *Rosalie*, et aux émissions de variétés comme *Les temps fous*, *Belle et Bum*, *On ramassera demain* et *Plaza Plaisir*.

Les membres félicitent [REDACTED] et son équipe et adoptent par la suite la résolution suivante :

#### **RÉSOLUTION NUMÉRO 2370**

**Concernant l'adoption du Plan de contenus 2024-2025 de la Société de télédiffusion du Québec**

**VU** la recommandation [REDACTED] ;

Il est unanimement résolu :

**QUE** soit adopté le Plan de contenus 2024-2025 de la Société de télédiffusion du Québec dont un exemplaire est porté en annexe à la présente résolution.

#### **5.4. Revenus publicitaires — document déposé pour information**

Les membres du conseil ont pris connaissance du document à cet égard et visant le premier trimestre de l'année 2024-2025.

[REDACTED] en trace les grandes lignes et constats et répond aux questions des membres à cet égard.

[REDACTED]

[REDACTED]

#### **5.5. Résultats d'écoute — document déposé pour information**

Les membres du conseil ont pris connaissance du document présentant les résultats d'écoute pour le printemps 2024.

[REDACTED]

#### **5.6. Varia**

[REDACTED]



[Redacted]

[Redacted]

**6. Divers**

Il n'y a aucun point à cet intitulé.

\*\* [Redacted] \*\*

**7. Huis clos**

Les membres du conseil d'administration se retirent à huis clos.

**8. Levée de la séance**

La séance est levée à 12 h 35.

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]



**CONSEIL D'ADMINISTRATION  
SÉANCE DU VENDREDI 27 SEPTEMBRE 2024  
À 9 H 00 – Vidéoconférence Teams (En raison du sinistre du 16 août 2024)**

**PROCÈS-VERBAL**

Présents :



Absente :



**1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour**

La séance débute à 9 h 03. L'ordre du jour est adopté comme rédigé.

**1.1 Déclaration de conflits d'intérêts**

Les membres ne déclarent aucun conflit d'intérêts relativement aux points à l'ordre du jour.

**2. Résolutions en bloc**

**2.1. Adoption du procès-verbal de la séance du 2 juillet 2024**

Les membres ont eu l'occasion de prendre connaissance du procès-verbal avant la séance. Le procès-verbal de la séance du 2 juillet 2024 est adopté à l'unanimité, comme déposé.

## 2.2. Présentation de la lettre de confirmation du respect des règles financières

Les membres ont pris connaissance de la lettre de confirmation du respect des règles financières.

## 2.3. Présentation des contrats de service de 25 k\$ et plus

Les membres ont pris connaissance du document intitulé *Contrats de service de 25 000 \$ et plus (art. 16 et 18 LGCE)*. [REDACTED] répond à leurs questions à cet égard.

## 2.4. Date de la prochaine réunion du conseil d'administration

La prochaine réunion du conseil d'administration est prévue le vendredi 6 décembre 2024, à 9h00.

## 3. Suivis

### 3.1. Suivi de la séance du 2 juillet 2024

[REDACTED] présente le tableau de suivi de la séance du 2 juillet 2024. Les membres en prennent acte.

## 4. État de situation – Sinistre du 16 août 2024

Bien que plusieurs informations et mises à jour aient été transmises aux membres depuis le sinistre du 16 août dernier et comme il s'agit de la première séance du conseil depuis cette date, une mise à jour des principaux éléments et impacts est faite aux membres du conseil par [REDACTED]. Ils répondent également aux questions des membres à cet égard.

### *Volet immeuble*

[REDACTED]

[REDACTED]

- [REDACTED]
- [REDACTED]

[Redacted text block]

[Redacted text block]

[Redacted text block]

[Redacted text block]

*Volet TI*

[Redacted text block]

[Redacted text block]

[Redacted text block]

*Volet assurances*

[Redacted text block]

*Volet ressources humaines*

[Redacted text block]

[Redacted text block]

*La Fabrique culturelle*

[Redacted text block]

[Redacted text block]

[Redacted text block]

## 5. Rapport des comités et résolutions liées

### 5.1 Comité d'audit

#### 5.1.1. Plan triennal d'immobilisations 2024-2027 – Pour adoption

■■■■■ présente le Plan triennal d'immobilisations 2024-2027 (PTI), lequel a été présenté aux membres du comité d'audit lors de sa séance du 24 septembre 2024. Il répond par ailleurs aux questions des membres à cet égard.

Les membres adoptent par la suite la résolution ci-dessous.

#### RÉSOLUTION NUMÉRO 2371

Concernant l'adoption du Plan triennal d'immobilisations 2024-2027

VU la recommandation ■■■■■

VU la recommandation ■■■■■

Il est unanimement résolu :

QUE soit adopté le Plan triennal d'immobilisations 2024-2027 de la Société de télédiffusion du Québec, dont un exemplaire est porté en annexe à la présente résolution.

#### 5.1.2. Régime d'emprunts – Pour adoption

■■■■■ indique aux membres qu'une demande a été formulée par les autorités gouvernementales afin que la Société adopte une résolution ayant pour effet d'instituer un nouveau régime d'emprunts, lequel sera valide du 1<sup>er</sup> novembre 2024 au 31 octobre 2025.

Il souligne que le régime actuellement en place est valide jusqu'au 31 octobre 2024.

Les membres adoptent par la suite la résolution ci-dessous.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2372

Concernant l'institution d'un régime d'emprunts par la Société de télédiffusion du Québec, valide du 1er novembre 2024 jusqu'au 31 octobre 2025,

[REDACTED]

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU :

1. QUE soit institué un régime d'emprunts, valide du 1<sup>er</sup> novembre 2024 jusqu'au 31 octobre 2025,

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

i) [REDACTED]



[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

Ces éléments sont par ailleurs précisés dans la note explicative déposée au dossier de la présente séance.

## 5.2 Comité de gouvernance et d'éthique

### 5.2.1. Évaluation du fonctionnement du CA et de ses comités – [Pour discussion](#)

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

La convocation à cet atelier de vote sera transmise aux membres prochainement.

### 5.2.2. Loi 25 – Modernisation du régime de protection des renseignements personnels – Suivi de la mise en œuvre – [Pour information](#)

[REDACTED] rappelle aux membres qu'une présentation faisant office de bilan de mise en œuvre des dispositions de la Loi 25 a été déposée au dossier de la séance. En plus de répondre aux questions des membres à cet égard, il souligne notamment les éléments suivants :

- [REDACTED]
  - [REDACTED]
  - [REDACTED]
  - [REDACTED]
- [REDACTED]

### 5.2.3. Suivi du plan d'action de développement durable (PADD) – [Pour information](#)

[REDACTED] explique aux membres que le ministère de l'Environnement, de la Lutte aux changements climatiques, de la Faune et des Parcs autorise les ministères et organismes assujettis à la *Loi sur le développement durable* à modifier leur Plan d'action de développement durable 2023-2028 d'ici le 31 mars 2025. Selon les informations actuellement disponibles, il s'agira de la seule fenêtre de modifications pour ce plan quinquennal.

En plus de modifications qui pourraient être opportunes en fonction de l'évaluation qui sera faite par le ministère de la qualité du plan de Télé-Québec, il est à prévoir que des changements seront faits en raison notamment :

- [REDACTED]

■

■

■

■

Ces modifications à venir seront portées à l'attention du comité de gouvernance et d'éthique en temps opportun.

### 5.3 Comité des ressources humaines

#### 5.3.1. Politique de prévention de la violence, du harcèlement psychologique et sexuel ainsi que de l'incivilité au travail (mise à jour) – [Pour adoption](#)

■ explique aux membres les modifications faites à la politique et répond à leurs questions à cet égard. Ces modifications font l'objet d'une note explicative déposée au dossier de la séance.

Les modifications visent à se conformer aux nouvelles dispositions de la *Loi visant à prévenir et à combattre le harcèlement psychologique et la violence à caractère sexuel en milieu de travail (Loi 42)*. Sommairement, la Loi 42 vise à mieux protéger les travailleurs victimes de harcèlement et de violence à caractère sexuel en milieu de travail, en plus d'encadrer les recours destinés à assurer une telle protection.

Sous réserve des modifications discutées séance tenante, les membres adoptent par la suite la résolution ci-dessous.

#### **RÉSOLUTION NUMÉRO 2374**

**Concernant la Politique de prévention de la violence, du harcèlement psychologique et sexuel ou de l'incivilité au travail**

VU la recommandation ■

VU la recommandation ■

Il est résolu unanimement :

**QUE** soit adoptée la version modifiée de la Politique de prévention de la violence, du harcèlement psychologique et sexuel ou de l'incivilité au travail, dont un exemplaire est porté en annexe à la présente résolution et ayant fait l'objet des modifications convenues séance tenante ;

**QUE** soit abrogée la Procédure de prévention de la violence, du harcèlement ou de l'incivilité au travail de juin 2018, sachant que les éléments de cette Procédure sont dorénavant intégrés à la Politique elle-même ;

## 5.3.2. Sujets d'intérêt – Pour information

### 5.3.2.1. Négociation des conventions collectives

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

## 6. Rapport de la direction et résolutions liées

### 6.1. Revenus publicitaires – document déposé pour information

Les membres du conseil ont pris connaissance du document à cet égard et visant une partie du second trimestre de l'année 2024-2025. En effet, en raison du sinistre, les résultats des ventes fournis sont en date du 15 août 2024 (la veille du sinistre).

[REDACTED] en trace les grandes lignes et constats et répond aux questions des membres à cet égard.

### 6.2. Résultats d'écoute – document déposé pour information

Les membres du conseil ont pris connaissance du document présentant les résultats d'écoute pour l'été 2024. [REDACTED] répond à leurs questions à cet égard.

[REDACTED]

### 6.3. Varia

[REDACTED] présente aux membres les résultats d'une analyse menée relativement aux données de visionnement [REDACTED]

[REDACTED]

Elle répond à leurs questions à cet égard.

Il est par ailleurs convenu que la présentation partagée séance tenante sera déposée au dossier DiliTrust de la séance.





**CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**SÉANCE DU VENDREDI 6 DÉCEMBRE 2024 À 9 h**  
Salle du conseil d'administration  
Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ)  
475, boulevard De Maisonneuve Est, Montréal

## **PROCÈS-VERBAL**

Présents :



### **1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour**

La séance débute à 9 h 10. L'ordre du jour est adopté comme rédigé.



#### **1.1 Déclaration de conflits d'intérêts**

Les membres ne déclarent aucun conflit d'intérêts relativement aux points à l'ordre du jour.

## 2. Résolutions en bloc

### 2.1. Adoption du procès-verbal de la séance du 27 septembre 2024

Les membres ont eu l'occasion de prendre connaissance du procès-verbal avant la séance. Le procès-verbal de la séance du 27 septembre 2024 est adopté à l'unanimité, comme déposé.

### 2.2. Présentation de la lettre de confirmation du respect des règles financières

Les membres ont pris connaissance de la lettre de confirmation du respect des règles financières.

### 2.3. Présentation des contrats de service de 25 k\$ et plus

Les membres ont pris connaissance du document intitulé *Contrats de service de 25 000 \$ et plus (art. 18 LGCE)*. [REDACTED] répond à leurs questions à cet égard.

Un membre souligne avoir aimé que le tableau identifie clairement les contrats octroyés et découlant directement du sinistre du 16 août 2024.

### 2.4. Autorisation à conclure un contrat à exécution sur demande découlant d'un processus d'appel d'offres — Service géré de développement numérique et applicatif

[REDACTED]

La résolution suivante est adoptée par la suite :

#### RÉSOLUTION NUMÉRO 2375

Concernant l'adjudication d'un contrat à exécution sur demande découlant d'un processus d'appel d'offres — Service géré de développement numérique et applicatif

VU la recommandation [REDACTED]

VU la recommandation [REDACTED]

Il est unanimement résolu :

**QUE** soit autorisée la publication de l'appel d'offres sur le Système électronique d'appel d'offres (SEAO) en vue de retenir un prestataire de services à exécution sur demande en service géré de développement numérique et applicatif;

**QUE** la Société soit autorisée à conclure un contrat avec le plus bas soumissionnaire jugé conforme à l'issue de ce processus d'appel d'offres, [REDACTED]

### 2.5. Date de la prochaine réunion du conseil d'administration

La prochaine réunion du conseil d'administration est prévue le vendredi 28 mars 2025, à 9 h.

### 3. Suivis

#### 3.1. Suivi de la séance du 27 septembre 2024

Le secrétaire présente le tableau de suivi de la séance du 27 septembre 2024. Les membres en prennent acte.

### 4. État de situation — Sinistre du 16 août 2024

Comme ce fut le cas lors de la dernière séance du conseil d'administration tenue le 27 septembre 2024, [REDACTED] font une mise à jour des principaux éléments et impacts du sinistre du 16 août dernier. Ils répondent également aux questions des membres à cet égard.

#### *Volet immeuble (chantier)*

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

#### *Volet réclamation et assurances*

[REDACTED]

[REDACTED]

## 5. Rapport des comités et résolutions liées

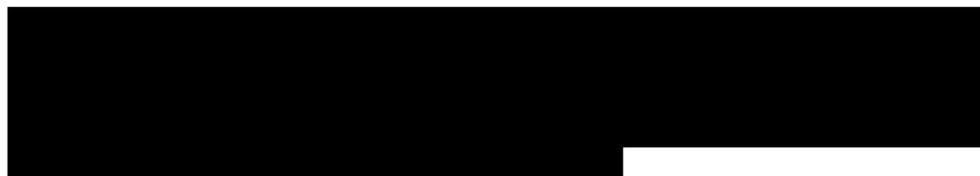
### 5.1 Comité d'audit

#### 5.1.1. Plan financier 2025-2026 à 2029-2030 | Consolidation des organismes et des fonds (COF) — **Pour adoption**

[REDACTED] présente le Plan financier 2025-2030 (COF) de la Société. Il répond également aux questions des membres à cet égard. Pour rappel, l'acronyme COF signifie « Consolidation des organismes et des fonds ».

[REDACTED]

[REDACTED]



Les membres adoptent par la suite la résolution ci-dessous, laquelle prévoit qu'en cas de modifications importantes au Plan financier 2025-2030 (c'est-à-dire de plus de 5 %), le plan serait soumis de nouveau au conseil pour adoption.

#### **RÉSOLUTION NUMÉRO 2376**

**Concernant l'adoption du Plan financier 2025-2030 | COF**

**VU** la recommandation [redacted]

**VU** la recommandation [redacted]

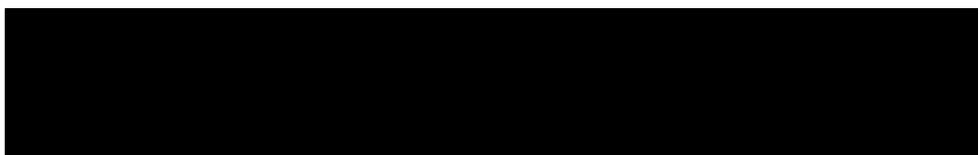
Il est unanimement résolu :

**QUE** soit adopté le Plan financier 2025-2030 de la Société de télédiffusion du Québec, dont un exemplaire est porté en annexe à la présente résolution ;

**QUE** si des éléments nouveaux modifient de façon importante le Plan financier 2025-2030 après son adoption, il devra être resoumis à l'approbation du conseil d'administration.

#### **5.1.2. Suivi — Gestion des risques — Pour information**

[redacted] présente ce point et répond aux questions des membres. Il est appuyé au besoin par [redacted]



- [redacted]

[redacted] indique aux membres que le comité d'audit a convenu avec [redacted] d'apporter

certaines modifications au tableau de bord afin de permettre un suivi plus facile des éléments qui s'appliquent en continu, période de référence à l'appui.

### 5.1.3. Suivi — Plan annuel n° 4 — Gestion des risques de corruption et collusion en matière contractuelle — [Pour information](#)

[REDACTED] à l'égard du Plan annuel n° 4 de gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle. Il répond par ailleurs aux questions des membres à cet égard.

Il indique que toutes les actions prévues dans ce plan ont été réalisées selon l'échéancier établi ou sont en cours de réalisation, comme démontré au tableau récapitulatif déposé au dossier de l'actuelle séance.

## 5.2 Comité de gouvernance et d'éthique

### 5.2.1. Politique de gestion des documents normatifs — [Pour adoption](#)

[REDACTED] relate aux membres les éléments clés de cette nouvelle politique, laquelle a pour objectif de bonifier l'encadrement des écrits officiels de la Société que sont les règlements, les politiques, les directives et les procédures.

Cette politique constitue l'un des 4 piliers d'une gestion plus optimale des documents normatifs à portée organisationnelle, en plus de la création d'un registre centralisé des documents normatifs, d'une meilleure diffusion de ces documents à l'interne et d'une diffusion externe (site web) par thématique.

La politique introduit également 2 nouveaux éléments qui permettront de s'assurer d'une meilleure agilité opérationnelle et d'une pertinence en continu des documents normatifs, soit :

- [REDACTED]
- [REDACTED]

Les membres saluent l'initiative du secrétariat et adoptent la résolution ci-dessous :

#### RÉSOLUTION NUMÉRO 2377

##### Concernant la Politique de gestion des documents normatifs

VU la recommandation [REDACTED]

VU la recommandation [REDACTED]

Il est unanimement résolu :



S'agissant d'un nouveau poste affectant l'organigramme de la Société, il est demandé au conseil d'administration d'approuver cette nomination et le nouvel organigramme qui en découle.

Les membres adoptent la résolution ci-dessous :

#### **RÉSOLUTION NUMÉRO 2378**

**Concernant le poste de Directeur contenu éditorial et social et l'adoption d'un nouvel organigramme**

VU la recommandation [REDACTED]

VU la recommandation [REDACTED]

Il est unanimement résolu :

**QUE** soit confirmée la nomination de [REDACTED] au poste de Directeur contenu éditorial et social, [REDACTED] avec les pouvoirs d'autorisation prévus aux règlements de régie interne de la Société ;

**QUE** soit adopté l'organigramme de la Société de télédiffusion du Québec, dont un exemplaire est porté en annexe à la présente résolution.

### **5.3.2. Sujets d'intérêt — Pour information**

#### **5.3.2.1. Mesures gouvernementales de contrôle des dépenses effectives le 1er novembre 2024**

[REDACTED] explique aux membres les principales modalités du décret gouvernemental adopté fin octobre 2024 et en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> novembre. Il répond aux questions des membres à cet égard, appuyé par [REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

#### **5.3.2.2. Négociation des conventions collectives**

[REDACTED]

[REDACTED]



[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

*Négociations avec* [REDACTED]

[REDACTED]

À l'issue de la présentation des points ci-dessus par [REDACTED]  
[REDACTED] la remercie et la félicite pour la  
gestion des équipes au cours de cette année marquée par le sinistre colossal du  
16 août dernier.

Un membre souligne par ailleurs l'audace et le flair de la Société dans sa décision  
d'inclure à sa programmation le documentaire *Alphas*, lequel a suscité une  
discussion nécessaire.

## 7. Divers

Il n'y a aucun point à cet intitulé.

## 8. Huis clos

Les membres du conseil d'administration se retirent à huis clos.

## 9. Levée de la séance

La séance est levée à 12 h 20.

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]